



Olio
le livre qu'on glisse
dans sa poche
mais qu'on garde
dans sa bibliothèque

AU SOMMAIRE

- L'UN réitère son opposition au projet d'une banque de terres — page 2
- Une promesse à tenir ferme: un éditorial de Lise Bissonnette — page 4
- La CSN déclare la guerre au Livre blanc sur la santé au travail — page 7
- La «protection préventive» du patrimoine — page 9
- Le colloque sur la Place royale proscrit les démolitions — page 17

Ryan: le PQ a une dette de confiance envers les USA

par François Roberge

C'est aux Québécois d'abord que le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, doit des explications sur le référendum et les options du gouvernement péquiste, et non à Washington.

C'est ce qu'a affirmé hier le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, qui rencontrait quelques centaines de militants libéraux du comté de Taillon et de comtés voisins dans un motel de Longueuil.

M. Ryan commentait ainsi le prochain voyage de M. Lévesque aux États-Unis, de même que la lettre adressée récemment par le premier ministre aux membres du PQ pour leur expliquer le sens du référendum prévu en 1979, et

dans laquelle M. Lévesque précise que le référendum ne portera pas sur un « mandat de négociation » la souveraineté-association, mais bien sur la formule elle-même.

Le chef du PLQ a ajouté que, selon lui, M. Lévesque gouverne le nez collé aux sondages, et modifie constamment sa stratégie selon les hauts et les bas de la courbe statistique décelée par CROP, Gallup et autres.

Selon M. Ryan, M. Lévesque entretient ainsi la confusion chez les Québécois et notamment depuis ce qu'il qualifie de « discours du trait d'union », discours dans lequel le premier ministre présentait la souveraineté-association comme un tout indissociable.

Selon M. Ryan, M. Lévesque, en outre,

est toujours plus pressé d'aller expliquer la souveraineté aux Américains que de la poser en termes clairs aux Québécois. C'est que, selon le chef libéral, le gouvernement actuel a une dette de confiance à rembourser aux Américains.

« La cote du Québec baisse, dit-il, et même une institution comme l'Hydro-Québec qui a toujours joui d'une excellente réputation doit faire appel aux marchés européens et japonais parce que les Américains se méfient des incertitudes distillées par le gouvernement du Parti Québécois. »

« Sous le régime libéral, ajoute M. Ryan, quand un ministre ou le premier ministre se rendait aux États-Unis, l'opposition péquiste entonnait toujours le

Voir page 6: Ryan

L'économie associée à l'unité nationale

Les libéraux ontariens se rallient à Trudeau

par Patricia Poirier

TORONTO (PC) — Les militants libéraux de l'aile ontarienne du parti ont indiqué au cours du week-end qu'ils sont prêts à accorder une autre chance au premier ministre Trudeau et qu'il vont se rallier à lui pour empêcher les conservateurs de prendre le pouvoir lors des prochaines élections générales qui devraient avoir lieu au printemps.

Tout indique, au terme d'un congrès de trois jours à Toronto, que les libéraux ontariens ont décidé de se battre et de se battre durement contre tous les partis et les hommes politiques qui ne partagent pas la conception qu'ils se font du Canada.

Le thème de la prochaine campagne électorale sera « un espoir pour l'avenir du Canada et associera étroitement l'économie à l'unité nationale. »

Certains observateurs croyaient que les

1.000 libéraux profiteraient de cette rencontre pour réévaluer le leadership du premier ministre à la suite des résultats désastreux des élections partielles du 15 octobre, alors qu'ils ont perdu 13 des 15 comtés en jeu, dont six en Ontario aux mains des conservateurs.

Cependant, dès l'ouverture du congrès, vendredi soir, le sénateur Al Graham a averti les libéraux qu'il ne pouvait être question de contestation à ce moment et

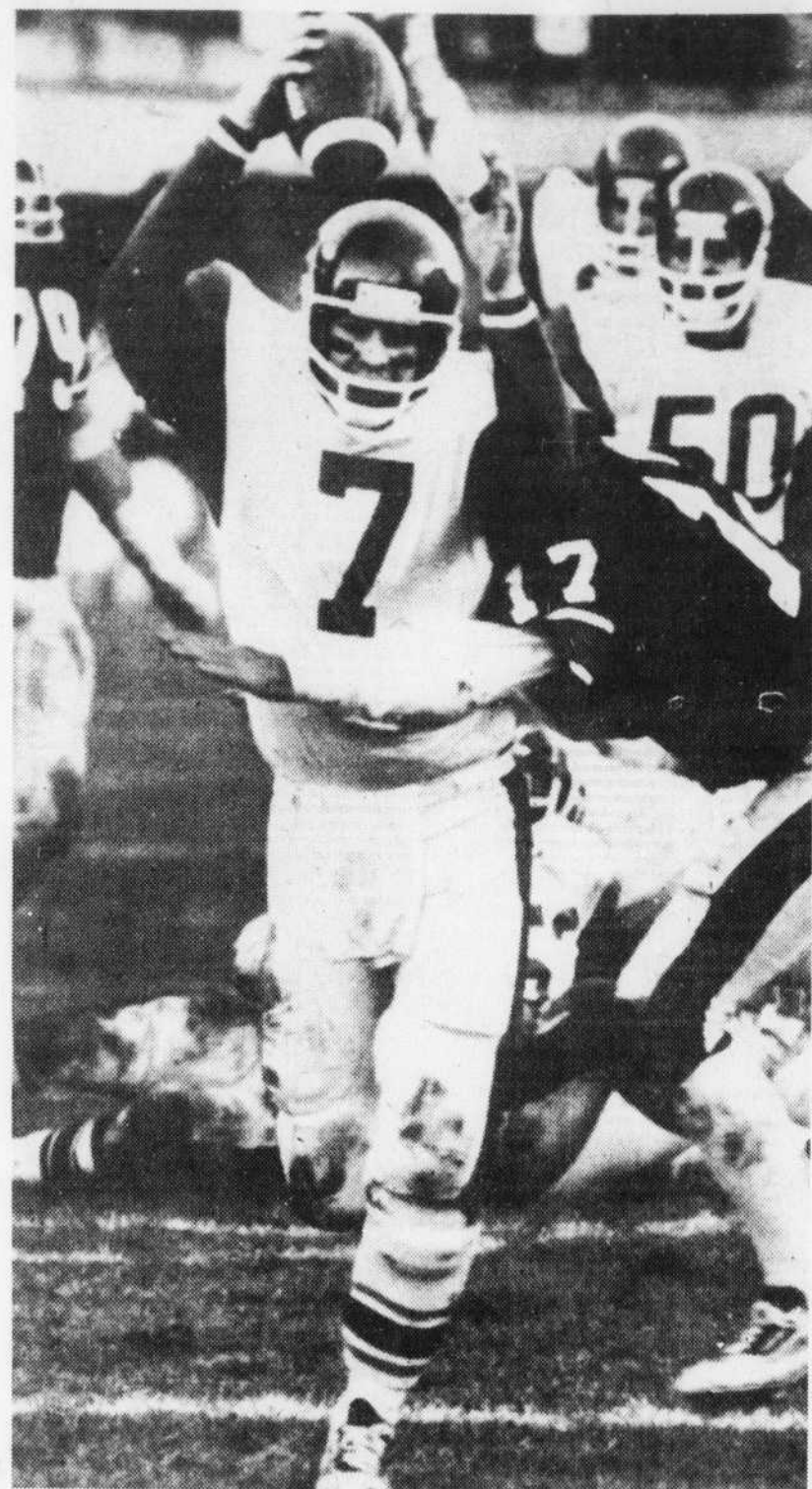
que les militants devaient se rallier pour assurer la victoire du parti. Il leur a dit que M. Trudeau avait été assez critiqué et que cela devait suffire.

Puis, le premier ministre est arrivé, il a prononcé un discours enflammé où il s'est livré à une attaque en règle contre les médias et les partis d'opposition.

Ce sont les « ennemis » du gouvernement, a-t-il expliqué. M. Trudeau n'a pas épargné non plus les leaders des provinces qui réclament des pouvoirs accrus et il a encore dit qu'il ne négocierait pas avec le Québec.

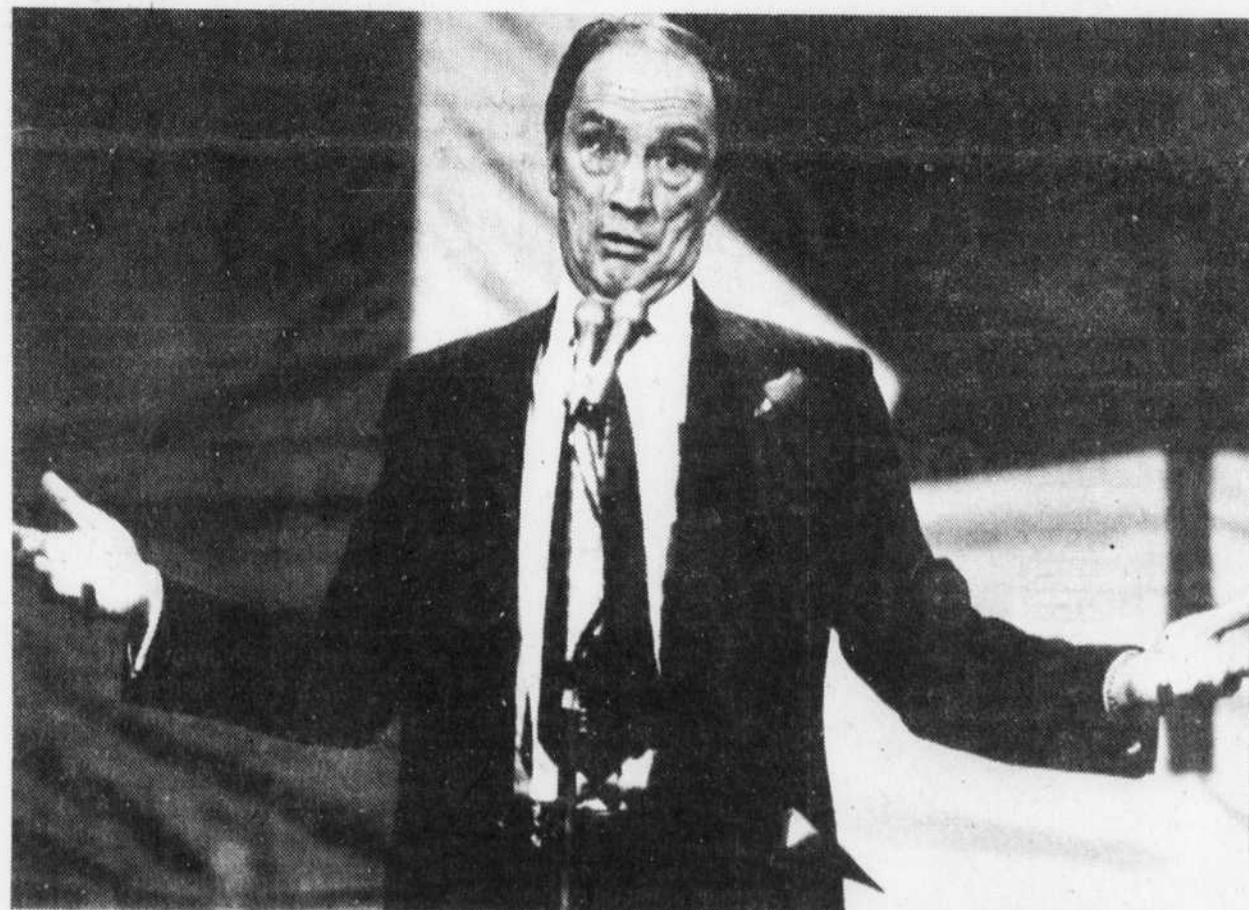
Le premier ministre y est alors allé sans détour. Il a affirmé que s'il n'était pas à Ottawa avec d'autres ministres du Québec, les Québécois voteraient certainement pour « la séparation ». Il a af-

Voir page 6: Les libéraux



Le quart-arrière Joe Barnes met fin aux espoirs des Rough Riders d'Ottawa en franchissant une seconde fois la zone des buts, hier, en finale de l'Est de la LCF. Les Alouettes l'ont emporté 21-16 et affronteront les Eskimos d'Edmonton dans le match de la coupe Grey, dimanche, à Toronto. (Photolaser CP)

— Nos informations, page 14



Le premier ministre Trudeau est d'avis que son parti ne doit plus « reculer et accuser le coup » lorsqu'il fait l'objet des critiques de l'opposition et des journalistes. M. Trudeau, qui s'adressait samedi aux Libéraux ontariens, a décrit comme des « ennemis » les auteurs de ces critiques. (Photolaser CP)

Begin rejette les dernières propositions des Egyptiens

TEL AVIV (d'après Reuter et AFP) — M. Menachem Begin a déclaré hier qu'Israël ne pouvait pas accepter le nouveau plan de paix égyptien car il ne respecte pas les accords de Camp David.

Prenant la parole devant le comité central de son parti (Herouth), le premier ministre israélien a refusé d'entrer dans les détails, le cabinet n'ayant pas terminé l'examen des dernières propositions égyptiennes. Une nouvelle réunion est prévue demain et M. Begin a indiqué qu'il y proposera le rejet du calendrier égyptien concernant Gaza.

Il a rappelé qu'Israël était disposé à signer un accord de paix avec l'Égypte à trois conditions, à savoir que l'armée israélienne demeure en Cisjordanie, comme prévu à Camp David, que la sécurité d'Israël soit maintenue et que les colonies de peuplement juives poursuivent leurs activités.

M. Begin a précisé qu'il proposera qu'Israël accepte le projet de traité élaboré lors des conversations de Blair

House, le 11 novembre. L'Égypte devrait retirer les propositions qu'elle a faites depuis et Israël fera de même concernant les deux propositions avancées depuis le 11 novembre, a-t-il dit.

Le président du conseil, qui avait été accueilli par des manifestants hostiles, a son arrivée au siège du parti, a cependant obtenu un vote de confiance du comité pour poursuivre les négociations.

Par ailleurs, selon la radio israélienne, le cabinet est, dans sa majorité, favorable au projet américain issu des conversations de Blair House. M. Begin et la plupart de ses ministres semblent prêts à accepter les explications des deux négociateurs israéliens à Washington, M. Moshe Dayan et le général Ezer Weizman, a-t-elle indiqué. Selon le ministre des Affaires étrangères et le ministre de la Défense, la mention, en préambule du traité, d'un lien entre les deux accords du Camp David (l'un concernant le traité de paix israélo-égyptien, l'autre l'avenir de la Cisjordanie) n'a pas force de loi.

Le cabinet, a poursuivi la radio, se prononcera également contre un calendrier détaillé pour la mise en place d'une autonomie locale dans les territoires occupés, et contre la proposition américaine d'organiser des élections avant la fin de l'année prochaine.

Pour sa part, l'Égypte rejette tout accord séparé ou incomplet et vise à réaliser la paix globale au Proche-Orient, a déclaré hier au Caire M. Boutros Ghali, ministre égyptien des Affaires étrangères par intérim.

Le « numéro deux » de la délégation égyptienne aux négociations de Washington a précisé que la position de l'Égypte n'avait pas changé à ce sujet depuis la visite du président Anouar Sadate, l'an dernier, à Jérusalem.

Il a en outre indiqué que les pourparlers se poursuivaient à Washington au niveau militaire afin de surmonter les difficultés. Les négociations, a-t-il ajouté, se poursuivront jusqu'à ce qu'elles aient réalisé leur objectif.

Auparavant, il s'était entretenu avec le premier ministre, M. Moustapha Khalil.

Dans un communiqué publié hier soir, à l'occasion du premier anniversaire de la visite du président Sadate en Israël, M. Khalil a estimé que le but de cette visite à savoir exposer à l'opinion israélienne tous les aspects du conflit avait été atteint.

Les Israéliens sont désormais conscients que les « droits légitimes du peuple

Voir page 6: Begin rejette

Mgr Lefebvre est reçu en audience par le pape

CITE DU VATICAN (d'après Reuter et AFP) — Le pape Jean-Paul II a reçu samedi en audience Mgr Marcel Lefebvre, a annoncé dimanche le père Romeo Panciroli, porte-parole du Vatican.

Le prélat français, qui a été reçu sur sa propre demande, s'est refusé à tout commentaire sur sa rencontre avec le souverain pontife.

En recevant d'une façon inattendue le chef de file des catholiques traditionalistes, le pape Jean-Paul II semble manifester une nouvelle fois sa volonté de préserver la doctrine et l'unité de l'Eglise.

Lors de son intronisation, il y a un mois, le souverain pontife avait dénoncé aussi bien les innovations incontrôlées en matière rituelle que « le rejet obstiné de ce qui a été préparé et introduit en toute légitimité dans les rites sacrés ».

Mgr Lefebvre s'est posé en champion de la tradition contre les réformes à caractère libéral introduites par le Concile oecuménique Vatican deux entre 1962 et 1965. L'ancien évêque d'Autun, qui a sou-

Voir page 6: Mgr Lefebvre

Une enquête US sur une secte tourne au massacre en Guyana

GEORGETOWN, Guyana (Reuter) — Un parlementaire américain, M. Leo Ryan, trois journalistes américains et une jeune femme ont été assassinés samedi soir dans la jungle guyanaise par des membres d'une secte religieuse, a annoncé hier le département d'Etat à Washington.

M. Ryan, député démocrate de la Californie, ainsi qu'une vingtaine de personnes qui l'accompagnaient, ont été pris dans une fusillade déclenchée par des membres de l'Eglise du temple des

peuples » sur la piste de l'aéroport de Port Kaituma, situé dans la jungle à 190 km au nord-ouest de Georgetown, capitale de ce petit pays, serré entre le Surinam et le Venezuela.

M. Ryan terminait tout juste une enquête sur les activités de cette secte soupçonnée par certains parents californiens de retenir leurs enfants contre leur gré dans la mission agricole de Jonestown, créée par le fondateur africain de cette Eglise, M. Jim Jones.

L'un des membres de la secte qui a fui

l'établissement affirme que des suicides collectifs y ont eu lieu, impliquant au moins 200 personnes. D'autres se produiraient incessamment.

Le soir même du drame, Mme Sharon Amos, responsable du siège de la secte à Georgetown, égorgeait ses trois enfants, respectivement âgés de 21, 11 et neuf ans, avant de se trancher la gorge. Elle avait organisé le déplacement de M. Ryan et de son groupe à la mission.

Le département d'Etat a alerté le FBI et la police de San Francisco et de Los

Angeles, craignant que d'autres membres de cette secte — ils sont 3.000 en Californie — n'attendent à leurs jours. Mais rien de tel ne s'était encore produit en fin de journée hier, déclarait la police de San Francisco.

Le gouvernement guyanais a dépêché à Jonestown 1.500 policiers et militaires. Ils y ont arrêté un Américain qui serait impliqué dans la fusillade.

M. Ryan, 53 ans, se rend une première fois à la mission mardi soir. Il n'est ac-

Voir page 6: Une enquête



TIRAGE DU: 19 novembre 1978

NUMÉROS GAGNANTS: 2 - 10 - 15 - 26 - 28 - 35

NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE: 23

RÉSULTATS COMPLETS LE MARDI
DANS TOUS LES QUOTIDIENS

Provincial/
SUPERLOTO

BON POUR 2 TIRAGES DE 5 GROS LOTS DE \$1 MILLION • DES LOTS INSTANTANÉS • SEULEMENT \$5

PROCHAIN TIRAGE
DIMANCHE PROCHAIN

Tous les billets gagnants de \$500. et \$100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

Midi		TIRAGE 833 DIMANCHE 19 novembre 1978
SÉRIE	NUMÉRO	Séries émises - 90.000 chacune
34	83592	1. GAGNANT DE \$50.000.
NUMÉRO COMPLET	83592	POSSIBILITÉ DE: 33 GAGNANTS DE \$5.000.
2 CHIFFRES	3592	272 GAGNANTS DE \$500.
3 CHIFFRES	592	2.754 GAGNANTS DE \$100.

Le NPD entend donner priorité aux problèmes de la femme

par Patricia Dumas
correspondance
particulière au DEVOIR

TORONTO — Le leader national du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, s'est rendu à Toronto au cours du week-end pour déclarer devant la conférence annuelle des femmes NPD de l'Ontario qu'il comptait faire des problèmes économiques de la femme un des thèmes prioritaires de la prochaine campagne électorale.

Selon M. Broadbent, le NPD est le seul parti au Canada qui se soucie des problèmes de la femme, mais il regrette qu'il y ait si peu de candidats féminins qui se présentent aux élections pour défendre de vive voix leurs droits. Il était secondé dans cette critique par le chef provincial du NPD, M. Michael Cassidy.

Le thème de la conférence était « Les réalités économiques de la vie ». Des quelque 200 femmes présentes certaines étaient membres du parti, d'autres représentantes du monde syndical ou bien souvent les deux. Les discussions touchaient aux façons d'obtenir une place égale à l'homme dans le monde du travail, autant au sujet du salaire qu'à celui des responsabilités. Mais elles touchaient également aux moyens de faire adopter cette égalité au sein de la famille et de la société en général. En somme des variations sur des vieux thèmes à l'intérieur du NPD, mais cette fois dirigées par des femmes.

Ce qu'il y avait de remarquable à cette conférence était le contexte socio-politique qui l'entourait. Elle venait quelques jours après la réunion annuelle de la Fédération du travail de l'Ontario, à un moment où le NPD ontarien perd deux de ses membres influents, mais aussi à un moment où des femmes syndiquées peuvent se vanter de victoires remarquables dans la défense de leurs droits.

Des questions épineuses se posaient, mais les réponses n'avaient pas la vigueur de l'interrogatoire. Les syndicalistes présents ont tenté de soulever des discussions au sujet de la prise de position du NPD au cours de la grève des postiers. Il en résulte tout simplement une résolution d'envoyer une lettre d'appui au Syndicat canadien des postiers avec copies conformes à la Fédération du travail de l'Ontario, au Congrès canadien du travail et au premier ministre du Canada. Aucune discussion n'en a résulté. Il a suffi que M. Broadbent déclare qu'il y avait une différence remarquable entre des lois injustes comme celle forçant le retour au travail des postiers et des lois qui



M. Ed Broadbent

nient les principes de base des droits de l'homme, comme certaines lois apartheid en Afrique du Sud par exemple. Il a expliqué que, tant qu'on vivait en démocratie, il fallait respecter les lois établies par un gouvernement démocratique, si injustes soient-elles. Pour M. Broadbent, cette prise de position de son parti démontre simplement une volonté de cohérence dans le climat politique actuel. Selon lui des actions désordonnées pourraient anéantir le mouvement ouvrier et le NPD alors qu'il est plus que jamais temps « d'avoir sa tête vissée dans le bon sens ».

Donc, les batailles intestines qui ont eu lieu au cours de la réunion annuelle de la Fédération du travail de l'Ontario quelques jours plus tard entre les défenseurs du droit de grève des postiers et les représentants des syndicats du secteur privé n'ont pas vu le jour à la conférence des femmes NPD. Même la présidente du Syndicat canadien des employés de la fonction publique, Mme Grace Hartman, qui était la conférencière invitée, s'en est tenue à la situation dégradante de la femme dans le monde du travail sans toucher aux grands thèmes du droit de grève dans le secteur public et d'un front commun entre les ouvriers du secteur public et privé.

Un autre sujet qui n'a pas été abordé est le départ de deux des membres du caucus NPD provincial au cours des dernières semaines. L'ancien leader du parti, M. Stephen Le-

wis, orateur superbe et chef adoré, a finalement quitté définitivement la politique active. Quelques jours après, un autre membre influent du parti et du monde syndical a annoncé son intention de se retirer de la politique active. Il s'agit de M. Ian Deans qui a tenté sans succès de remplacer M. Le-wis comme leader. Le parti provincial traversa maintenant, du moins aux yeux du public sinon à l'intérieur du caucus, une crise importante attribuée, par certains observateurs politiques, au manque de souplesse du nouveau chef Michael Cassidy.

Pour certaines femmes plus militantes, cette conférence contenait « trop de placotage pas assez de politique ». Mais pour la majorité des femmes présentes cette rencontre leur permettait justement de parler et d'évaluer à quel point les problèmes sont identiques d'une région à l'autre et d'entrevoir enfin des politiques d'ensemble pour le parti.

Ces politiques viseront à promouvoir le plein emploi chez la femme qui dans le moment n'est considérée que comme un ouvrier de seconde classe ou à temps partiel, qu'on accuse de nuire à la croissance économique du pays ou enlever des emplois aux hommes « chefs de famille ».

Les statistiques utilisées au cours de la rencontre comme bases de discussions sont celles établies en 1977 par Statistique Canada, qui démontrent que 30% de la force ouvrière est féminine. 44% des chômeurs officiels sont féminins et 60% des chômeurs « cachés » sont des femmes.

Dans le discours du budget de cette année, le trésorier de la province a établi qu'en Ontario le plein emploi signifiait 5,3% de chômeurs. Toujours selon les statistiques de 1977, les femmes chômeuses en Ontario atteignent 8,6%, alors que chez les hommes le taux est de 5,9%. Pourtant si on compare ces statistiques au Québec, le taux de chômeurs chez les hommes atteignait 9,6%, soit 1% de plus que les femmes ontariennes et chez les Québécoises, le taux était de 11,5%, soit près de 3% de plus que leurs consœurs du sud.

Si la conférence de la fin de semaine n'a pas été la scène de grands débats politiques, il aura marqué un désir de plus en plus fort chez les différents mouvements féministes en Ontario de se réunir dans une solidarité politique. C'est une manifestation très récente, soulignée cette fois par la présence des leaders national et provincial qui ont déclaré leur volonté d'écouter les femmes dans le parti et de les faire accéder en autant que possible à des postes de commande.

L'UN réitère son opposition au projet de banque de terres

par André Tardif

SAINT-HYACINTHE — L'Union nationale a réitéré hier son opposition au projet gouvernemental de créer une banque de terres, au profit surtout des cultivateurs de la relève, au cours d'une journée d'étude apolitique consacrée à la protection des terres agricoles.

De plus, M. Rodrigue Biron, chef de l'UN, voudrait que les municipalités soient beaucoup plus impliquées qu'elles ne le sont présentement dans l'application des règlements du projet de loi 90, tel que déposé récemment à l'Assemblée nationale par le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon.

« Nous ne voulons pas d'une camisole de force présentée dans un moule étatisé et socialisé », a dit M. Biron, faisant particulièrement allusion au projet de loi 99, également présenté par M. Garon et prévoyant la création d'une banque de terres à même les bons sols laissés en friche parce que sous spéculation.

Plus tôt au cours de cette journée, qui a réuni près de 300 participants dont plusieurs agriculteurs en l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe, M. François Paradis de Bedford, membre du comité du Barreau en matière de zonage agricole, s'était également opposé, entre autres, à la création de cette banque.

« Je propose que les terres en friche et sous spéculation soient retournées à l'agriculture par le biais de subventions réalistes aux cultivateurs, la relève surtout, sans autre intervention de l'Etat. Il n'y a rien de mal pour un propriétaire à vouloir faire un profit avec sa terre, et la loi devrait être simplement incitative, non pas coercitive comme elle l'est présentement. »

A ses yeux également, le zonage agricole est surtout une « affaire pour avocats et notaires », et il a averti les cultivateurs présents qu'ils feraient mieux de s'acheter une nouvelle voiture, « car vous n'en finirez plus de vous rendre en pèlerinage à Québec afin de pouvoir voir clair dans cette folie de réglementations ».

Me Paradis, qui est aussi

conseiller juridique de l'Association québécoise des producteurs « afin de pouvoir aider les dissidents » par les membres de Fedco, l'organisme légalement reconnu — et de l'Office des producteurs de porcs du Québec — qui s'oppose au plan conjoint récemment accordé par le gouvernement à une majorité de producteurs — n'a pas précisé s'il voulait que l'argent des contribuables serve à acheter des terres en spéculation aux prix exagérés par leurs propriétaires.

Par ailleurs, M. Biron a souligné que son parti tentait actuellement de définir une société québécoise post-référendaire, et qu'une large participation apolitique comme celle-ci cadrait dans l'objectif recherché d'un plus grand respect de l'individu.

Résumant les arguments invoqués, il a dit qu'avant de s'engager trop à fond dans la défense de la rentabilité agricole, il fallait d'abord définir en chiffres ce qu'était un producteur « afin de pouvoir aider les vrais et non pas subventionner les faux ».

Une bonne partie du débat a

en effet porté sur la présence présumée, au sein de l'Union des producteurs agricoles, de plusieurs membres dont l'agriculture n'est pas la principale source de revenus. Actuellement, il en coûte \$50 annuellement pour être membre de l'UPA, à la condition de vendre pour au moins \$1.000 en produits agricoles. On a suggéré de hausser cette limite considérablement, ou encore d'exiger qu'un producteur tire au moins 51% de ses revenus de la terre pour avoir droit à la reconnaissance.

L'un des cinq panelistes, M. Marcel Mailoux, vice-président de l'UPA, a dit que son organisme réclamait depuis longtemps l'intervention du gouvernement « afin de mettre de l'ordre dans l'agriculture québécoise », mais qu'il se proposait de soumettre quelques amendements devant les membres de la commission chargée d'étudier sous peu le projet de loi 90.

M. Mailoux a par contre demandé aux différents partis politiques de ne plus se contenter d'intervenir lorsqu'il ne s'agissait que de politiques

« grandioses », mais d'être aussi présents lorsque vient le temps de traiter des problèmes bien concrets de l'agriculture. Il a particulièrement invité l'UN à établir à long terme des politiques bien précises dans ce domaine.

MM. Eugène Letendre, vice-président de l'Union des conseils de comté, et Honorius Charbonneau, maire de Mont-Saint-Hilaire et représentant de l'Union des municipalités du Québec, ont tous deux déploré le fait que la Commission de protection du territoire agricole, créée pour appliquer la loi, tienne si peu compte de l'existence, et du rôle qu'elles pourraient jouer, des 614 municipalités jusqu'ici incluses dans le zonage agricole.

Enfin, le 5e paneliste, M. Claude Dubois, député unioniste de Huntingdon et porte-parole de son parti en matière agricole, s'est non seulement opposé à la banque de terres mais a sollicité l'appui de l'UPA dans cette cause ainsi que celle du droit d'appel pour un propriétaire exproprié, et d'un fonds d'indemnisation en leur faveur.

“Qu'on nous croque, qu'on nous embroche, mais, de grâce, qu'on nous laisse Le Croquembroche”.

L'ouverture d'un nouveau restaurant réjouit toujours le cœur d'un amateur de bonne chère. Et quand ce restaurant ouvre au Québec Hilton, qu'il offre un menu généreux où les grillades tiennent la place d'honneur et qu'en plus ses prix sont très abordables, on peut être sûr que les gastronomes avertis auront vite fait de se passer le mot. Ils se parleront sûrement de l'excellente cuisine qu'on y sert, de l'ambiance fort agréable qui y règne et sans doute aussi de Louis Leroux, le guitariste-chanteur sur place de 19 heures 30 à 23 heures. Et il ne faudra pas vous surprendre de les entendre s'écrier: “Qu'on nous croque, qu'on nous embroche mais, de grâce, qu'on nous laisse Le Croquembroche”.

Hotel Québec Hilton. Ouvert de midi à 14h30, sauf le samedi et le dimanche midi et tous les jours de 18h à 23h. Stationnement gratuit après 18h. Pour réserver, composez le 6-47-2411.

Quebec Hilton

Le Croquembroche



À votre service.

Ce ne sont là que trois mots...mais ajoutés aux Services immobiliers du Trust Royal, ils revêtent une grande importance à l'achat ou à la vente d'une propriété.

Si vous désirez acheter une maison, vous serez enchanté du vaste choix que nous vous offrons. De plus, nous sommes en mesure de vous fournir, sur demande, une formule de financement expressément conçue en fonction de vos besoins.

Les trois mots en question sont éga-

lement importants si vous vendez votre maison. Les contacts que nous suscitons entre vendeur et acheteur ont été couronnés de succès, au cours des années. Et si nos conseils peuvent vous être utiles, téléphonez-nous.

Ainsi, que ce soit pour la vente ou l'achat d'une propriété, faites-nous part de vos projets. C'est à ce moment que notre façon d'être “à votre service” se traduira par une relation professionnelle qui ne peut qu'engendrer un climat

de confiance...et des résultats probants.

IMMEUBLE

Trust Royal

L'ENSEIGNE
QUI FAIT
VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

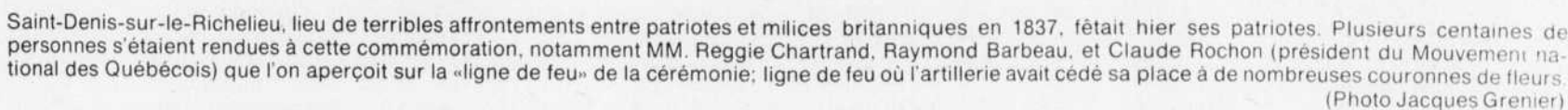
...VIS L'AVENTURE L'ÉNIGME L'ACTION... AVEC RIC HOCHET

EN VENTE PARTOUT \$5.95 DISTRIBUTION GRANGER

par Françoise Roberge

M. Barbeau, pionnier de l'indépendantisme, désigné patriote de l'année par la

Ce vent qui sans doute n'approchait pas la rigueur de la pluie et de la neige qui tombaient en novembre 1837 sur les sanglants combats de Saint-Denis et Saint-Charles.



par Renée Rowan

leurs écrits, à détruire les bases mêmes de la société et à interdire aux enfants de naître, croître et grandir dans un climat d'amour et de sécurité qui seul peut assurer le respect des droits de l'enfant et la formulation, en termes simples, des devoirs que les adultes ont envers eux», a déclaré, pour sa part, le juge Réjane L. Colas, un des principaux invités au congrès d'hier qui avait débuté en matinée par l'assemblée générale de l'APCQ à laquelle la presse n'avait pas été convoquée.

Plus loin dans son exposé consacré à l'enfant et la société, et le droit de l'enfant, Mme Colas a noté que la solution aux problèmes de l'enfant dans la société contemporaine n'est pas prête d'être

« Il n'y a qu'une façon, a-t-elle conclu, de sauver l'enfant, c'est de l'entourer d'affection, de compréhension, de chaleur humaine ; ce qui confère aux parents, à l'égard de l'enfant lui-même, un pouvoir d'autorité ou de contrainte sans lequel ils ne pourraient pas s'acquitter de leurs tâches de père et mère. Cela donne également aux parents le droit de choisir les maîtres auxquels ils confieront son instruction et en particulier, son éducation, lorsqu'ils seront obligés de s'en décharger sur d'autres. »

Institut d'administration

La décision de changer de nom devait être mûre puisque l'assemblée extraordinaire convoquée à ce sujet a duré moins de deux heures. « Cela se prépare depuis notre incorporation, en février 1974 », note Mme Boileau.

Bienvenue à tous

M. MARCELLIN TREMBLAY
Président du Groupe Prévoyants du Canada
Président de l'Association canadienne
des compagnies d'assurance-vie

Titre: "Le drame du Québec est de
manquer de promoteurs,
sûrement pas de capitaux"

Hôtel Windsor
12h30

Le public est admis
Billets à l'entrée \$10.

Des carnets d'abonnement sont
également disponibles à l'entrée
\$90. (membres de la Chambre)
\$100. (non-membres)

Renseignements: 866-2861

M. PIERRE MAROIS
Ministre d'Etat au
Développement Social
**"Le livre blanc sur la
santé et la sécurité
au travail"**
Endroit: Rôtisserie St-Hubert
1435 ouest, rue St-Charles
Longueuil
Le public est admis
Billets à l'entrée: \$8.00
Renseignements: 465-4646

« Monsieur McDermott pouvait venir sans gardes-du-corps. »

LOEWS LE CONCORDE,
1225 Place Montcalm,
Ottawa

Boutique Soleil
430 rue Bonsecours
Vieux Montréal **866-9019**

Le coût de \$48 pour les membres et de \$66 pour les non-membres inclut le dîner.

Une promesse à tenir ferme

En débat à l'étape de la deuxième lecture, le projet de loi sur la protection du territoire agricole du Québec semble devoir passer le cap de l'adoption avant la nouvelle année. Il faut le souhaiter. Car cette mesure législative, qui n'excite guère l'imagination citadine, touche beaucoup plus que l'intérêt des producteurs agricoles ou que la satisfaction des écologistes. Tout autant que la grande aventure hydro-électrique, le redressement de la situation agro-alimentaire de la province devrait être au cœur des préoccupations collectives au cours des prochaines années.

Malgré études, recommandations et tentatives manifestes, le gouvernement précédent avait refusé de se lancer dans une opération maintes fois promise de « zonage » agricole. Le cliché qui courait alors et court toujours dans les milieux politiques voulait que ce genre de projet de loi ait le « mauvais œil » électoral. On racontait qu'il avait fait proprement et cruellement trébucher le gouvernement néo-démocrate de la Colombie britannique. Il faut certes une forte dose de courage politique pour affronter directement les puissants intérêts qui ont tout gagné depuis une vingtaine d'années en transportant les villes à la campagne. On verra comment le gouvernement actuel y résistera.

Il lui serait d'autant moins pardonné de reculer que la conjoncture politique paraît somme toute favorable. Il a l'appui crucial de l'Union des producteurs agricoles, et les partis d'opposition ne semblent pas vouloir rejeter globalement le projet. Des voix beaucoup plus discordantes viennent des municipalités et des conseils de comté, mais elles sont divisées. Enfin les consultations référendaire et électorale sont encore lointaines.

Le grand objectif de l'intervention gouvernementale, est allé répétant le ministre de l'Agriculture, M. Garon, en est un d'auto-suffisance alimentaire pour le Québec. Nous sommes encore bien loin du compte. La production agricole provinciale ne suffit qu'à environ la moitié des besoins des Québécois. Les bonnes terres arables sont rares et ne comptent que pour moins de un demi pour cent du territoire total. Il faudrait en quelque sorte doubler la superficie des terres cultivées (4,6 millions d'acres) alors qu'elle n'a cessé de rétrécir, la superficie totale des fermes ayant diminué d'un bon tiers depuis le début des années soixante.

Ce n'est qu'à cette hémorragie que répond

le projet de loi 90, essentiellement mesure défensive. Ce n'est pas elle qui fera repousser herbe sous les pavés, ni prairies les agneaux dans les prés abandonnés. Mais elle met en place des barrières nécessaires: elle fait des basses-terres du Saint-Laurent et de l'Outaouais une zone agricole désignée ou lotissements et utilisation non-agricole sont désormais interdits hors des périmètres d'urbanisation; elle confère des pouvoirs décisionnels quasi absolus à une Commission de protection du territoire agricole qui négociera avec les 614 municipalités concernées leurs plans de zonage, statuera sur les inclusions et exclusions de la zone désignée, pourra décréter et enquêter partout où elle le voudra.

Alors que les lois de zonage agricole achoppent généralement sur le problème de l'indemnisation des propriétaires qui ne peuvent plus aliéner leurs terres au plus offrant si ce dernier veut l'utiliser à des fins non-agricoles, le projet Garon paraît devoir faire l'économie de cette querelle. Mais la bataille s'annonce plus serrée autour des larges pouvoirs de la Commission.

Tout au long de la consultation qui a précédé le dépôt du projet de loi, des représentants des municipalités et des conseils de comté ont fait grief au ministre de ne pas respecter leur compétence traditionnelle en matière de zonage des sols. D'aucuns ont voulu le mettre en contradiction avec le projet de décentralisation administrative que leur fait miroiter son collègue le ministre d'Etat à l'aménagement.

Mais le zèle soudain des municipalités et conseils de comté est suspect. Non seulement les petites administrations locales et régionales n'ont-elles ni les budgets ni l'expertise technique pour assumer une telle responsabilité mais encore ont-elles montré, au cours des années, que la protection du territoire agricole était le plus souvent le dernier de leurs soucis, sauf rares exceptions.

Des études d'Environnement-Canada ont confirmé qu'il n'y a pas que les banlieues montréalaises qui se sont déployées sans vergogne sur d'excellentes terres arables. Dans la région de Québec, au Saguenay, dans le Nord-Ouest, des villes de taille moyenne ont fait pousser ici un parc industriel grassement subventionné, là un « développement domiciliaire » à la rentabilité foncière beaucoup plus attrayante que celle d'une ferme. D'aucuns ont littéralement mis leurs agriculteurs et éleveurs hors-la-loi comme cette ville au nord de Montréal qui interdit sur son territoire tout

autre élevage que chiens, chats et chevaux... On comprend le réflexe de l'Union des producteurs agricoles qui désire que le gouvernement provincial se donne pleine compétence et les protège contre l'action arbitraire des pouvoirs locaux. Ceux-ci devront faire plus avant la preuve de leur conversion avant qu'on leur accorde crédibilité.

Fort de l'appui précieux des producteurs agricoles, le ministre de l'Agriculture est peut-être allé un peu loin dans l'attribution de pouvoirs à la Commission. Il conviendrait par exemple que la loi fasse obligation au gouvernement de nommer certains de ses sept membres en consultation avec l'UPA et les organismes regroupant les municipalités et conseils de comté. Et il y aurait sans doute place, sans trop alourdir le mécanisme, pour des conseils consultatifs régionaux qui se familiariseraient avec les exigences du plan et se prépareraient à prendre la relève de la Commission quand, dans quelques années, l'intervention gouvernementale directe aura moins de sens et d'urgence. Enfin on souhaiterait qu'existe un droit d'appel, fût-il limité, des décisions de la Commission que seul le gouvernement a le pouvoir de renverser pour l'instant.

Si l'UPA a renoncé à demander l'indemnisation des propriétaires de terres, d'autres le font ici et là, arguant que les agriculteurs n'ont d'autre actif, ni d'autres fonds de retraite, et qu'on leur retire ainsi la possibilité de bénéfices importants. Le ministère de l'Agriculture répond qu'il n'exproprie rien, que le marché foncier agricole va de toute façon se raffermir, et que d'autres expériences ont démontré qu'il est impossible de trouver une formule équitable d'indemnisation.

S'il est vrai qu'une tentative d'indemnisation risque de tourner au chaos, et d'enrichir les spéculateurs mêmes qu'on veut décourager, la réponse la plus juste consisterait plus difficilement mais plus sûrement à améliorer la sécurité collective des producteurs agricoles par des mesures telles l'assurance-revenu, l'assurance-récolte, ou un régime de retraite, ou de nouveaux encouragements fiscaux.

Le projet de M. Garon ne s'engage pas dans ces voies sauf pour un léger remboursement de la taxe foncière. Le ministre annonce des mesures de stimulation active et de revalorisation de l'agriculture pour une étape ultérieure. Tout en le pressant d'y arriver, il faut lui donner raison de vouloir rapidement au préalable garantir la protection des terres.

Lise BISSONNETTE

LE MOT DU SILENCIEUX

Être ou ne pas être de son temps

par Albert Brie

Peur de l'effort égale peureux sans effort.

« L'avenir appartient à Dieu ». La belle affaire! Quand les hommes y entrent, le Diable s'en porte acquéreur.

Pauvre petit temps présent de rien du tout, face à l'avenir qui prend les devants et au passé qui reprend le dessus!

Les nostalgiques du passé trouvent même moyen d'embellir ses ridicules, de les rendre admirables.

Se piquer d'être de son temps, c'est se louer d'une disposition à accélérer son vieillissement.

On se presserait moins de donner son opinion, si l'on savait jusqu'à quel point les autres s'en passent.

Dites sur-le-champ ce que vous pensez; vous le penserez un peu moins après l'avoir dit.

Quand on a peu d'argent, c'est qu'on l'a gagné; quand on en a beaucoup, c'est qu'on l'a fait.

En société, les bons visages font plutôt mauvaise figure.

Ce qui plaît, à première vue, rassure, mais finit à la longue par ennuyer.

Une certaine gauche intellectuelle s'est introduite dans toutes les spécialités de

l'esprit et a usurpé l'intelligence; perchée sur ce haut, elle distribue les récompenses et les déshonneurs. Elle se fait le contrepoids d'une certaine droite croyante, qui s'est approprié le dogme et le catéchisme, pour faire à sa guise le partage des élus et des damnés. De ces deux terrorismes, le premier est le plus malicieux, car il est moins humiliant pour la fierté de quiconque de savoir sa foi affaiblie que son cerveau ramolli.

Dans un monde où l'on en voit de toutes les couleurs, rien n'étonne et tout dérange.

Quelques féministes soupçonneuses ont attrapé l'obsession des bigotes: elles voient du mâle partout.

La voix de la facilité: « Je cherche à être aimable, que cela vous plaise ou non! »

Les enfants et les savants croient tout savoir. Seuls les enfants se ravissent.

Si les investisseurs et leurs placements s'en vont du Québec, cela voudrait-il dire que l'argent ici ne fait même pas son propre bonheur?

Il existe des personnes si peu réfléchies dans les propos qu'ils échappent, qu'elles trouvent moyen de se tromper en parlant du temps qu'il fait.

Un nouvel analphabétisme est en progrès en Occident. Il consiste à ne pas savoir déchiffrer les signes que traçent les images des écrans et des illustrés.

Il est à la portée de tout le monde d'être écrivain. Il suffit d'avoir un peu de cette imagination qui imagine qu'on sera lu.

En général, la critique est bon juge autant que le public, ne différenciant pas sur un point: elle ne pardonne pas.

Une enquête a établi que 56% des Québécois n'ont pas lu un seul livre de leur vie. Tirons-en quelques conclusions positives. D'abord, il faut louer le courage ou la naïveté de ces gens d'avouer leur indigence d'esprit; ensuite, on tient là la preuve que l'influence des mauvais livres a été fort exagérée par les gardiens de la morale intellectuelle; enfin, il devient fondamental que le gouvernement, dans l'élaboration d'une politique de souveraineté culturelle, tienne compte d'abord des recommandations du plus grand nombre, c'est-à-dire de la démocratique majorité « illuse ».

LIBRE OPINION

Une politique de la condition féminine

par Micheline Carrier

Collaboratrice au DEVOIR, Micheline Carrier a participé à la rédaction préliminaire du document récemment publié par le Conseil du statut de la femme, « Pour les Québécoises, égalité et indépendance ». N'ayant pas défini les contenus du rapport, elle s'estime libre de formuler des commentaires critiques.

Quand le gouvernement du Québec accorda au Conseil du statut de la femme, en mai 1977, le mandat d'élaborer une « politique d'ensemble de la condition féminine », plusieurs femmes, et l'auteur est du nombre, accueillirent la nouvelle avec scepticisme. C'était là, croyions-nous, une manœuvre gouvernementale destinée à gagner du temps et à calmer les esprits. Les milieux féminins et féministes commencent, en effet, à donner des signes d'impatience face aux membres d'un gouvernement qui, au temps où ils coïncidaient dans l'opposition, se montraient fort préoccupés de la condition des Québécoises.

Pendant que les énergies seraient canalisées, que des femmes s'affairaieraient à colliger des données, pour la plupart déjà connues, que d'autres exploreraient à la vitesse de l'éclair, à cause des délais, des domaines jusque-là effleurés, pendant que tout ce beau monde analyserait les données, formuleraient des hypothèses et des recommandations, le gouvernement vacillerait à des choses « sérieuses », c'est-à-dire à tout, sauf ce qui concernait plus spécifiquement les femmes. Du moins, c'était là l'une des appréhensions des femmes. C'est pourquoi plusieurs groupes refusèrent de participer aux consultations du CSF et l'invitèrent à consulter mémoires et rapports produits depuis cinq ans. Tout avait déjà été dit, pensait-on, et le gouvernement n'avait pas l'intention de placer au rang de priorité ce que le CSF allait lui demander pour les Québécoises, à savoir l'égalité et l'indépendance.

Il est encore trop tôt pour évaluer le bien-fondé de ces appréhensions. On peut cependant constater que tout n'a

avait pas vraiment été dit et que tout n'a pas encore été dit sur la condition des femmes.

Le document produit par le Conseil du statut de la femme n'est pas à proprement parler une politique d'ensemble. Une telle politique relève davantage du Conseil des ministres que d'un organisme consultatif. « Pour les Québécoises: égalité et indépendance » est au moins un tableau le plus exhaustif possible, compte tenu des données disponibles, du temps, du personnel et du budget alloués pour cette entreprise.

Si la première partie de ce document se fait l'écho du dada favori du CSF depuis quelques années, à savoir les stéréotypes, il est utile qu'on nous renvoie notre image: nous sommes, en effet, les premiers propagandistes de ces stéréotypes dans la famille et à l'école (il existe 70.000 enseignants au Québec, sans compter le niveau universitaire). Nous sommes aussi devenus des abrutis, affaiblis devant le petit écran et perméables à toute forme de publicité: nous n'avons presque plus conscience d'obéir à des conditionnements comme le chien de Pavlov. Cependant, on aurait pu faire appel à plus de données sociologiques et psychologiques, notamment en ce qui a trait à l'influence des parents, au rôle particulier du père, à la contribution importante d'agents sociaux à l'évolution des enfants. En ce domaine, les données foisonnent et auraient pu étayer la dimension psycho-sociale de la démarche.

Le chapitre de la santé a de quoi faire réfléchir et inquiéter sérieusement les Québécoises. Le corps médical n'a pas l'habitude de rendre des comptes à la population mais il faudrait pourtant lui en demander. La consommation excessive des médicaments et des services médicaux, le nombre de certaines interventions chirurgicales, l'usage de divers types d'anesthésie qui varie d'une région à l'autre, et surtout la proportion d'électrochocs administrés aux femmes ont de quoi faire frémir n'importe qui. On peut se demander si ce n'est pas Monsieur Chose qui prend les femmes pour des... folles. Tout ne peut s'expliquer par l'ignorance et l'inconscience des femmes, et les médecins ont sans doute des explications à donner à ce chapitre.

Quant au dossier sur la violence, partie intégrante du chapitre sur la santé, il apporte un démenti certain à celles qui croyaient que tout avait été dit. Tout reste plutôt à dire et à faire. Les trois violences (les femmes violentes, le viol, la pornographie) de ce dossier tiennent en 16 pages et se ressentent de l'absence de données. Le CSF émet l'hypothèse que cette lacune témoigne du peu d'intérêt que la société accorde à ce problème.

Si le qualificatif « révolutionnaire » est un tantinet abusif quand il est appliqué à l'ensemble du document du CSF, il convient à certains aspects des propositions contenues dans le chapitre sur la famille et les régimes matrimoniaux. Il y a fort à parier que des hommes ne renonceraient pas volontiers à « leurs » exemptions de personne mariée et d'enfants à charge — car il s'agit bien de « leurs » exemptions — en retour d'une allocation de disponibilité et d'allocations familiales accrues. Ils seront très intéressés

aux droits légaux et fiscaux que le CSF veut voir inscrire pour les femmes dans tous les régimes matrimoniaux.

Il est regrettable que, dans ce chapitre comme dans celui du travail, on ait expédié en deux temps trois mouvements la condition particulière des immigrantes et des Indiennes. Il est vrai que les données sont rares dans ce domaine mais il en existe un peu plus que ce dont le CSF fait état. Elles ne sont pas toutes « scientifiques ». Mais les sources utilisées par le CSF dans d'autres domaines ne sont pas toutes « scientifiques », non plus. Au chapitre des loisirs, par exemple, une enquête de Châtelaine a été utile.

« La condition économique des femmes au Québec » a largement inspiré le chapitre sur le travail. L'une des nouveautés dans ce secteur réside dans l'augmentation continue du taux d'activité de la population féminine après l'âge de 24 ans. Les femmes restent donc sur le marché du travail même après la naissance d'un premier enfant. Ce serait là un nouveau comportement de la main-d'œuvre féminine, comportement qui décevra sans doute ceux qui rêvent encore de renvoyer les femmes aux cuisines et aux biberons. On notera, qu'en incluant la prostitution au chapitre du travail, le CSF la reconnaît implicitement comme un métier. Comme il fallait s'y attendre, les données disponibles ne sont pas très nombreuses sur ce sujet. Fait intéressant à signaler, tous les dossiers reliés plus ou moins directement à l'exploitation des femmes sur le plan sexuel souffrent de l'absence d'études et de données précises.

Tout n'avait pas été dit non plus sur la création artistique et le pouvoir. Le CSF démontre, entre autres choses, que les créatrices ne sont pas les enfants chéries des programmes de subventions gouvernementales et qu'il existe des inégalités flagrantes, à plusieurs niveaux, entre créateurs et créatrices. Il fait la preuve, aussi, que les femmes sont absentes des structures de pouvoir dans tous les secteurs de la société. Mais, s'empresse-t-il d'ajouter, ce n'est pas là « affirmer qu'elles n'ont pas de pouvoir ». Et de rappler un discours prononcé à Sherbrooke, plus tôt en 1978, par Mme Lise Payette, dans lequel discours le ministre déclarait que les revendications des femmes sont « ... porteuses d'un nouveau modèle de société, de nouveaux rapports sociaux et véhiculent un fort potentiel révolutionnaire ».

Enfin, il est probable que la classe ouvrière ne se retrouve pas tellement dans cet important document. Certes, les ouvrières bénéficieraient de plusieurs recommandations formulées par le CSF, advenant qu'on y donne suite. Mais on eût aimé que le CSF se penche sur les conditions particulières de ces travailleuses, car elles vivent souvent leur condition de femme plus péniblement que les travailleuses des classes moyenne et supérieure. Dans ce domaine également, les données précises étaient rares, mais il serait exagéré de prétendre qu'elles étaient inexistantes. Peut-être cet aspect de la condition féminine fera-t-il l'objet d'une étude particulière du Conseil du statut de la femme. Ce serait un excellent moyen pour le CSF, de tendre la main à ces Québécoises.

Voilà donc de façon plus que schématique quelques commentaires en marge de « Pour les Québécoises: égalité et indépendance ». Bien que le Conseil du statut de la femme semble éprouver quelque appréhension à ce que l'on fracasse la « globalité » de sa démarche qu'il dit avoir délibérément choisie, il faudra bien, dans les semaines à venir, que les analystes et les critiques décortiquent son rapport, secteur par secteur, comme ils le font pour tous documents publics. Ils se doivent d'informer la population des points forts et des autres... de cet important rapport, et on voit mal comment ils pourraient le faire en traitant de tous les sujets à la fois.

« Pour les Québécoises: égalité et indépendance » propose les principaux jalons d'une politique d'ensemble que le gouvernement peut élaborer, s'il en a vraiment la volonté. Le tableau est assez complet pour que l'on cesse de se demander ce que veulent les femmes et d'exiger qu'elles démontrent cent fois le bien-fondé de leurs demandes. Bien sûr, on mal servira encore des clichés comme « toutes les femmes ne veulent pas la même chose », « situation économique difficile » et autres salades. Il appartiendra aux femmes de se montrer moins naïves devant ces dérobades. Pour employer une expression chère à sa présidente, le Conseil du statut de la femme pourrait les « outiller », non seulement par des moyens techniques, mais aussi en diffusant des arguments étayés de faits puisés dans une analyse globale du budget provincial, pour que les femmes puissent rétorquer au traditionnel discours gouvernemental.

Les femmes ne tarderont pas à savoir si, oui ou non, le gouvernement du Québec a la ferme intention de jouer « un rôle de pilote ». Il faut donc leur donner une chance au capitaine, qui semble très bien disposé. Mais si la navire devait mettre le cap sur la côte opposée, les ministères ne peuvent escompter mouiller dans des mers tranquilles. Il s'en trouvera parmi nous pour leur signifier qu'il faut être soi-même autonome avant de s'associer à un projet collectif de souveraineté. Il y a désormais, pour les Québécoises, l'avant et l'après document sur la condition féminine.

■ Propos d'actualité

L'absence relative des femmes dans l'élaboration des structures de pensée de la société québécoise peut expliquer leur absence au sein des structures de pouvoir. Le pouvoir est la capacité qu'ont certains individus ou groupes de décider, d'orienter et d'imposer leur point de vue et leurs décisions à d'autres individus, groupes ou collectivités. A la lumière de cette définition, il semble évident que le pouvoir des femmes, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif, est fort réduit. Que ce soit dans les institutions privées, publiques ou parapubliques, dans les partis politiques ou encore dans les divers groupes de pression, les femmes n'exercent guère de pouvoir de décision.

(Pour les Québécoises: égalité et indépendance, rapport du Conseil du statut de la femme, octobre 1978)

■ Les coupures budgétaires à l'ACDI

Les réductions du budget de l'ACDI contemplées par le gouvernement signifient que le Canada se dérobe aux engagements internationaux qu'il a contractés à l'égard des peuples du tiers monde. Chose regrettable, mais il y a pis encore: en effet, les coupures s'appliqueraient également au plus fructueux des Programmes de l'ACDI, celui qui a été conçu pour soutenir les efforts des coopérateurs au service de groupes tels que les SUCO-CUSO, OXFAM, Inter Pares, de nombreux organismes d'Eglises, etc., connus sous le nom général d'Organismes non-gouvernementaux (ONG).

Personne n'ignore que les membres du personnel des ONG dans l'ensemble, mais surtout outre-mer, reçoivent des salaires bien inférieurs à ceux qu'offrent les agences gouvernementales ou les institutions des Nations Unies. Par ailleurs, quiconque a coudoyé des coopérateurs à la veille de leur départ pour le tiers monde ou à leur retour sait fort bien à quel point ils sont motivés et zélés pour leur travail. Il n'est donc pas étonnant qu'une récente étude, encore

inédite, parrainée conjointement par le Conseil des sciences du Canada et le Conseil canadien pour la coopération internationale, affirme que « l'apport réel de l'action des ONG... correspond à 2 ou 3 fois le montant des fonds qu'ils y ont consacrés ».

Puisqu'il en est ainsi, il semblerait que le gouvernement devrait, par l'entremise de l'ACDI, accorder priorité aux ONG dans son budget d'aide au développement. Or, qu'en est-il? La plus grande partie de ce budget est allouée aux grands programmes bilatéraux et multilatéraux (dans les « grands » pots, les bons onguents?), tandis qu'on n'accorde que \$58.35 millions aux programmes des ONG. Mais à présent, selon certains rumeurs, les coupures budgétaires réduiraient encore de près de \$4 millions les sommes allouées aux ONG, organismes qu'appuient directement ou indirectement des millions de nos concitoyens parce qu'ils sont convaincus que l'engagement personnel produit des résultats bien supérieurs aux activités institutionnalisées, abondamment pourvues de fonds mais réali-

■ Où la justice doit-elle trancher ?

(Lettre à M. Ghislain D. Laflamme, sous-ministre adjoint, directeur du Bureau des véhicules automobiles et M. Lucien Lessard, ministre des Transports.)

Nous avons eu l'occasion de représenter devant la Cour municipale de Montréal un justiciable accusé d'une infraction à l'article 236 du Code criminel, soit celle d'avoir conduit ou avoir eu la garde d'un véhicule automobile avec un taux d'alcoolémie supérieur à 80 milligrammes par 100 millilitres de sang.

Après l'enregistrement d'un plaidoyer de culpabilité, nous avons offert de produire une preuve sur la nécessité pour le justiciable en question de conduire un véhicule automobile aux fins de son travail afin d'a-

mener le juge à formuler la recommandation prévue à l'article 22 de la Loi d'indemnisation des victimes d'accidents d'automobiles.

Le juge a refusé de nous entendre, s'appuyant sur un jugement récent de la Cour supérieure prononçant en obiter dictum l'inconstitutionnalité de cette disposition. Il s'ensuivra nécessairement que la décision du directeur du Bureau des véhicules automobiles sera de suspendre le permis de conduire du justiciable en question.

Nous sommes informés, par ailleurs, par les fonctionnaires du Tribunal des transports que, sur appel de la décision du directeur du Bureau des véhicules automobiles portée en vertu de l'article 56 de la

Loi sur les transports, le Tribunal des transports renvoie le justiciable au juge qui a refusé de formuler la recommandation pour les motifs que l'on sait.

Le justiciable se trouve ainsi confronté à une impasse dont il subit seul les inconvénients dans le secteur le plus vital de son activité: son gagne-pain. Le dœni de justice se trouve de la sorte érigé en système. Ne croyez-vous pas que, dans les circonstances, il conviendrait de rappeler cette législation et d'en référer à la Cour d'Appel pour sa constitutionnalité?

pour Greenblatt Ginsberg & Finkelstein

Raymond LANDRY

Montréal, le 13 octobre 1978

■ L'Université Laval n'est-elle pas québécoise ?

(Lettre à M. Paquet, recteur de l'Université Laval.)

Je retiens, depuis trop longtemps deux questions, les voici:

Depuis plusieurs années déjà, l'Université annexe à mon chèque de paie, ainsi qu'à tous ceux de mes confrères à l'emploi de cette même institution et ce au moins une fois l'an une formule par laquelle je peux autoriser le service des finances, section de la paie à retenir à la source les sommes nécessaires à l'achat d'obligations d'épargne du Canada.

a) Pourquoi, la même occa-

sion ne nous est-elle pas offerte concernant les obligations d'épargne du Québec? b) Pourquoi, le fleurdélysé, notre drapeau national, n'est-il pas à la place d'honneur, c'est-à-dire en avant, dans le triangle donnant sur le boulevard Laurier? Est-ce que par hasard l'Université Laval ne serait pas ou plus financée par le gouvernement québécois dans sa presque totalité? Un peuple informe est un peuple libre: j'ai envie de me sentir libre.

Ghislain BERNIER
Ste-Foy le 16 octobre 1978

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2V 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne, \$60 par année; six mois \$33, trois mois \$21. À l'étranger \$65 par année; six mois \$36, trois mois \$24. Editions du samedi: \$19 par année. Edition quotidienne livrée à domicile par porteur \$1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

Les minorités ethniques au Québec

1) Une bouillabaisse culturelle «made in Québec»

par
Edward Bantey

L'accession au pouvoir du Parti québécois, il y a deux ans, a eu pour effet, bien sûr, d'accroître le malaise généralisé qu'éprouvèrent déjà, dès le début des années soixante, les minorités ethniques au Québec, tout particulièrement celles dont l'intégration linguistique et forcément économique au milieu anglo-québécois était fort avancée.

Pour ces minorités, le 15 novembre 1976 marquait le pas décisif dans la montée du nouveau nationalisme québécois et signifiait, du moins à première vue, le caractère irréversible du processus de l'indépendance amorcée par Jean Lesage, évidemment à son insu, il y a vingt ans. Aujourd'hui, selon le journaliste Claude Hénault (The Gazette, le 23 septembre), certains anglophones se croient vus, de façon permanente, à «un statut de seconde zone».

Il s'agit là d'une situation malsaine. Et, puisque les Québécois se dirigent vers un choix constitutionnel historique, l'angoisse que ressentent les minorités à l'heure actuelle comporte des conséquences infiniment plus graves que le sentiment d'hostilité que pouvaient provoquer autrefois les slogans nationalistes de M. Lesage et feu Daniel Johnson.

Leur propre identité s'étant renforcée, autant sur le plan juridique que dans la vie quotidienne, nombreux sont les Québécois francophones qui songent, de plus en plus, à l'avenir de ces minorités. Ils se demandent s'ils peuvent se payer le luxe de rejeter l'apport de 20% de la population et examiner les conséquences possibles d'un tel rejet.

Sur le plan politique, par exemple, le traumatisme vécu par les groupes minoritaires peut avoir pour effet de déformer, même aux yeux d'une bonne partie de la population francophone, l'imposant bilan législatif du gouvernement Lévesque. D'ailleurs le phénomène se manifeste déjà: l'énervement calculé des milieux d'affaires, articulé par certains des médias qu'ils contrôlent, exerce une influence négative marquée sur les attitudes de l'ensemble de la société québécoise.

Il en est de même sur le plan social où la méfiance des minorités face au gouvernement peut avoir pour effet d'envenimer la conjoncture économique et compromettre sérieusement la mise en oeuvre du programme social qu'il véhicule. Un gouvernement qui a pour but d'instaurer une société plus équitable, pour ne pas dire social-démocrate, a besoin de l'appui de ces groupes minoritaires parmi lesquels on retrouve certains des éléments des plus dynamiques.

Sur le plan économique, il serait naïf de minimiser l'effet du chantage politique que les milieux d'affaires pratiquent sur les minorités. Les informations tendancieuses aidant, le travailleur issu d'un groupe minoritaire n'est guère porté à comprendre qu'inévitablement son sort est davantage lié à celui de ses camarades francophones qu'aux intérêts des grands patrons de la Sun Life.

Dans les circonstances, il n'y a rien de surprenant que, sur le plan culturel, les minorités ethniques aient tendance à contester les désirs légitimes de la majorité d'ériger un Québec français. Il est difficile de s'identifier à une telle démarche lorsqu'on a l'impression, aussi farfelue qu'elle puisse l'être, que seule la résistance peut assurer la sauvegarde de ses libertés. Qui voudrait contribuer à la disparition de sa spécificité? L'élection complémentaire dans Notre-Dame-de-Grâce offrait, surtout au gouvernement mais également aux partis de l'opposition, l'occasion rêvée de faire le point sur une politique globale que pourrait envisager le Québec pour réaliser cette société pluraliste esquissée dans le Livre blanc sur la politique culturelle québécoise. Effectivement ni le gouvernement ni les partis d'opposition ont su ou ont voulu profiter de l'occasion.

Le Parti québécois, ayant choisi un francophone comme candidat, a jugé qu'il valait mieux afficher un «low profile» dans un comté perdu d'avance. Les minorités ethniques, qui étaient en droit

de s'attendre à une définition non équivoque de la politique gouvernementale à leur égard, sont restées sur leur faim.

Les libéraux de Claude Ryan ont su bénéficier électoralement du vacuum laissé par le PQ et par l'Union nationale, disparue après le temps d'une rose comme interlocuteur possible auprès des non-francophones. Mais M. Ryan, logicien incomparable lorsqu'il fut éditeur, était moins bien inspiré durant la campagne dans NDG: tout en critiquant certains aspects de la loi 101 et l'option souveraineté du gouvernement, il ne s'est pas compromis au point d'élaborer une politique globale en ce qui a trait aux minorités.

Quant à l'Union nationale, dépourvue de sa politique de «libre choix», elle n'avait effectivement rien à dire aux anglophones. De fait, en 1978, l'UN ne présente guère plus d'intérêt pour les minorités que ce parti pouvait en présenter lorsque Maurice Duplessis fut élu en 1936.

Après NDG, cependant, on eut droit à de nombreuses autopsies.

Des déclarations du premier ministre qui appréhendaient un clivage dangereux entre francophones et anglophones, à l'analyse pessimiste de Pierre Bourgault (LE DEVOIR, le 21 juillet) qui est certain qu'il n'y a rien à faire, en passant par le plaidoyer de David Payne (LE DEVOIR, le 2 août) qui s'étonne du peu de succès des efforts gouvernementaux visant à un rapprochement, il se dégage l'impression qu'on assiste à un spectacle de l'opéra de Pékin à l'étranger. Ce qui est «réalisme» pour les artistes — et sans doute pour les Chinois — n'est qu'abstraction brumeuse pour les spectateurs occidentaux. Et, dans le cas qui nous préoccupe, les spectateurs confus sont nuls autres que les groupes minoritaires.

Heureusement pour tous, Michel Roy, (LE DEVOIR, le 15 juillet) a jugé que le moment était peut-être propice pour s'interroger, une ultime fois, quant aux sources de l'incompréhension mutuelle qui caractérise les rapports entre le gouvernement et les minorités. L'affreuse alternative consiste à laisser pourrir la situa-

tion, ce qui mènera fatalement au clivage brutal que craint M. Lévesque.

Si le gouvernement désire éviter une telle rupture — et le Livre blanc sur la politique culturelle l'indique clairement — il serait insensé de rejeter du revers de la main, comme le fait M. Bourgault, l'appel en faveur de nouveaux efforts visant à un rapprochement.

M. Bourgault défend une thèse fataliste à l'effet qu'il ne peut exister de stratégie pour rétablir le dialogue. Ce faisant, il tombe précisément dans le piège qu'un certain groupe d'Anglo-Québécois tend aux autres membres de la société québécoise.

Appuyée par sa contrepartie francophone, ce groupe influe s'efforce, de façon habile et systématique, de vendre une formule démagogique qu'affectionna naguère Maurice Duplessis. Ce dernier disait que le socialisme était l'antichambre du communisme; en 1978, en effet, les nouveaux pourvoyeurs de désastres affirment que la souveraineté est l'antichambre du racisme.

Il s'agit là d'une formule astucieuse. Ainsi ces gens exécutent-ils un tour de force pour masquer leur propre racisme: tout en semant l'effroi au sein de leur communauté et des allophones, ils accablent la majorité (puisque, au fond, c'est le peuple québécois tout entier et non uniquement le gouvernement qui se voit accusé) d'une basse calomnie contre laquelle ils n'ont pu rien.

Le racisme qu'affiche ce groupe, M. Bourgault le qualifie de «donnée historique permanente», affirmation qui, quoiqu'exagérée, n'est pas dénuée de fondement. Mais l'ancien chef du RIN confond ce qu'il appelle un peu cavalièrement «le racisme des Anglais» avec l'attitude des minorités en général lorsqu'il décrit un bloc monolithique de 20% de l'électorat «irréductiblement aliéné» au gouvernement.

M. Roy, lui aussi, parle de «la communauté anglophone». Et force nous est de reconnaître que la plupart des Québécois francophones, dont certains membres du gouvernement actuel, s'adonnent à la même imprudence. Peu à

peu, nous institutionnalisons un mythe.

De fait, cette célèbre «communauté» — M. Bourgault évoque également la notion de «cette collectivité» — n'existe tout simplement pas, que ce soit sur le plan social, culturel ou même linguistique. La «communauté» en question est constituée d'une brochette de «petites patries» lesquelles, au fond, ont peu en partage si ce n'est ce bizarre front commun qui a pris naissance durant les années soixante. Et même si, depuis quelques mois, certains médias (The Gazette, par exemple) ont atténué leur «ardeur» anti-autonomiste, ils répandent toujours, consciemment ou inconsciemment, la notion qu'il existe au Québec un tout minoritaire homogène et non toute une gamme d'ethnies bien diverses.

C'est avec ces multiples minorités — et non avec une communauté imaginaire — qu'il faut ériger les ponts dont parle Michel Roy. Mais il est impensable d'entreprendre un tel projet si l'on ignore la nature du problème, si on laisse persister ce mythe. Ce n'est pas en qualifiant d'«Anglais» ou d'«anglophones» ou d'«Anglo-Québécois» tous les non-francophones du Québec, autrement dit en cuisinant une espèce de bouillabaisse culturelle manquée, que nous y parviendrons.

Il n'est point nécessaire d'être sociologue ou scientifique social pour constater le bien-fondé d'une telle affirmation. On a qu'à parcourir les rues et les quartiers de Montréal, là où le problème se pose véritablement, pour s'en apercevoir. Les «deux solitudes» de Hugh MacLennan, eu égard au contexte actuel, se sont multipliées depuis vingt ans.

Ceci étant dit, il ne faut pas non plus culpabiliser tous les Anglo-Québécois parce qu'un petit groupe d'entre eux refuse, tout comme M. Trudeau d'ailleurs, de reconnaître le dynamisme de la situation socio-politique au Québec. Il est étonnant, par ailleurs, que personne n'a jugé bon, jusqu'à maintenant, de sonder et d'analyser en profondeur les sentiments actuels du milieu anglo-québécois. Il se peut qu'une telle étude révélerait une évolution insoupçonnée. Ce n'est pas une situation aussi en noir et blanc que certains veulent le laisser entendre.

Pour les Québécois francophones, il s'agit peut-être de s'ajuster à une «nouvelle» réalité en ce qui concerne ce caractère diffus des minorités dites «anglophones». Cette réalité cadre difficilement avec une autre «donnée historique», moins permanente, espérons-le, que celle citée par M. Bourgault, c'est-à-dire, la méfiance traditionnelle qu'éprouvent les Québécois francophones face aux étrangers.

Il y a dix ou quinze ans, les Anglo-Québécois, les vrais, eurent à affronter cette même réalité. Lors de la montée nationaliste du temps de la «Révolution tranquille», se sentant démographiquement coincés, ils s'empressèrent de rechercher l'apport des autres minorités ethniques, ne serait-ce que pour les englober dans un tout dit «anglophone». C'était de bonne guerre.

Ironie du sort, cette «salade» a été si bien réussie que même l'intelligentsia francophone l'avale maintenant sans trop se méfier des dangers inhérents à l'hypothèse que les minorités au Québec constituent un bloc.

Pire encore, l'acceptation tacite de cette hypothèse semble inciter nos gouvernants à agir de façon aussi irrationnelle que l'élite anglo-québécoise lors de

la montée nationaliste dans les années soixante. Nerveux, on semble s'accrocher — comme le faisait antérieurement cette élite — à une politique de «la carotte et du bâton» laquelle a non seulement le défaut d'être tout à fait superficielle mais qui, en même temps, s'avère manifestement inefficace. Dans une société adulte, les bonnes intentions qui masquent des menaces sous-entendues ne peuvent se substituer au franc dialogue, comme M. Trudeau s'en est aperçu lors de la dernière conférence fédérale-provinciale.

Certains membres de la minorité anglo-québécoise ont cru, durant les années soixante, que la paix s'achetait avec des déclarations d'amitié et/ou s'imposait avec des menaces économiques. Il ne faut pas croire qu'une telle stratégie, adaptée cette fois aux exigences de la majorité québécoise, s'avèrera plus efficace en 1978 lorsqu'elle est appliquée aux minorités.

Le Livre blanc de M. Laurin affirme que tout citoyen est Québécois «à part entière». Il s'agit là d'un noble sentiment qui, de toute évidence, laisse les minorités indifférentes. Ce qu'elles désirent plutôt c'est la certitude qu'un Québec français leur assure le plein respect de leur spécificité culturelle. À l'instar des Québécois francophones qui, depuis des années, n'acceptent plus les expressions de «bonne volonté» de la majorité anglo-canadienne, les minorités au Québec ne se contentent plus de bonnes intentions tout aussi obscures de la part des représentants de la majorité.

Si nous désirons bâtir un Québec adulte et français qui sait profiter des avantages d'une société pluraliste, il ne faut pas non plus présumer qu'il s'agit d'une perte de temps que de rechercher un rapprochement. Pierre Bourgault, pour ne citer que lui parmi les pionniers du mouvement indépendantiste, avait compris que le nationalisme renfermé de l'école du chanoine Groulx était dépassé, que le pays qu'est et peut devenir le Québec devait être ouvert au monde — en commençant, faut-il le dire, par une ouverture aux non-francophones qui habitent son territoire.

Enfin, pour tout dire, ce n'est pas avec des douces paroles assorties d'avertissements que les minorités seront amenées à comprendre le projet collectif des Québécois. Ce n'est pas non plus avec de la politesse — la soudaine découverte par M. Ryan d'une passion raffolante pour les banquets et les cérémonies religieuses italiennes étalée à la une — qu'elles vont comprendre. Les minorités, tout comme les Québécois francophones, en ont marre de ce genre de courtoisie.

Les membres des minorités ethniques, avouons-le, ont été accablés par une espèce d'hystérie collective depuis quelques années. Mais qui pourrait garder son sang-froid en étant assujéti quotidiennement à la propagande apocalyptique de certains médias, dont plus spécifiquement le Montreal Star, le poste CFCF et le Suburban? Ce qui est remarquable, comme nous l'avons indiqué auparavant, c'est que cette campagne n'ait pas dégénéré en violence.

Le Québec porte en son sein une multitude de solitudes, quelques-unes d'entre elles plus importantes que les autres. Tout ou tard, il faudra y faire face si nous voulons éviter cette polarisation ultime qu'inconsciemment, bêtement même, nous sommes en voie de promouvoir.

Lundi:
Le vrai visage d'une «communauté»

LIBRE OPINION

De la Pléiade à la francisation québécoise

par
Louis Landry

En «libre opinion» dans LE DEVOIR du 8 novembre, M. Louis-Paul Béguin veut démontrer que si on laissait notre langue québécoise suivre le processus normal de son évolution, elle serait vite assimilée par l'anglais qui deviendrait langue unique. Il prétend que le québécois ne peut être une vraie langue, et donc que la seule alternative qui nous reste, c'est l'anglais et le français. Comme, selon lui, les Québécois ont déjà choisi le français, il est trop tard pour reculer. Il en conclut qu'il faut le plus possible coller le français de France et, dans ce but, lutter contre le processus normal de l'évolution de notre langue québécoise.

Sa démonstration, il semble l'admettre lui-même, va à l'encontre de presque tous les principes de la linguistique moderne. Mais cela ne le gêne pas trop puisque, à son avis, la linguistique n'est pas une science et qu'en plus elle est divisée en plusieurs écoles. Autant dire que la linguistique est tellement empirique qu'on ne peut s'y fier pour étudier les questions de langue.

Par exemple, il écrit en toutes lettres qu'il est absolument faux que c'est le peuple qui fait la langue. Or, il suffit d'ouvrir n'importe quel manuel de linguistique des cinquante dernières années pour y voir que c'est, l'usage qui fait la langue, et surtout l'usage populaire. Que M. Béguin s'en tienne aux vieilles notions préhistoriques, c'est son affaire, mais il ne pourra faire oublier aux lecteurs du DEVOIR qui s'y connaissent un peu que

Saussure, il y a près d'un siècle, a fait de la linguistique une science expérimentale, et que Meillet, Vendryes, Cohen, Martinet, pour ne nommer que les plus importants francophones, en ont fait une science de plus en plus précise et sûre.

Tout de même, comme M. Béguin n'admet pas les découvertes les mieux établies de la linguistique moderne, faisons appel, pour étudier le cas qu'il nous soumet, au simple bon sens, appuyé par les témoignages historiques.

M. Béguin explique que, au Québec, nous avons en présence une langue dominatrice forte, l'anglais, et une langue dominée moins forte, le québécois (ou le français, ce n'est pas clair dans son texte). Il affirme que, dans un tel cas, la langue dominatrice forte finit par assimiler la langue dominée moins forte, si elle est laissée à elle-même. La linguistique moderne prouve que ça ne se passe pas comme ça, mais comme M. Béguin ne croit pas à la linguistique moderne, passons-nous-en. Contentons-nous de rappeler comment l'anglais et le français, les deux langues que M. Béguin prétend connaître, sont nées et se sont développées. Elles illustrent exactement le contraire de ce que dit M. Béguin.

L'anglais s'est développé en Angleterre sous la domination des Normands, c'est-à-dire une domination francophone.

À partir de 1066, Guillaume le Normand a imposé le français en Angleterre par tous les moyens politiques, légaux et violents qu'on peut imaginer. Tout s'y faisait officiellement en français, entre autres, les procès. Ce n'est pas pour rien que les devises anglaises les plus connues: «Dieu et mon Droit» et «Honi soit qui mal y pense» sont officiellement françaises dans le texte. À cette époque, la langue anglaise était une langue nais-

sante, populaire, locale, faible et dominée s'il en est. La noblesse du temps la méprisait. Quand même, le peuple qui a toujours le dernier mot en cette matière a fini par l'imposer à ses maîtres pourtant tout-puissants qui n'avaient pu imaginer qu'une langue si faible, laissée à elle-même et même combattue sans merci, puisse avoir une telle vitalité. Et c'est vers 1730, soit peu d'années avant notre Conquête, que l'anglais chassait définitivement le français des textes officiels d'Angleterre. Ce qui n'a pas empêché Lord Durham, qui avait les notions linguistiques de M. Béguin, de croire qu'il pouvait réaliser ici ce que les Normands n'avaient pas réussi chez lui: imposer par la force une langue forte et dominatrice. On sait le succès qu'a eu son rapport.

Voyons maintenant ce qui s'est passé à la naissance du français en France.

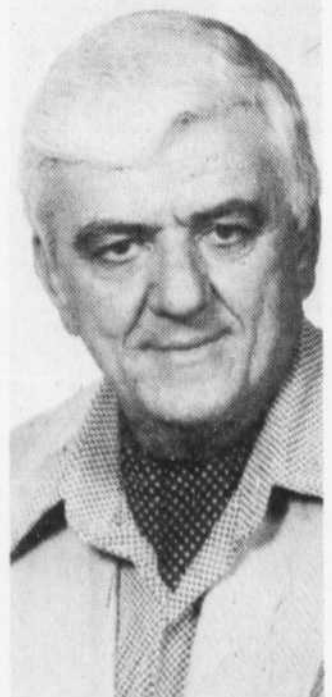
Il y avait sur le territoire français des Gaulois qui avaient été dominés par les Romains qui y avaient implanté le latin, une langue internationale, forte et dominatrice. Les Francs, venus du Nord, y implantèrent à leur tour une langue germanique, internationale, forte et dominatrice.

Essayons maintenant de nous représenter M. Béguin, dans LE DEVOIR de l'époque, prédisant ce qui allait se passer dans le millénaire suivant.

«Toute langue «française» serait à cheval sur deux systèmes et ne pourrait jamais devenir un système fermé bien particulier car le german et le latin sont

AUJOURD'HUI à
CKVL de 3 h à 4 h 30

Du tout nouveau
dans l'évangélisation!



L'abbé Jean-Paul Bourret sera l'invité de Gilles Proulx et fera une importante communication. Parents éducateurs, prêtres soyez à l'écoute.

ASSEMBLEE POPULAIRE

EN VUE DU RÉFÉRENDUM

UN ÉTAT SOUVERAIN POUR UN QUÉBEC LIBRE

Grande assemblée populaire la troisième d'une série organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal



PRINCIPAUX ORATEURS

Dr Pierre-Marc Johnson
Ministre du Travail
M. Claude Rochon, Président
Mouvement National des Québécois
M. Guy Bouthillier, Président
Comité du Référendum
de la SSJB-M
M. Grégoire Bergeron
Étudiant

ENDROIT

Auditorium Le Plateau
3700 rue Calixa-Lavallée
Parc Lafontaine

DATE

Le lundi 20 novembre 1978

à 20 heures

ENTRÉE LIBRE

INVITATION À TOUS
LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

Vente de fin d'année PEUGEOT 504 DIESEL

SEDAN AUTOMATIQUE

Choisir le diesel, c'est jouer la carte de l'économie. Peugeot, dans ce domaine, s'appuie sur sa longue expérience forte de plus d'un million de moteurs.



Frais de préparation et livraison en sus

\$8595

GARANTIE

MODÈLE 78

• Économisez \$2725, par rapport à un modèle 1979.

Équipement standard, transmission automatique, direction assistée à crémaillère, freins à disques assistés, suspension indépendante, lave-vitres avant à commande électrique, toit ouvrant, sièges avant à dossiers inclinables, pneus Michelin radiaux, glaces teintées, lunette arrière chauffante, montre, totalisateur journalier, moulures latérales, garnitures en acier inoxydable, sécurité «enfants» aux portes arrière, accoudoir central arrière escamotable.

• Modèle familial diesel automatique disponible en supplément...

ROGER

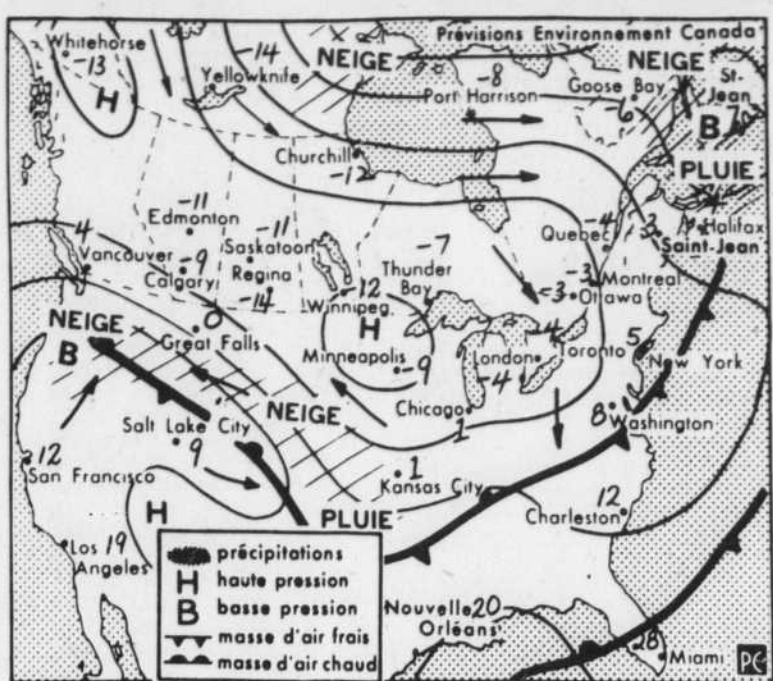
AUTOMOBILES LTÉE

4269 ouest, Ste-Catherine, Montréal

Le plus important
concessionnaire Peugeot
au Canada

932-2925

LA MÉTÉO



Une faible perturbation a traversé l'ouest du Québec hier. Cette perturbation doit atteindre les Maritimes ce matin. Une haute pression envahira la province au cours des prochaines 48 heures. De façon générale, le ciel sera dégagé sauf en terrain montagneux où il pourrait y avoir quelques flocons de neige.

Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé et froid. Maximum de moins 15 à moins 18. Aperçu pour mardi: ensoleillé et encore froid.

Lac St-Jean, Saguenay: généralement ensoleillé et froid. Possibilité de quelques flocons de neige dans la région du Saguenay. Maximum de moins 9 à moins 11. Aperçu pour mardi: ensoleillé et froid.

Mauricie, Parc des Laurentides: ensoleillé et froid. Vents modérés. Maximum de moins 10. Aperçu pour mardi: ensoleillé et froid.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne des Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé: dégagement partiel et vents modérés. Quelques flocons de neige. Maximum de moins 8. Aperçu pour mardi: ensoleillé et froid.

Sept-Îles, Basse Côte nord Anticosti, Baie-Comeau: ensoleillé et vents modérés. Froid. Maximum de moins 10 à moins 12. Aperçu mardi: ensoleillé et froid.

Pontiac-Gatineau et Laurentides: vents modérés, généralement ensoleillé et froid. Maximum de moins 10 à moins 12. Aperçu pour mardi: ensoleillé et froid.

Québec, Rivière-du-Loup-La Malbaie: vents modérés, ensoleillé avec passages nuageux surtout en après-midi. Maximum de moins 8 à moins 10. Aperçu pour mardi: ensoleillé et encore froid.

Outaouais, Montréal: vents modérés, ensoleillé avec passages nuageux surtout en après-midi. Froid. Maximum de moins 6. Aperçu pour mardi: ensoleillé et froid.

Trois-Rivières, Drummondville, Estrie, Beauce: vents modérés, ensoleillé avec passages nuageux surtout en après-midi. Froid. Maximum de moins 8. Aperçu pour mardi: ensoleillé et froid.

reusement, on se demande ce qu'il va advenir de l'OCQ. Parce qu'un journal a décidé de picorer la direction de l'Office à cause de questions de détail, il est probable que le gouvernement québécois va profiter de l'occasion pour éliminer M. Mireault et d'autres dirigeants de l'Office avant la fin de leur mandat.

« Ce ne sera pas la première fois que ce gouvernement pratique le chantage auprès de hauts fonctionnaires qui ne font pas son affaire ou qui ne sont pas assez dociles. On a ainsi fait d'incroyables pressions sur un important membre d'un organe de sécurité publique qui avait pourtant de longs états de service et qui se voyait forcé de démissionner ou d'être mis à la porte par modification législative (M. Ryan faisait vraisemblablement allusion au Conseil de sécurité de la CUM et à l'un de ses membres).

M. Ryan a finalement commenté la question cruciale des dissidents garnistes au sein du parti. « Il n'y a rien de pire que des mécontents pour entraver la bonne marche d'un parti, a-t-il dit. Comme directeur du DEVOIR durant quinze ans, je n'ai jamais mis personne à la porte. Mais quand quelqu'un ne faisait pas l'affaire, je lui montrais simplement clairement que la porte était grande ouverte au cas où il ait l'intention de s'en aller.

« C'est la même chose au PLQ, a conclu M. Ryan. Nous avons vu lors d'élections récentes à d'autres paliers (à Longueuil ou les « ryanistes » appuyant le candidat Viau tandis que les « garnistes » appuyaient Jean Huot contre le maire Marcel Robidas) que nous pouvons avoir une action efficace, à condition d'être unis. Ceux qui ne sont pas bien avec nous n'ont qu'à adhérer à d'autres partis, je les engage à le faire. »

Une enquête

compagné que de deux conseillers. On lui refuse l'autorisation de pénétrer dans le domaine.

Les responsables de la secte reviennent ensuite sur leur décision. M. Ryan pourra revenir vendredi soir, en compagnie de journalistes, s'il le désire.

Le jour dit, deux avions de brousse atterrissent à Port Kaituma. Neuf journalistes, deux avocats, quatre parents dont les enfants sont à Jonestown, accompagnent M. Ryan en plus de ses conseillers. Ils passent la nuit dans la commune.

À partir de ce moment, les informations sont confuses. L'Eglise du temple des peuples diffuse samedi à minuit un communiqué donnant à penser que M. Ryan a été satisfait par ce qu'il a vu. Le document affirme qu'il a eu des entretiens particuliers avec une douzaine de membres de la mission. Il a pris la parole devant plus d'un millier d'entre eux.

Le département d'Etat estime que 1.200 Américains y vivent. Il a rencontré M. Jim Jones, le père spirituel, en présence de la presse, ajoute le communiqué. Le groupe se retrouve samedi en soirée sur la piste de l'aéroport, prêt à rembarquer à bord des deux appareils qui l'ont amené. Six à dix membres de la secte ont exprimé le désir de rentrer avec lui.

En quittant San Francisco, il y a six jours, M. Ryan avait déclaré: « Je vais mener une enquête sur les conditions de vie des Américains qui vivent dans cet établissement. On m'a dit qu'ils travaillent de l'aube au crépuscule et qu'ils ont des victimes de châtiments corporels et spirituels très durs s'ils ne travaillent pas assez. »

Une partie du groupe, dont M. Ryan monte à bord d'un « Twin Otter » de 14 places mis à leur disposition par la compagnie aérienne nationale guyanaise. L'un des membres de la secte, qui avait affirmé vouloir rentrer avec eux, sort soudain un revolver et fait feu sur ses compagnons religieux qui ont exprimé leur désir de partir. Une jeune femme est grièvement blessée. Tout le monde quitte précipitamment l'appareil.

À ce moment précis, un tracteur s'engage sur la piste. Il tire une charrette contenant d'autres membres de la secte. Ceux-ci ouvrent le feu à leur tour. M. Ryan s'écroule ainsi que deux journalistes de la chaîne NBC, MM. Don Harris et Bob Brown, et un photographe du quotidien San Francisco Examiner, M. Greg Robinson. Une des membres de la secte, Mlle Patricia Clark, est également tuée. Neuf autres personnes sont atteintes, certaines grièvement blessées.

Le « Twin Otter » a été endommagé au point d'être inutilisable. Les survivants se précipitent vers l'autre appareil. Le pilote peut prendre à son bord la blessée ainsi que l'équipage de l'autre appareil. Mais en passant à l'action en vue des prochaines élections, il réussit à décoller en catastrophe.

Arrivé à Georgetown, il prévient immédiatement les autorités qui dépêchent immédiatement 1.500 policiers et militaires sur les lieux. Mais il fait nuit. La présence de la carcasse du « Twin Otter » rend la piste d'atterrissage de Port Kaituma impraticable. Ils doivent attendre l'aube avant d'évacuer le camp.

Des bruits de suicide collectif au sein de la secte commencent à courir. Un de ses membres déclare avoir marché 32 km jusqu'à Mathews Ridge pour fuir Jonestown et affirme que 200 de ses compagnons avaient commis un suicide collectif avant son départ et que 200 autres s'approprièrent à le faire quand il a fui, rapporte le département d'Etat.

La chose semble vraie. Les policiers guyanais auraient découvert plusieurs cadavres dans la mission. Au département d'Etat, un groupe de travail est constitué pour suivre l'affaire. Le FBI, la police de San Francisco et de Los Angeles et l'attorney-général de Californie sont prévenus. Trois mille membres de l'Eglise du temple des peuples sont encore en Californie depuis que Jim Jones décida en 1974 d'aller s'établir en Guyane où le gouvernement lui accorda 10.000 hectares de terrain.

La Maison-Blanche, le commandement militaire intégré et le conseil national de sécurité des États-Unis sont alertés. On décide de l'envoi immédiat d'un avion de transport géant C-141, équipé d'une installation de soins.

M. Ryan avait été élu maire du secteur sud de San Francisco en 1962. Il exerçait son troisième mandat de député au Congrès. À Georgetown, l'ambassadeur des États-Unis, M. John Burke, a déposé une protestation auprès du premier ministre de Guyane et demeure en contact direct et permanent avec les autorités guyanaises.

« L'Eglise du temple des peuples » est une secte religieuse qui a vu le jour dans le Nord de la Californie, il y a 15 ans. Une

polémique a marqué son transfert en Guyane l'année dernière.

Cette secte s'était donnée pour but de supprimer l'oppression des pauvres, d'éliminer les différences de classes et de prouver que des gens d'origines différentes pouvaient vivre ensemble. La secte, qui à un moment déclarait avoir 20.000 adhérents, avait réalisé des projets d'assistance sociale ainsi qu'un centre de réhabilitation qui aurait soigné des centaines de drogués. Souvent, le temple de style gothique de la secte, à San Francisco, rassemblait jusqu'à 5.000 fidèles le dimanche.

L'année dernière, avant que la secte n'aille s'établir en Guyane, le magazine californien « New West » avait publié les témoignages de dix anciens membres de la secte qui déclaraient qu'on les avait forcés à déclarer leurs biens à l'Eglise. Ils ont déclaré avoir été frappés au cours de séances rituelles et avoir été contraints de signer des confessions afin que l'Eglise puisse les faire chanter.

James Jones, leader de la secte, autrefois évangéliste dans l'Indiana, a fait répondre par ses collaborateurs que les dix personnes étaient des mécontents qui avaient essayé de faire chanter l'Eglise.

Les libéraux

firmé que seul le Parti libéral et lui peuvent assurer l'avenir d'un Canada fort.

Le premier ministre a donné le ton aux discussions qui ont suivi samedi et tout à tour les intervenants ont critiqué les médias ainsi que l'opposition. Même le député libéral de la région de Windsor M. Mark MacGuigan, qui est normalement un modéré, a adopté un ton plus partisan. Il a soutenu que le leader de l'opposition Joe Clark est un « faible d'esprit » et que les premiers ministres René Lévesque et Peter Lougheed sont des « petits esprits ».

M. MacGuigan reprenait là l'attaque du premier ministre qui avait affirmé vendredi que M. Clark céderait à toutes les demandes des provinces s'il était premier ministre.

Plus tard, le député de Windsor a affirmé à un journaliste que MM. Lougheed et Lévesque sont des « fanatiques », l'un dans le domaine de l'économie et l'autre parce qu'il est nationaliste.

La seule note quelque peu discordante est venue de John Evans, candidat libéral défait dans Rosedale le 16 octobre.

S'adressant aux délégués qui participaient à un atelier consacré à « l'harmonie nationale », M. Evans, ancien membre de la commission Pénin-Roberts, a dit que les membres du parti devraient cesser de blâmer les médias et de les tenir responsables de leurs problèmes.

Il a soutenu que les libéraux n'avaient pas réussi à trouver le moyen d'exprimer clairement leur position sur la question de l'unité nationale.

« Il ne peut y avoir d'ennemis parmi les gens qui veulent vraiment travailler ensemble. »

Interrogé plus tard, M. Evans n'a pas voulu critiquer l'attitude du premier ministre Trudeau et des autres libéraux qui se livrent à des attaques personnelles contre ceux qui ne partagent pas exactement la conception qu'ils se font du Canada.

M. Evans a tenu à dire qu'il ne pouvait pas adopter cette attitude, mais, a-t-il ajouté, je suis peut-être naïf, après tout j'ai été battu le 16 octobre.

Comme la plupart des libéraux, M. Evans estime que l'unité nationale est le problème le plus pressant au pays et il croit que les Québécois renonceraient à toute idée d'indépendance ou de souveraineté-association si les anglophones du pays reconnaissent leur importance et acceptent l'égalité linguistique d'une mer à l'autre.

C'est pourquoi la plupart des ministres qui ont parlé aux délégués du problème de l'unité nationale leur ont demandé de travailler en ce sens afin de prouver aux Québécois qu'il y a une place pour eux au Canada.

En dépit des propos rassurants du secrétaire d'Etat M. John Roberts, qui a affirmé que la bataille du référendum va être gagnée au Québec, plusieurs ministres qui participaient aux discussions ont dû admettre qu'ils étaient plutôt inquiets.

Le solliciteur général a cependant été le seul qui est allé jusqu'à dire qu'il n'était pas du tout convaincu que les fédéralistes remporteraient la victoire au référendum.

Par ailleurs, au cours de ce congrès, les libéraux ontariens ont décidé que le « post mortem » est fini et qu'il est temps de passer à l'action en vue des prochaines élections, a tenu à dire le sénateur Royce Firth, qui est un des responsables de la campagne des libéraux en Ontario.

Selon lui, les délégués croient que le creux de la vague est passé et que la popularité des libéraux de M. Trudeau est à la hausse.

M. Firth est d'avis que l'électorat voulait tout simplement se défouler contre M. Trudeau lors des élections complé-

mentaires, mais que ce n'était qu'un problème passager. Il estime que c'est évidemment l'économie et l'unité nationale qui seront les grands thèmes de la prochaine campagne électorale. Toutefois, comme les libéraux ont appris à leurs dépens que les Ontariens ne sont pas tellement intéressés à la question de l'unité, ce thème sera associé à celui de l'économie.

C'est pourquoi on a pu entendre en fin de semaine des ministres dire: « L'unité nationale est notre plus grand problème économique ».

Et comme les libéraux croient que tout cela est un problème de confiance en l'avenir, ils essaieront de convaincre l'électorat que seul le parti libéral et M. Trudeau peuvent assurer que le Canada restera fort et uni.

Mgr Lefebvre

vent défié l'autorité papale en ordonnant des prêtres dans son séminaire d'Ecône, en Suisse, voit dans ces changements « la main du diable dans Rome ».

Son refus d'obéir à Rome avait amené le pape Paul VI à le suspendre « a divinis » le 24 juillet 1976.

Toutefois, le pontife défunt voyait planer dans la rébellion du prêtre français la menace d'un schisme aussi avait-il évité toute confrontation majeure avec l'archevêque d'Ecône.

Bien que Jean-Paul II ait fait de l'application des réformes du Concile Vatican II la pierre de touche de son pontificat, sa condamnation de toute ingérence de l'état dans les affaires de l'Eglise en Pologne constitue un terrain d'entente possible avec Mgr Lefebvre qui n'a jamais caché un anti-communisme farouche.

Les observateurs conviennent qu'il est peu probable que les deux hommes entre en communion d'idées à court terme. Cette audience pourrait néanmoins amorcer une réconciliation. Dans le cas contraire, le prêtre rebelle pourrait à nouveau être sanctionné.

De bonnes sources, on a précisé à l'AFP que le chef de la « fraternité sacerdotale de St Pie X » avait demandé audience au pape dans une lettre transmise « par un cardinal ami », qui serait italien. Selon le journal « La Nazione », qui a donné la nouvelle dimanche matin, l'entrevue aurait duré près d'une heure trois quarts. Mgr Lefebvre, indiqué-il, est arrivé discrètement vers 16 heures locales dans une voiture « Peugeot » de couleur gris-métallisé, immatriculée en Suisse. Il s'est présenté à la grille du Vatican dite du St-Office, où deux prêtres l'attendaient dans une voiture pour le conduire au Palais apostolique. Il ne devait réapparaître qu'à 17 heures 45.

Le Saint-Siège et la maison de la « fraternité » à Albano, près de Rome, ont d'abord tenté d'ignorer l'information. La maison pontificale a déclaré, en réponse à de multiples questions, qu'elle ne connaissait que les audiences officielles. « Un des secrétaires du pape a dit: « vous n'avez qu'à vous adresser au porte-parole officiel », porte-parole qui est resté introuvable pendant plus d'une heure.

Albano, un porte-parole de Mgr Lefebvre particulièrement irascible a déclaré: « si le Saint-Siège confirme, cela le regarde. Monseigneur et moi, nous sommes allés à plusieurs reprises au Vatican, à la basilique St-Pierre, par exemple. Vous n'avez qu'à vous renseigner ailleurs. La presse ne nous a fait que du mal. Le porte-parole n'a même pas voulu reconnaître la présence à Albano de Mgr Lefebvre, qui a été confirmée par l'évêque de la petite ville, Mgr Gaetano Bonicelli.

Visiblement, on est irrité des deux côtés, chacune des parties ayant tendance à reprocher à l'autre une indiscrétion.

Dès son discours-programme du 24 octobre dernier, Jean-Paul II avait rappelé que la fidélité à l'Eglise « excluait, tant les innovations arbitraires et incontrôlées (en liturgie), que le rejet obstiné de ce qui a été légitimement prévu et introduit dans les rites sacrés ».

Le pape rappelait à son propre clergé que « la communion des prêtres entre eux et avec leur évêque était la condition fondamentale de l'union entre tout le peuple de Dieu », invitation discrète aux « brebis égarées » à regagner le bercail de l'Eglise.

Selon des sources vaticanes, Jean-Paul II, obsédé par la baisse des vocations, refuse d'abandonner les quelque 115 prêtres et séminaristes d'Ecône et les quelque 37 séminaristes d'Albano, même s'ils ont été frappés d'interdit par son prédécesseur. Mais il ne semble pas pour autant décidé à transiger sur la discipline de l'Eglise.

Paul VI avait reçu Mgr Lefebvre à Castelgandolfo le 11 septembre 1976. L'entrevue avait tourné à l'agrie et avait été suivie d'une petite guerre de dénigrement entre Rome et Ecône.

Begin rejette

palestinien ne seront pas satisfaits et le rétablissement d'une paix juste ne sera pas possible au moyen d'un accord unilatéral », indique le communiqué, diffusé par l'agence Mena. De nombreux responsables israéliens sont convaincus, a poursuivi M. Khalil, que l'Egypte ne pourra accepter « un règlement excluant la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien ». Les critiques arabes des initiatives de paix égyptiennes « commettent une grave erreur (...) et seront cruellement et douloureusement jugés par l'histoire », a-t-il dit.

D'autre part, quatre passagers d'un autocar, un touriste belge et trois ressortissants israéliens ont été tués hier et plus d'une trentaine de passagers dont onze touristes, ont été blessés à la suite de l'explosion d'une bombe à bord d'un autocar qui se rendait de la mer Morte à Tel-Aviv via Jérusalem.

Les blessés ont été transportés d'ur-

gence dans les hôpitaux où ne travaillent que des équipes réduites en raison de la grève des médecins.

Parmi les touristes, trois légèrement blessés, figurent cinq jeunes Suédoises, trois Canadiens et deux Américains, a-t-on précisé de source hospitalière.

À Beyrouth, la résistance palestinienne a revendiqué hier soir deux attentats à la bombe commis dans la journée sur la route menant de Jéricho à Jérusalem et au centre commercial de cette dernière ville.

Un communiqué du « Commandement général des forces de la révolution palestinienne » affirme que « des commandos opérant au sein des territoires occupés (par Israël) ont réussi à placer des charges dans un bus faisant route entre la mer Morte et Jérusalem ». Ces charges, indique le communiqué, ont explosé faisant un grand nombre de morts et de blessés.

Le communiqué ajoute que des fedayine palestiniens ont également placé des bombes à retardement dans le centre commercial de Jérusalem. L'explosion des bombes, dit-il, a fait plusieurs victimes et détruit les devantures de trois magasins.

Il précise enfin que les autorités israéliennes ont opéré de nombreuses arrestations parmi la population palestinienne à la suite de ces attentats.

Les nouvelles propositions égyptiennes concernant un calendrier d'évacuation de la bande de Gaza et des territoires de la rive gauche du Jourdain sont destinées à faciliter les choses pour Israël comme pour l'Egypte en vue d'un règlement global du conflit du Proche-Orient, explique par ailleurs le président Anouar Sadate, dans une interview publiée hier par « Newsweek ».

Rappelant que l'Egypte cherche à réaliser une « paix permanente et un règlement global » au Proche-Orient, M. Sadate souligne que le point le plus sérieux de divergence porte sur la question du « lien entre le traité de paix israélo-égyptien et l'autonomie de Gaza et de la Cisjordanie ».

« Laissez-nous reprendre immédiatement nos responsabilités dans la bande de Gaza et fixer une date pour le début de l'autonomie à Gaza, puis donnons du temps au roi Hussein de Jordanie pour lui permettre de se joindre à nous en ce qui concerne la Cisjordanie », a poursuivi le chef de l'Etat, en réaffirmant la volonté de l'Egypte, quoi qu'il advienne, de négocier le statut de la rive gauche du Jourdain.

« Tantôt à l'extrême-gauche, tantôt à l'extrême-droite », le roi Hussein « effraie les habitants de la rive occidentale du Jourdain, en particulier les maires », a ajouté M. Sadate.

La Pléiade

Suite de la page 5

Il y a eu la Pléiade, des poètes non-linguistes, peut-être même pharmaciens, qui ont combattu les tentatives de « relationisation » du bas-latin, comme des écrivains d'ici ont combattu les tentatives de renaissance du joul. En France, on s'est mis à écrire en français, comme ici on s'est mis à écrire en québécois.

Quant à la possibilité que le québécois devienne purement et simplement de l'anglais, c'est peu probable, comme nous venons de le voir. Mais comme nul ne connaît l'avenir, surtout pas la linguistique moderne qui n'a pas les prétentions de la bonne vieille linguistique de M. Béguin, on ne peut jurer de rien. Tout de même, pour étudier la question, il me faudrait plus d'espace que je n'en demande habituellement au DEVOIR. Il faudrait distinguer entre la langue anglaise et la langue américaine, la culture québécoise et la culture française, entre la culture américaine et la culture européenne, admettre avec la linguistique moderne qu'une langue s'adapte aux besoins des gens qui la parlent, donc, quelle que soit l'évolution de notre langue québécoise, elle suivra l'évolution de notre culture et de nos besoins et nous évitera ainsi l'aliénation. Quoi qu'en pense M. Béguin.

Quant à la possibilité que le québécois devienne purement et simplement de l'anglais, c'est peu probable, comme nous venons de le voir. Mais comme nul ne connaît l'avenir, surtout pas la linguistique moderne qui n'a pas les prétentions de la bonne vieille linguistique de M. Béguin, on ne peut jurer de rien. Tout de même, pour étudier la question, il me faudrait plus d'espace que je n'en demande habituellement au DEVOIR. Il faudrait distinguer entre la langue anglaise et la langue américaine, la culture québécoise et la culture française, entre la culture américaine et la culture européenne, admettre avec la linguistique moderne qu'une langue s'adapte aux besoins des gens qui la parlent, donc, quelle que soit l'évolution de notre langue québécoise, elle suivra l'évolution de notre culture et de nos besoins et nous évitera ainsi l'aliénation. Quoi qu'en pense M. Béguin.

Quant à la possibilité que le québécois devienne purement et simplement de l'anglais, c'est peu probable, comme nous venons de le voir. Mais comme nul ne connaît l'avenir, surtout pas la linguistique moderne qui n'a pas les prétentions de la bonne vieille linguistique de M. Béguin, on ne peut jurer de rien. Tout de même, pour étudier la question, il me faudrait plus d'espace que je n'en demande habituellement au DEVOIR. Il faudrait distinguer entre la langue anglaise et la langue américaine, la culture québécoise et la culture française, entre la culture américaine et la culture européenne, admettre avec la linguistique moderne qu'une langue s'adapte aux besoins des gens qui la parlent, donc, quelle que soit l'évolution de notre langue québécoise, elle suivra l'évolution de notre culture et de nos besoins et nous évitera ainsi l'aliénation. Quoi qu'en pense M. Béguin.

Quant à la possibilité que le québécois devienne purement et simplement de l'anglais, c'est peu probable, comme nous venons de le voir. Mais comme nul ne connaît l'avenir, surtout pas la linguistique moderne qui n'a pas les prétentions de la bonne vieille linguistique de M. Béguin, on ne peut jurer de rien. Tout de même, pour étudier la question, il me faudrait plus d'espace que je n'en demande habituellement au DEVOIR. Il faudrait distinguer entre la langue anglaise et la langue américaine, la culture québécoise et la culture française, entre la culture américaine et la culture européenne, admettre avec la linguistique moderne qu'une langue s'adapte aux besoins des gens qui la parlent, donc, quelle que soit l'évolution de notre langue québécoise, elle suivra l'évolution de notre culture et de nos besoins et nous évitera ainsi l'aliénation. Quoi qu'en pense M. Béguin.

Quant à la possibilité que le québécois devienne purement et simplement de l'anglais, c'est peu probable, comme nous venons de le voir. Mais comme nul ne connaît l'avenir, surtout pas la linguistique moderne qui n'a pas les prétentions de la bonne vieille linguistique de M. Béguin, on ne peut jurer de rien. Tout de même, pour étudier la question, il me faudrait plus d'espace que je n'en demande habituellement au DEVOIR. Il faudrait distinguer entre la langue anglaise et la langue américaine, la culture québécoise et la culture française, entre la culture américaine et la culture européenne, admettre avec la linguistique moderne qu'une langue s'adapte aux besoins des gens qui la parlent, donc, quelle que soit l'évolution de notre langue québécoise, elle suivra l'évolution de notre culture et de nos besoins et nous évitera ainsi l'aliénation. Quoi qu'en pense M. Béguin.

Quant à la possibilité que le québécois devienne purement et simplement de l'anglais, c'est peu probable, comme nous venons de le voir. Mais comme nul ne connaît l'avenir, surtout pas la linguistique moderne qui n'a pas les prétentions de la bonne vieille linguistique de M. Béguin, on ne peut jurer de rien. Tout de même, pour étudier la question, il me faudrait plus d'espace que je n'en demande habituellement au DEVOIR. Il faudrait distinguer entre la langue anglaise et la langue américaine, la culture québécoise et la culture française, entre la culture américaine et la culture européenne, admettre avec la linguistique moderne qu'une langue s'adapte aux besoins des gens qui la parlent, donc, quelle que soit l'évolution de notre langue québécoise, elle suivra l'évolution de notre culture et de nos besoins et nous évitera ainsi l'aliénation. Quoi qu'en pense M. Béguin.

Quant à la possibilité que le québécois devienne purement et simplement de l'anglais, c'est peu probable, comme nous venons de le voir. Mais comme nul ne connaît l'avenir, surtout pas la linguistique moderne qui n'a pas les prétentions de la bonne vieille linguistique de M. Béguin, on ne peut jurer de rien. Tout de même, pour étudier la question, il me faudrait plus d'espace que je n'en demande habituellement au DEVOIR. Il faudrait distinguer entre la langue anglaise et la langue américaine, la culture québécoise et la culture française, entre la culture américaine et la culture européenne, admettre avec la linguistique moderne qu'une langue s'adapte aux besoins des gens qui la parlent, donc, quelle que soit l'évolution de notre langue québécoise, elle suivra l'évolution de notre culture et de nos besoins et nous évitera ainsi l'aliénation. Quoi qu'en pense M. Béguin.

Quant à la possibilité que le québécois devienne purement et simplement de l'anglais, c'est peu probable, comme nous venons de le voir. Mais comme nul ne connaît l'avenir, surtout pas la linguistique moderne qui n'a pas les prétentions de la bonne vieille linguistique de M. Béguin, on ne peut jurer de rien. Tout de même, pour étudier la question, il me faudrait plus d'espace que je n'en demande habituellement au DEVOIR. Il faudrait distinguer entre la langue anglaise et la langue américaine, la culture québécoise et la culture française, entre la culture américaine et la culture européenne, admettre avec la linguistique moderne qu'une langue s'adapte aux besoins des gens qui la parlent, donc, quelle que soit l'évolution de notre langue québécoise, elle suivra l'évolution de notre culture et de nos besoins et nous évitera ainsi l'aliénation. Quoi qu'en pense M. Béguin.

Quant à la possibilité que le québécois devienne purement et simplement de l'anglais, c'est peu probable, comme nous venons de le voir. Mais comme nul ne connaît l'avenir, surtout pas la linguistique moderne qui n'a pas les prétentions de la bonne vieille linguistique de M. Béguin, on ne peut jurer de rien. Tout de même, pour étudier la question, il me faudrait plus d'espace que je n'en demande habituellement au DEVOIR. Il faudrait distinguer entre la langue anglaise et la langue américaine, la culture québécoise et la culture française, entre la culture américaine et la culture européenne, admettre avec la linguistique moderne qu'une langue s'adapte aux besoins des gens qui la parlent, donc, quelle que soit l'évolution de notre langue québécoise, elle suivra l'évolution de notre culture et de nos besoins et nous évitera ainsi l'aliénation. Quoi qu'en pense M. Béguin.

Quant à la possibilité que le québécois devienne purement et simplement de l'anglais, c'est peu probable, comme nous venons de le voir. Mais comme nul ne connaît l'avenir, surtout pas la linguistique moderne qui n'a pas les prétentions de la bonne vieille linguistique de M. Béguin, on ne peut jurer de rien. Tout de même, pour étudier la question, il me faudrait plus d'espace que je n'en demande habituellement au DEVOIR. Il faudrait distinguer entre la langue anglaise et la langue américaine, la culture québécoise et la culture française, entre la culture américaine et la culture européenne, admettre avec la linguistique moderne qu'une langue s'adapte aux besoins des gens qui la parlent, donc, quelle que soit l'évolution de notre langue québécoise, elle suivra l'évolution de notre culture et de nos besoins et nous évitera ainsi l'aliénation. Quoi qu'en pense M. Béguin.

Quant à la possibilité que le québécois devienne purement et simplement de l'anglais, c'est peu probable, comme nous venons de le voir. Mais comme nul ne connaît l'avenir, surtout pas la linguistique moderne qui n'a pas les prétentions de la bonne vieille linguistique de M. Béguin, on ne peut jurer de rien. Tout de même, pour étudier la question, il me faudrait plus d'espace que je n'en demande habituellement au DEVOIR. Il faudrait distinguer entre la langue anglaise et la langue américaine, la culture québécoise et la culture française, entre la culture américaine et la culture européenne, admettre avec la linguistique moderne qu'une langue s'adapte aux besoins des gens qui la parlent, donc, quelle que soit l'évolution de notre langue québécoise, elle suivra l'évolution de notre culture et de nos besoins et nous évitera ainsi l'aliénation. Quoi qu'en pense M. Béguin.

Quant à la possibilité que le québécois devienne purement et simplement de l'anglais, c'est peu probable, comme nous venons de le voir. Mais comme nul ne connaît l'avenir, surtout pas la linguistique moderne qui n'a pas les prétentions de la bonne vieille linguistique de M. Béguin, on ne peut jurer de rien. Tout de même, pour étudier la question, il me faudrait plus d'espace que je n'en demande habituellement au DEVOIR. Il faudrait distinguer entre la langue anglaise et la langue américaine, la culture québécoise et la culture française, entre la culture américaine et la culture européenne, admettre avec la linguistique moderne qu'une langue s'adapte aux besoins des gens qui la parlent, donc, quelle que soit l'évolution de notre langue québécoise, elle suivra l'évolution de notre culture et de nos besoins et nous évitera ainsi l'aliénation. Quoi qu'en pense M. Béguin.

Quant à la possibilité que le québécois devienne purement et simplement de l'anglais, c'est peu probable, comme nous venons de le voir. Mais comme nul ne connaît l'avenir, surtout pas la linguistique moderne qui n'a pas les prétentions de la bonne vieille linguistique de M. Béguin, on ne peut jurer de rien. Tout de même, pour étudier la question, il me faudrait plus d'espace que je n'en demande habituellement au DEVOIR. Il faudrait distinguer entre la langue anglaise et la langue américaine, la culture québécoise et la culture française, entre la culture américaine et la culture européenne, admettre avec la linguistique moderne qu'une langue s'adapte aux besoins des gens qui la parlent, donc, quelle que soit l'évolution de notre langue québécoise, elle suivra l'évolution de notre culture et de nos besoins et nous évitera ainsi l'aliénation. Quoi qu'en pense M. Béguin.

Quant à la possibilité que le québécois devienne purement et simplement de l'anglais, c'est peu probable, comme nous venons de le voir. Mais comme nul ne connaît l'avenir, surtout pas la linguistique moderne qui n'a pas les prétentions de la bonne vieille linguistique de M. Béguin, on ne peut jurer de rien. Tout de même, pour étudier la question, il me faudrait plus d'espace que je n'en demande habituellement au DEVOIR. Il faudrait distinguer entre la langue anglaise et la langue américaine, la culture québécoise et la culture française, entre la culture américaine et la culture européenne, admettre avec la linguistique moderne qu'une langue s'adapte aux besoins des gens qui la parlent, donc, quelle que soit l'évolution de notre langue québécoise, elle suivra l'évolution de notre culture et de nos besoins et nous évitera ainsi l'aliénation. Quoi qu'en pense M. Béguin.

Quant à la possibilité que le québécois devienne purement et simplement de l'anglais, c'est peu probable, comme nous venons de le voir. Mais comme nul ne connaît l'avenir, surtout pas la linguistique moderne qui n'a pas les prétentions de la bonne vieille linguistique de M. Béguin, on ne peut jurer de rien. Tout de même, pour étudier la question, il me faudrait plus d'espace que je n'en demande habituellement au DEVOIR. Il faudrait distinguer entre la langue anglaise et la langue américaine, la culture québécoise et la culture française, entre la culture américaine et la culture européenne, admettre avec la linguistique moderne qu'une langue s'adapte aux besoins des gens qui la parlent, donc, quelle que soit l'évolution de notre langue québécoise, elle suivra l'évolution de notre culture et de nos besoins et nous évitera ainsi l'aliénation. Quoi qu'en pense M. Béguin.

Quant à la possibilité que le québécois devienne purement et simplement de l'anglais, c'est peu probable, comme nous venons de le voir. Mais comme nul ne connaît l'avenir, surtout pas la linguistique moderne qui n'a pas les prétentions de la bonne vieille linguistique de M. Béguin, on ne peut

La CSN déclare la guerre au Livre blanc sur la sécurité

par Gilles Provost

La CSN a décidé de partir en guerre ouverte contre le Livre blanc sur la santé et la sécurité au travail qui, à ses yeux, ne réserve aux travailleurs qu'illusions décevantes et désillusions douloureuses.

Les hostilités devaient débuter officiellement mardi ou mercredi avec la publication d'une brochure à grand tirage (environ un million d'exemplaires), qui expliquerait la position de la centrale, ont appris samedi les 80 militants syndicaux qui participaient à l'assemblée générale spéciale du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal sur cette question.

Le Bureau confédéral de la CSN, qui réunissait jeudi à Québec les dirigeants de toutes les fédérations et de tous les conseils centraux, aurait aussi décrété une mobilisation générale des troupes en vue d'une grande campagne de pression et d'information dans toute la province pendant la semaine du 3 au 10 décembre.

Le tout devrait culminer dans une Assemblée des États généraux de la CSN, qui réunirait le 10 décembre les délégués de chaque syndicat affilié.

L'Assemblée du conseil central de Montréal a d'ailleurs entériné cette stratégie et résolu de demander à tous ses syndicats membres de convoquer des assemblées générales sur cette question entre le 3 et le 10 décembre.

Depuis quelques années, la CSN a bâti toutes ses revendications sur le principe de l'élimination des dangers à la source (par exemple en réduisant le niveau sonore des équipements plutôt qu'en imposant des protections aux ouvriers) et sur quatre droits qu'elle jugeait fondamentaux:

- droit individuel et collectif de cesser un travail dangereux, sans aucune pénalité;
- droit syndical d'avoir accès à toutes les informations disponibles sur les conditions de travail et de faire ses propres enquêtes et vérifications, indépendamment des patrons et de l'Etat;
- droit à la pleine garantie d'emploi et de salaire pour les victimes d'accidents et de maladie du travail;
- droit, pour ces victimes, au médecin de leur choix et au paiement de la compensation sur la base de son diagnostic.

De plus, il ne reconnaît que l'aspect « individuel » du droit de cesser de travailler, ce qui oblige l'ouvrier à se mettre sur la sellette personnellement, avec les risques que cela comporte. On a aussi enlevé de la version finale du Livre blanc le passage qui indiquait, dans les versions précédentes, qu'un syndiqué victime de sanctions pour avoir exercé ce droit de bonne foi pourrait se prévaloir de la procédure de griefs prévue à sa convention collective. Il devra maintenant faire valoir ses droits directement auprès d'un commissaire du travail.

Le Livre blanc ne reconnaît pas le droit de cesser le travail si le danger à la santé et à la sécurité du travailleur n'est pas « imminent » ou lorsqu'il est « normal » pour ce genre d'occupations. L'interprétation de ces deux mots suscite évidemment bien des craintes parmi les syndiqués.

Le Livre blanc ne reconnaît aucun droit d'enquête aux syndicats; il se borne à parler d'une « responsabilité de visite et de surveillance » pour le comité paritaire formé à part égale de représentants du patron et des travailleurs. On stipule d'ailleurs que ce comité n'est décisionnel que lorsque les deux parties impliquées sont d'accord. La responsabilité ultime appartient à l'employeur.

Le Livre blanc affirme, en principe, que l'ouvrier ne doit pas être pénalisé à la suite d'un accident ou d'une maladie mais il précise quand même que la victime ne recevra que 90% de son salaire net pendant son invalidité et que l'employeur ne sera pas tenu de le garder à son emploi s'il n'a pas de travail adapté à ses possibilités restantes.

Pour leur part, les militants de la CSN se demandent quel employeur sera assez fou pour engager un handicapé quand il a tellement de chômeurs en bonne santé.

Le projet gouvernemental ne reconnaît pas davantage le droit de l'ouvrier au choix de son médecin d'entreprise si les deux parties s'entendent. En cas de désaccord, la commission provinciale de santé-sécurité prendra la décision mais elle sera tenue d'accorder la priorité au médecin de la compagnie. Les militants CSN, eux, contestent non seulement l'honnêteté des médecins de compagnie mais aussi celle des « experts » de la commission des accidents de travail. C'est pourquoi ils exigent que le diagnostic de leur médecin traitant fasse autorité, quitte à ce que sa compétence soit contestée devant la l'Ordre des médecins si on les juge « partiaux ».

Samedi, les militants syndicaux réunis en assemblée à l'école Cardinal-Newman ont fait le point en ateliers sur les problèmes de santé et de sécurité qui existent dans chacun de leur lieu de travail, cherchant à voir si les réformes proposées dans le Livre blanc amélioreraient la situation.

Le verdict a été extrêmement négatif puisque personne n'y a vu d'amélioration notable. Plusieurs ont par contre souligné que ce projet sert déjà d'argument à la partie patronale pour refuser des demandes syndicales qui iraient plus loin ou pour remettre l'acquis en question.

« Notre employeur est même venu sur la ligne de piquetage pour remettre un exemplaire du Livre blanc à chaque employé, disant qu'il ne valait plus la peine de se battre pour la sécurité », a affirmé un ouvrier de la compagnie NACAN.

Certains travailleurs ont aussi souligné qu'ils seraient peut-être disposés à se contenter de la structure proposée, aussi inefficace soit-elle, si les ouvriers non syndiqués (les deux-tiers des travailleurs) obtenaient en contrepartie une protection valable. Tous les participants à l'assemblée de samedi semblent pourtant convaincus que cette réforme est condamnée à demeurer lettre morte pour tout employé qui ne possède pas la protection d'un syndicat. (Sur ce point, il semble y avoir complète unanimité avec la FTQ.)

« Les gars de la construction disposent déjà de clauses qui vont bien plus loin que ce que prévoit le Livre blanc, souligne Michel Chartrand. Pourtant, ils ne peuvent s'en prévaloir parce qu'ils ne possèdent aucune sécurité d'emploi. S'ils veulent être réembauchés quelque part par la suite, ils doivent oublier leurs droits légaux. »

D'autres syndiqués ont exprimé la crainte que la présence d'un comité paritaire dans leur entreprise ne fournisse à la direction une échappatoire de rêve pour ne pas donner suite aux pressions directes du syndicat: « en référant le tout à un comité impuissant, on gagne au moins un répit de deux ans », a déclaré l'un d'eux.

D'autres craignent aussi que les comités paritaires sectoriels ne soient une autre échappatoire qui permettrait aux entreprises de remettre les solutions urgentes à plus tard. Ces comités doivent en effet élaborer des normes communes aux entreprises de même type. L'expérience britannique révèle que de tels comités peuvent rarement se mettre d'accord dit la CSN. La plupart des demandes nouvelles d'un syndicat, dans une entreprise particulière, risquent donc d'être référées pour étude au comité sectoriel et d'y mourir de leur belle mort.

D'autres craignent aussi que les comités sectoriels ne soient un moyen pour « diluer le militantisme syndical » puisque les travailleurs non syndiqués (et donc vulnérables) et les syndicats de boutique, contrôlés par les employeurs, y seraient aussi représentés. La majorité réelle appartiendrait alors aux employeurs, dit-on.

Le même reproche vaudrait aussi pour les comités paritaires d'entreprise s'il y a plusieurs syndicats ou si tout le personnel n'est pas syndiqué: « Quel genre d'alignement pourrions-nous faire s'il y a de notre bord des employés non syndiqués sujets au chantage de l'employeur? — Est-ce que ce sera vraiment paritaire? »

Certains, enfin, déplorent que l'on ait soustrait les normes de santé et sécurité ainsi que tout le domaine de la santé au travail à la juridiction du ministère des Affaires sociales et qu'on l'ait confié au ministère du Travail « voué avant tout à assurer la paix industrielle et non pas à protéger la santé de l'ouvrier ».

«LE COLLÈGE DAWSON EST UN DIAMANT DANS SA GANGUE.»

Karen Burrows
Dessinatrice
Dawson 78



«Au cours des dix dernières années, le collège anglophone Dawson est devenu le plus grand et certainement l'un des plus efficaces CEGEP urbains du Québec. Le vaste choix de cours et de programmes communautaires locaux de Dawson, en plus du dévouement de ses pédagogues, ont donné à maints étudiants montréalais l'occasion de se perfectionner depuis la fondation de l'établissement.

Malgré cela, Dawson connaît de sérieux problèmes. Ses locaux surchargés répondent à peine aux normes de salubrité et de sécurité de 1978. Et tous sont dispersés un peu partout dans Montréal.

Dawson n'a pas ménagé ses efforts pour tenter de régler ses problèmes. Depuis près de dix ans, il a fait de nombreuses représentations auprès du gouvernement provincial en vue d'une solution raisonnable et rentable. Même si le gouvernement reconnaît les difficultés de Dawson, il se refuse jusqu'ici à tout engagement financier immobilier.

Voici quelques chiffres révélateurs: Le ministère de l'Éducation prévoit qu'en 1990, Dawson aura 6% du total de la population étudiante des CEGEP du Québec.

Dawson ne demande maintenant que 4% du budget immobilier total affecté aux CEGEP depuis 1969. Cette somme servirait à rénover les locaux actuels qui en ont grand besoin (pour lesquels Dawson dépensera près de 2 millions de dollars de loyers annuels) et à construire de nouvelles installations didactiques et sportives pour Dawson. Mais jusqu'ici, aucun engagement financier.

COMPOSEZ 866-7953

Dawson a consacré beaucoup d'efforts à offrir à des étudiants montréalais un cadre propice à leur épanouissement. Pour continuer dans cette voie, il a besoin de notre appui moral en vue d'obtenir l'aide financière du gouvernement. Dawson ne vous demande pas d'argent, seulement votre appui moral et votre nom pour une pétition. Téléphonez à ceux qui ont le collège Dawson à cœur, 866-7953, et donnez votre nom pour la pétition.

COLLÈGE DAWSON

Votre nom nous est indispensable.



Fiducie du Québec

Le Fonds Desjardins Hypothèques...

un mode d'épargne sûr, rentable, flexible et polyvalent



La Fiducie du Québec, une institution du Mouvement Desjardins, a mis au point un vaste choix de modes d'épargne, parmi lesquels le Fonds Desjardins Hypothèques.

Un mode d'épargne sûr

Les sommes investies dans le Fonds Desjardins Hypothèques sont mises à la disposition de gens désireux d'emprunter pour construire ou acheter une maison. Le placement en première hypothèque, c'est une valeur sûre. Votre argent est en sécurité.

Un mode d'épargne rentable

Le taux d'intérêts des placements hypothécaires est toujours des plus élevés. Depuis 1976, le revenu net du Fonds Desjardins Hypothèques a été supérieur à 9% et il n'y a pas de frais d'adhésion ni de retrait.

Un mode d'épargne flexible

Le dépôt initial est de \$500 et vous pouvez déposer quand vous le voulez des montants additionnels (minimum \$50). Les intérêts sont payés ou ré-investis tous les trois mois. Enfin, vous pouvez effectuer mensuellement des retraits et ceci sans frais.

Un mode d'épargne polyvalent

Le Fonds Desjardins Hypothèques est la formule toute indiquée pour les grands projets, voyages, meubles, chalet ou tout simplement pour épargner. Il peut également être utilisé comme véhicule de placement dans le cadre d'un plan enregistré d'épargne-retraite ou logement.

La Fiducie du Québec a préparé à votre intention un dépliant sur le Fonds Desjardins Hypothèques. Pour obtenir ce dépliant ainsi que le Prospectus par l'entremise duquel nous pouvons vous offrir le Fonds Desjardins Hypothèques, venez, écrivez ou téléphonez-nous.

Fiducie du Québec
Service à la clientèle, Modes d'épargne
1, Complexe Desjardins
C.P. 34, Succursale Desjardins
Montréal, Québec
H5B 1E4
(514) 281-8840

À l'extérieur de cette région, composez sans frais 1-800-361-6840 et demandez le poste 8840.

Vous pouvez également vous procurer nos guides et dépliants dans tous nos bureaux de courtage immobilier.

**La Fiducie du Québec...
pour un choix de modes d'épargne**

 **desjardins**

Venez admirer notre collection 1979 de

BIJOUX RÉALISÉS PAR LES JOAILLIERS DE BIRKS

Une exposition-vente de pièces remarquables.

Il s'agit probablement de la collection la plus importante de bijoux exclusifs jamais réalisés ou exposés jusqu'ici.

Elle reflète la nouvelle présence de Birk's dans la réalisation de bijoux qui vont du pur classicisme au style imaginatif contemporain et jusqu'au délire avant-gardiste. Des bagues, des bracelets, des colliers, des pendentifs... uniques en leur genre pour la plupart.

Que vous soyez acheteur ou simple curieux, nous espérons que vous viendrez partager avec nous cette expérience de créativité. La réalisation de cette collection aura été pour nous aussi une véritable recherche de l'excellence.

De \$750. à \$100.000.

Voici trois bijoux en or jaune 18ct réalisés par nos joailliers. Un pendentif orné d'un saphir avec diamants sertis sur platine. Une bague qui met en relief la taille poire d'un rubis avec diamant en contrepartie. De délicates boucles d'oreilles serties d'une ligne de diamants sur platine.

Jusqu'à samedi, 25 novembre
au magasin du 1240 Square Phillips seulement

BIRKS

JOAILLIERS

Le ministère de Mme Payette révisé son mémoire

Le mémoire technique et politique que devait déposer à la mi-novembre le ministre responsable du Conseil du statut de la femme, Mme Lise Payette, concernant l'engagement du gouvernement du Québec face à la politique féminine, n'est pas encore prêt et ne le sera pas avant deux ou trois semaines au moins.

C'est ce que nous apprenions, vendredi, du cabinet de Mme Payette. « Le travail est déjà bien avancé, note Léa Cousineau, responsable de ce dossier au ministère de Mme Payette, mais c'a été plus long que prévu. »

Chacun des cabinets des 15 ministères impliqués dans cette politique d'ensemble a été rencontré pour voir, après évaluation des coûts, comment les recommandations du rapport *Pour les Québécoises: égalité et indépendance* peuvent s'insérer dans leurs programmes, ce qui permettra d'établir un ordre de priorité pour la prochaine année financière.

Cette hiérarchisation des priorités, pour certains ministères comme le Travail, l'Éducation, la Justice, les Affaires sociales qui regroupent à eux seuls les neuf-dixièmes des 306 recommandations du rapport, a demandé plus de temps et de réflexions que prévu au premier abord.

Une nouvelle revue bilingue, *Les cahiers de la femme* — Pourquoi ces cahiers, ou pourquoi une revue bilingue? Parce que, comme l'explique le collectif québécois que dirige Mme Mair Verthuy de l'Institut Simonne de Beauvoir de l'Université Concordia, des femmes de Toronto, celles qui ont tant travaillé à la création de cette revue, ont insisté pour que les pages soient partagées avec leurs sœurs du Québec, de l'Acadie, de partout où il y a des femmes francophones qui souhaitent entendre et se faire entendre.

« Couleur, langue, religion: aucune spécificité du monde — et qu'il faut toujours reconnaître, voire souhaiter — ne peut masquer ce que les femmes ont en commun. Leur vécu de femme, leur objectivation, leur occultation, leur oppression, leur isolement et les chemins parfois identiques, parfois diversifiés, qu'elles empruntent enfin pour accéder à l'existence. »

Ces cahiers ont l'apparence d'une revue universitaire, un peu sévère peut-être, mais demeurent accessibles à la majorité. Le premier numéro est consacré aux Études de la



Renée Rowan

femme. Voici quelques têtes d'articles: Quarante femmes voient les mathématiques d'un nouvel oeil, L'éducation et la formation à la Fédération des femmes du Québec, l'AFEFAS précurseur en éducation des adultes. Le premier institut des études de la femme, Le mouvement des femmes et le cégep, etc.

Cette publication importante, fort bien documentée, est disponible dans les librairies mais on peut aussi s'y abonner. L'adresse est: Les cahiers de la femme, à l'attention de Mair Verthuy, Département d'études françaises, H-515, Université Concordia, 1455 ouest, boul. de Maisonneuve, Montréal.

L'Université de Montréal n'est pas à l'abri du sexisme. A preuve, ces chiffres éloquentes tirés du rapport synthèse du comité d'étude sur la situation de la femme de l'Association des cadres et professionnels de l'Université de Montréal (ACPUM), rapport rendu public la semaine dernière et dont les résultats viennent d'être publiés dans *Forum*.

L'UdeM. emploie au sein de son personnel non enseignant dans son ensemble, 56% de femmes et 44% d'hommes. Chez les cadres et professionnels, cette proportion est renversée: 66% d'hommes et 34% de femmes. 50% de femmes se retrouvent à l'intérieur de seulement trois catégories d'emplois, des catégories salariales inférieures. Cette concentration sexiste s'illustre chez les secrétaires administratifs où les femmes occupent 87,5% des postes et où se retrouve le salaire moyen le plus bas des cadres, soit \$16.767,86.

Il existe un écart de salaire moyen entre les cadres et professionnels féminins et masculins de l'ordre de 15%. Cependant, cet écart se fait surtout sentir chez les cadres où, en moyenne, la femme ne gagne que 80,1% du salaire de son collègue masculin.

On remarque toutefois que dans la catégorie des professionnels, l'écart se fait moins sentir. La femme gagne 91,5% du salaire de l'homme. « Ces écarts défavorisant la femme se retrouvent dans presque

toutes les catégories de postes que nous avons étudiées », soulignent les auteurs du rapport.

En tenant compte des années de service et des salaires, les auteurs du rapport arrivent à la conclusion que la femme cadre et professionnelle reçoit un salaire annuel moyen de \$15.167 tandis que le collègue dans la même situation gagne \$19.688. « Un écart considérable », note le rapport.

L'Institut canadien de recherche pour l'avancement de la femme vient d'accorder huit bourses de \$2.000 chacune à des personnes ou à des groupes qui commencent une recherche sur un aspect des deux domaines jugés prioritaires par l'ICRAF, c'est-à-dire la santé et le travail. Au cours de son deuxième congrès annuel qui se tenait à Québec du 9 au 11 novembre, l'Institut a fait connaître les noms des récipiendaires. Ce sont:

■ Kem Murch de Women's Workshop, London, Ontario, qui préparera un film documentaire à partir d'entrevues avec les 90 femmes grévistes de l'usine Fleck (compagnie de pièces d'automobile);

■ Le Centre d'aide aux victimes de viol de Hull-Ottawa pour une étude des besoins des salles d'urgence qui accueillent les victimes d'assauts sexuels;

■ Katherine Roback de Vancouver qui fera la courte histoire des femmes, dont la moitié sont d'origine chinoise, habitant les quartiers défavorisés de la ville;

■ Marie-Ange Gaumont de Montréal qui étudie les effets des divers programmes de conditionnement physique pré-natal chez les mères;

■ Pat Armstrong de Montréal pour une recherche sur les conséquences du chômage féminin sur les familles et la société;

■ Rielly Heather de Trenton, Ontario, qui s'intéresse aux attitudes des Canadiens du XIXe siècle face à la nature biologique de la femme et les implications de ces attitudes pour la santé des femmes;

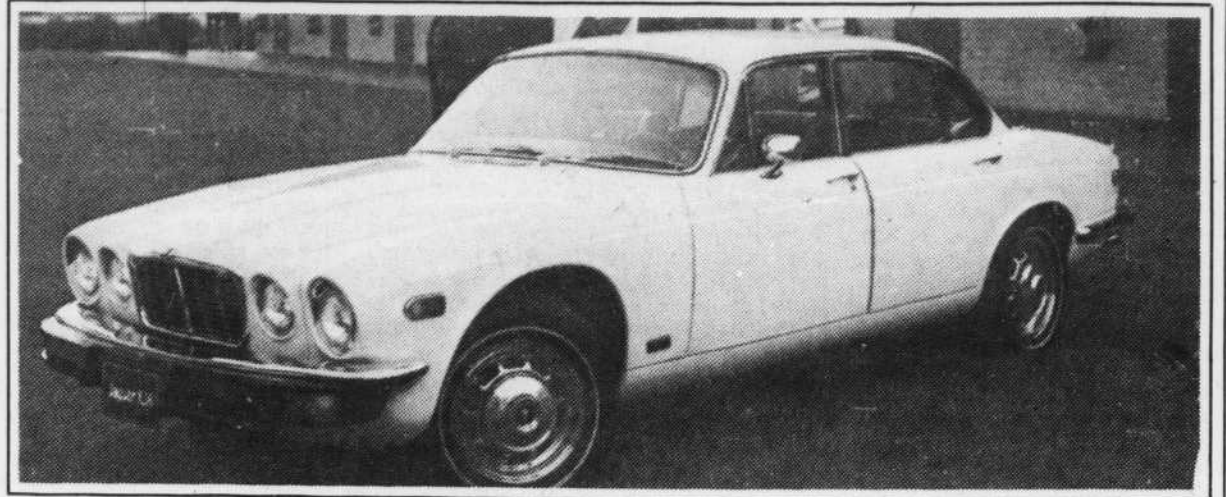
■ Kate Braid, de Port Washington, B.C., qui réalisera des entrevues avec des femmes travaillant dans des secteurs non traditionnels (mines, pêche, industrie fores-

tière, construction);

■ Denise Provencher-Gagnon de Baie St-Paul, Québec, qui se penchera sur les possibilités et les difficultés de recyclage de la main-d'oeuvre féminine en milieu rural.

Depuis l'annonce de subventions disponibles, au printemps 1978, l'ICRAF a reçu 70 candidatures dont 30 rencontraient les critères de sélection, à savoir que la recherche entreprise concerne la santé et le travail et se fasse selon une méthodologie précise. L'Institut espère offrir chaque année des subventions de recherche afin de faciliter et développer les connaissances actuelles sur la condition des femmes au Canada. Pour ce faire, l'ICRAF compte sur la cotisation annuelle de ses membres, fixée à \$10, et sur les dons de particuliers ou d'entreprises. Des recrus sont disponibles pour fins de déduction d'impôt. L'Institut, fondé en avril 1976, a maintenant 600 membres dont près du tiers recruté en Ontario. Pour des renseignements complémentaires, on s'adresse à CRIAW/ICRAF, suite 415, 151 Slater, Ottawa, K1P 5H3.

PROCUREZ-VOUS LA SOMPTUEUSE JAGUAR À PRIX TRÈS AVANTAGEUX



IL N'Y AURA PEUT-ÊTRE JAMAIS DE MEILLEURE OCCASION DE POSSÉDER L'ÉLÉGANTE JAGUAR.

RÉDUCTIONS SUR LES MODÈLES XJ6L... ET XJ12L 1978.



LACORDAIRE AUTO LTÉE

7630 LEMANS,
ST-LÉONARD, QUÉ.

TÉL.: 254-3566

CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ



Le congé de maternité pourra aller jusqu'à 18 semaines

L'ordonnance sur le congé de maternité entrée en vigueur depuis le 15 novembre, accorde à la Québécoise au travail le droit à un congé de maternité allant jusqu'à 18 semaines, à la condition qu'elle ait travaillé au moins 20 semaines pour le même employeur dans les 12 mois qui précèdent sa demande de congé.

La salariée pourra répartir ce congé de maternité à sa guise, avant ou après la naissance, à partir de la 16ème semaine avant la date prévue pour la naissance.

En annonçant cette nouvelle, ces jours derniers, le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, M. Pierre-Marc Johnson, a souligné que l'ordonnance de la Commission du salaire minimum à laquelle le conseil des ministres a donné son accord, constitue la première reconnaissance officielle du droit à la maternité pour les travailleuses du Québec.

« Cette ordonnance, a-t-il dit, vise à permettre à l'ensemble de la collectivité québécoise de reconnaître concrètement la normalité de la maternité, même pour la femme au travail

et, inversement, la normalité du travail féminin malgré la fonction biologique de la maternité. »

L'ordonnance stipule qu'à la fin du congé de maternité, l'employeur doit réinstaller la salariée dans son poste régulier en lui accordant les avantages dont elle aurait bénéficié si elle était restée au travail. Elle ne doit pas être pénalisée dans sa participation aux régimes d'avantages sociaux.

La salariée doit donner un préavis d'au moins trois semaines de son intention de se prévaloir du congé de maternité. À l'expiration de son congé, elle doit également prévenir qu'elle veut reprendre son travail. De son côté, l'employeur doit prévenir la salariée quatre semaines à l'avance que son congé vient à échéance.

Si les conditions de travail de la salariée comportent un risque pour sa santé ou pour celle de l'enfant à naître, elle peut demander à être affectée à d'autres tâches jusqu'au moment de prendre son congé de maternité. Elle conserve alors tous les privilèges rattachés à son poste régulier.

VANCOUVER

7h30 Vol quotidien avec petit déjeuner et collation. Ou encore, correspondance 747 sans escale à Toronto. Petit déjeuner et déjeuner.

10h45 Vol quotidien avec repas.

18h10 Vol quotidien, sauf le samedi. Collation et dîner.

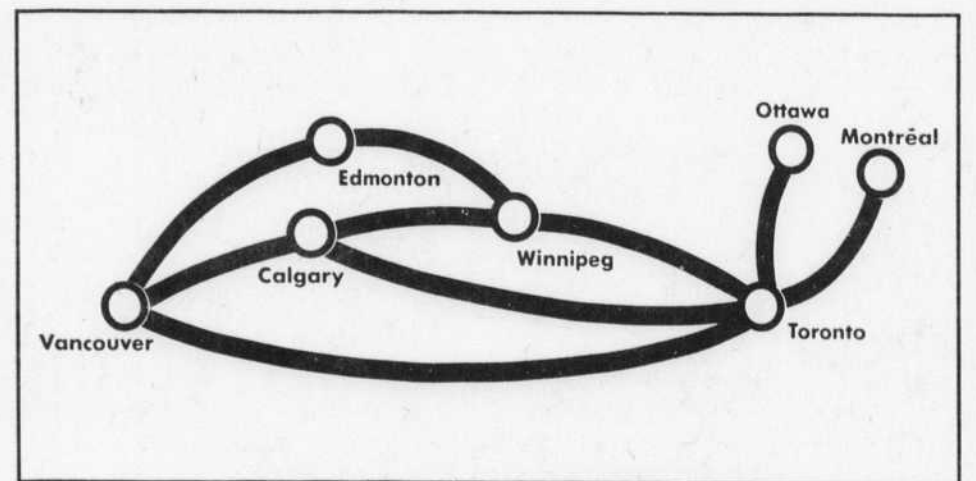
CALGARY

7h30 Vol quotidien. Petit déjeuner et déjeuner.

EDMONTON

7h30 Vol quotidien. Correspondance à Toronto. Petit déjeuner, déjeuner et collation.

16h45 Vol quotidien avec dîner l'après-midi.



TORONTO

7h30 Quotidien. Petit déjeuner.

10h45 Quotidien. Rafratchissements.

16h45 Quotidien. Collation

18h10 Quotidien, sauf le samedi. Collation.

WINNIPEG

7h30 Quotidien. Correspondance sans escale à Toronto. Petit déjeuner et collation.

16h45 Vol quotidien. Collation et dîner.

Appelez votre agent de voyages. Ou encore, si vous êtes dans la région de Montréal, communiquez avec CPAir: 931-2233. Dans certaines parties du Québec, composez 1-800-361-8026 sans frais.

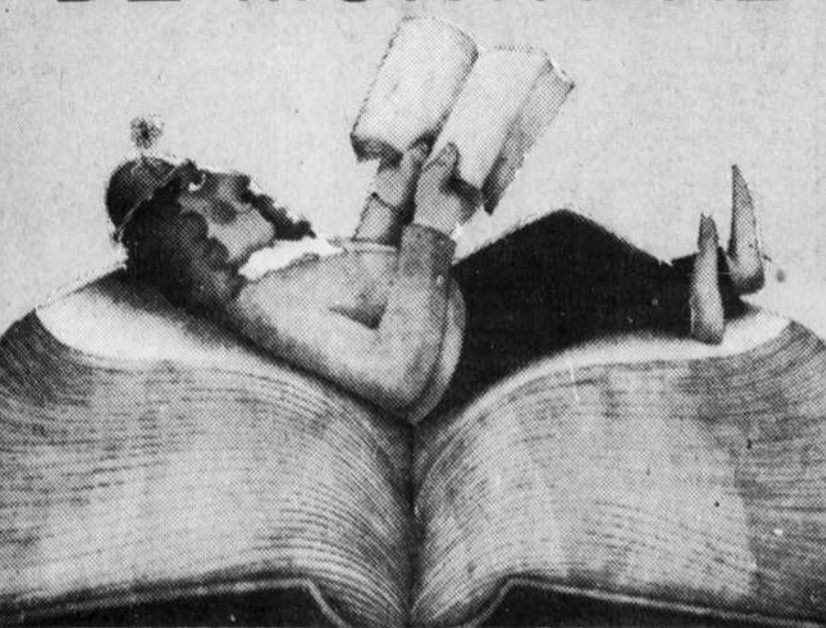
CP et  sont les marques déposées de Canadien Pacifique Limitée.

Onvole à votre service

CPAir

Le monde de CPAir à votre portée: Canada, Europe, Mexique, Amérique du Sud, Californie, Hawaï, Fidji, Australie, Orient.

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL



Place Bonaventure
du 21 au 26 novembre 1978

La «protection préventive» du patrimoine

La détérioration du patrimoine naturel québécois se poursuit partout sans contrainte bien que des lois aient défini divers moyens de le protéger.

C'est le constat dramatique que fait la Commission des biens culturels dans son dernier rapport annuel que le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, vient de déposer à l'Assemblée nationale.

Plusieurs fois dans ses précédents rapports annuels, la Commission des biens culturels rappelait au ministère des Affaires culturelles les pouvoirs que lui octroyait la Loi des biens culturels en matière d'arrondissements naturels. Sur une cinquantaine de sites repérés, des 1973, trois seulement (Percé, îles de Mingan et la Colline blanche) ont fait l'objet d'une intervention.

Partout, en bordure des cours d'eau, sur les rives du Saint-Laurent, le long des routes anciennes ou panoramiques, «l'espace est mité» par des appendices (affiches, chalets, motels, infrastructures publiques etc.) qui constituent autant d'atteintes au patrimoine naturel.

La Commission invite les autorités à poser des gestes de «protection préventive» dans un domaine où le potentiel demeure le plus considérable.

«Si la Commission insiste tant sur ce chapitre, c'est parce qu'elle estime que les Québécois ont hérité d'un vaste territoire d'une beauté, d'une qualité et d'une richesse considérables. Parce que c'est dans la beauté des paysages que réside au Québec le plus fort potentiel des richesses patrimoniales à préserver. Parce que les Québécois ont la possibilité de jouir de plus en plus de cette beauté, de cette qualité et de cette richesse (...) La Commission insiste pour que cette beauté et cette richesse soient transmises intactes ou améliorées aux générations futures».

Plusieurs autres ministères québécois peuvent aussi intervenir dans la protection des paysages et des sites naturels.

LE PATRIMOINE

Alain Duhamel



Mais seul le ministère des Affaires culturelles a, par la Loi des biens culturels, la responsabilité et la capacité de concevoir et de mettre en oeuvre une politique et une motivation suffisante pour une écologie culturelle.

La Commission, qui lançait déjà en 1973 un cri d'alarme, estime que la situation est devenue urgente, particulièrement dans les cas où le gouvernement lui-même apporte peu d'attention à la protection de ses propriétés forestières où des coupes illégales ont eu lieu.

Le fleuve Saint-Laurent, avec ses îles, ses rives, ses affluents, ses villages et ses villes, n'est guère mieux traité.

«Rive-nord et rive-sud, qu'il s'agisse de Tadoussac ou du Saguenay, de Mingan et de son archipel, de l'île-aux-Basques ou des Pêlerins de Kamouraska, de la côte gaspésienne ou de la Baie-des-Chaleurs, tout est laissé à un public ou à des particuliers dont l'intérêt se mesure à la liberté qu'il y a de construire des motels ou de petites industries polluantes».

Les préoccupations de la Commission des biens culturels à l'égard des arrondissements naturels se prolongent dans un chapitre consacré à l'arbre. Malgré les reticences de la Direction générale du patrimoine au sujet de la protection des arbres, dans les arrondissements historiques ou ailleurs, la Commission des

biens culturels estime que l'arbre mérite autant d'attention que le monument.

L'arbre, par sa situation, par sa ramure, par l'histoire qui l'entoure, concourt à la beauté d'un site et peut, en lui-même, constituer un bien naturel à conserver.

«La Commission conclut qu'il est d'une extrême urgence que le classement d'arbres isolés (...) soit entrepris. Elle estime également que les groupements d'arbres particulièrement significatifs dans les villes ou dans les villages soient également protégés par un classement si nécessaire».

Au cours de l'année 1977-78, la Commission des biens culturels a tenu 12 réunions régulières et sept réunions extraordinaires au cours desquelles elle a examiné 1.226 dossiers. Ce rapport annuel, enfin publié dans des délais suffisants pour lui conserver sa valeur d'actualité, constitue le dernier rapport de la Commission des biens culturels dans le cadre législatif et humain qui a été le sien pendant six ans.

Les amendements à la Loi des biens culturels adoptés l'été dernier ont modifié ses moyens et sa composition.

Programme d'animation — Le ministère des Affaires culturelles versera \$306.000 à 73 organismes locaux dans le cadre de son programme d'animation du patrimoine.

Lancé le printemps dernier, le programme a suscité un grand intérêt puisque quelque 150 organismes ont présenté des projets d'une valeur totale de \$1 million. Aussi, dès le mois de janvier, le ministère des Affaires culturelles compte bien lancer une nouvelle campagne d'inscription à ce programme.

De tous les volets du programme, celui consacré à la diffusion des connaissances a suscité le plus d'attention: 68 projets avaient été présentés, 40 ont été acceptés. La région de Québec a présenté le plus grand nombre de projets, 39, et 25 d'entre eux recevront une subvention.

La Côte de Beaupré, un site historique ?

QUEBEC (PC) — La Côte de Beaupré, qui regorge de sites historiques et naturels, devrait faire l'objet d'un vaste «plan de sauvegarde et de mise en valeur».

La recommandation vient d'être faite dans le dernier rapport annuel de la Commission des biens culturels du Québec.

Le rapport vise en particulier la partie de la Côte qui est le plus à l'est, et qui comprend les municipalités de Sainte-Anne-de-Beaupré, de Beaupré et de Saint-Joachim.

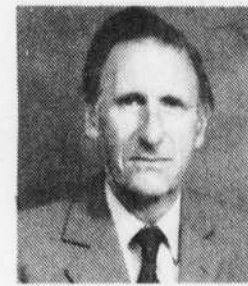
On signale à ces endroits la présence de plusieurs facteurs qui rehaussent le caractère culturel du site:

- ce territoire comprend le Cap Tourmente, à l'endroit où les rives du Saint-Laurent servent annuellement à l'accueil de milliers d'ois blancs et d'oiseaux migrateurs;
- le territoire compte plusieurs maisons parmi les plus anciennes du Québec, et certaines remontent aux premiers temps de la Nouvelle-France.

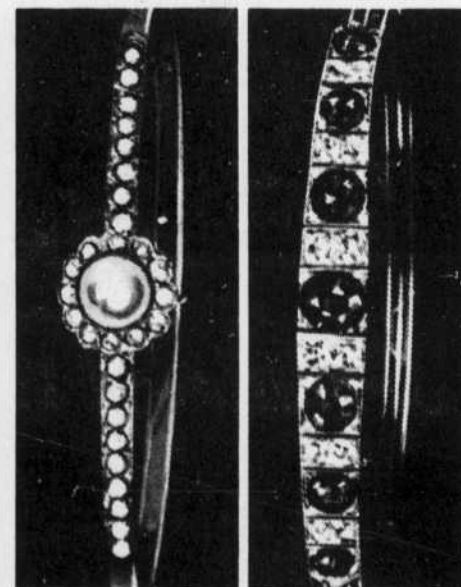
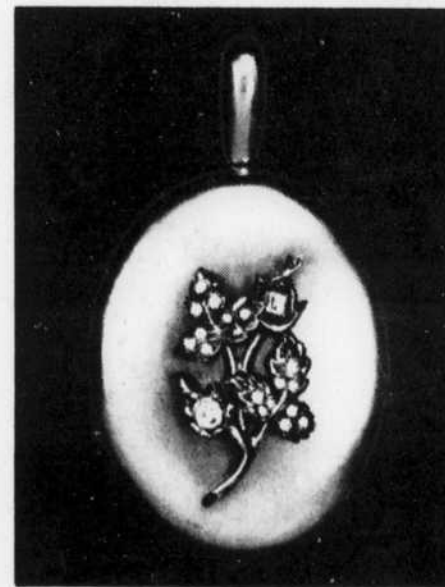
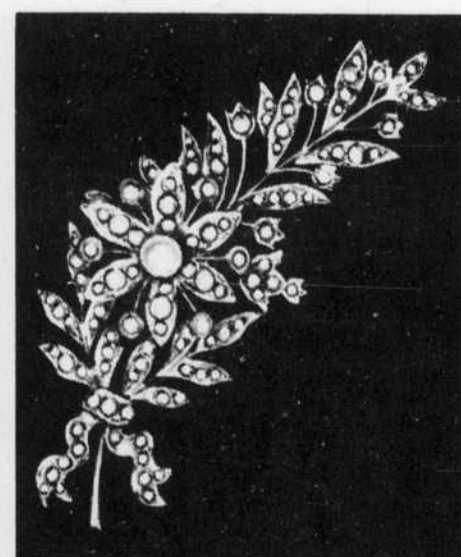
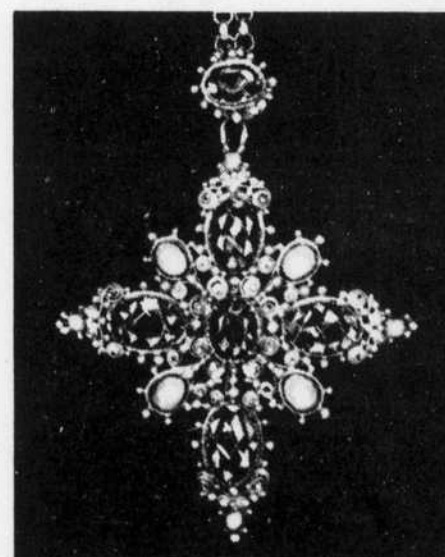
RICHARD OGDEN PRÉSENTE SA COLLECTION DE BIJOUX ANCIENS CHEZ MAPPINS

NOUS AVONS ILLUSTRÉ ICI QUELQUES-UNES DES PARURES ANGLAISES VIEILLOTES QUI SERONT PRÉSENTÉES ET VENDUES DU MARDI 21 AU SAMEDI 25 NOVEMBRE

Les bijoutiers Mappins sont, une fois de plus, heureux de vous proposer quelques - unes des parures les plus coquettes et les plus originales jamais offertes au Canada. Chaque trésor de cette



remarquable collection, dont la valeur est estimée à plus de cinq cent mille dollars, est authentifiée par l'association des antiquaires anglais comme ayant été façonné avant 1920.



La collection a été montée par M. Richard Ogden, bijoutier de renommée mondiale de la fameuse Arcade Burlington de Londres. Vous êtes cordialement invité à cette présentation et à la vente; M. Ogden y assistera et sera enchanté de répondre à toutes vos questions.

Mappins

Le bijoutier par excellence

1000 ouest, rue Ste-Catherine 866-7431

BRUNET

DE CÔTE-DES-NEIGES

EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions Reparatons et nettoyages

J. BRUNET Ltée

4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8686
Fondée en 1877



LES DISTRIBUTIONS CLEMENT INC., Montréal, P.Q. 526-0404



Moi un pollueur?

JAMAIS!

AOTE

PILOTEZ UNE SAAB



Lorsque vous serez aux commandes d'une Saab, vous ne craignez plus d'être bloqué par la neige. Pour ce qui est de l'hiver, les Suédois en connaissent aussi long que les Canadiens. C'est pourquoi la Saab possède l'adhérence et la force de traction sûres que donnent les roues avant motrices. La Saab est également équipée d'un double circuit de freinage, d'une direction précise à pignon et crémaillère et c'est une voiture remarquablement équilibrée.

Conduisez une Saab et découvrez le merveilleux sentiment de sécurité que vous pouvez avoir sur les routes enneigées. Si la Saab est faite pour défendre ses occupants contre l'hiver, elle est elle-même bien protégée contre les rigueurs de cette saison. Son traitement anticorrosion comprend 37 étapes. Il est minutieux et extrêmement efficace.

La Saab, c'est la confiance
La pire route que vous connaissez sera la meilleure pour éprouver le sentiment de confiance que donnent l'adhérence et la tenue de route de la Saab. Ce sentiment de confiance sera renforcé, quelle que soit la route et quel que soit le temps, par le moteur hautes performances de deux litres, à arbre à cames en tête. Et cela, aussi bien dans l'acquisition EM2 que dans la superbe Saab Turbo de \$15.000. La Saab vous donne aussi un sentiment de sécurité. Sa carrosserie est conçue selon le principe

de la protection inconditionnelle des passagers. Des poutres de toit rigides, de robustes montants de pare-brise et des montants de porte de grande résistance sont autant d'éléments formant la cage protectrice des passagers.

Mais le luxe n'est pas oublié pour autant. Exemples: le siège et le dossier anatomiques, avec support lombaire élastique intégré, ou encore, les sièges à chauffage électrique, à commande thermostatique.

Le spacieux intérieur à cinq places se caractérise par son confort et aussi par ses qualités pratiques: il se transforme en un instant, donnant un espace de charge de 53 pieds cubes, avec un plancher de six pieds, pour les skis, un toboggan et bien d'autres équipements de sports d'hiver.

La Saab et l'ère supersonique
Il y a des chances que vous ne fassiez jamais l'acquisition d'un intercepteur Saab supersonique. Alors, y a-t-il vraiment de l'importance pour vous que Saab fabrique à la fois des avions à réaction et des voitures?

Chez Saab, les techniques de pointe et le contrôle de la qualité sont une obsession. Ils sont essentiels, à la vitesse du son et extrêmement rassurants aux vitesses d'autoroute.

Ce qui est rassurant aussi, c'est qu'il y a plus de 275 concessionnaires Saab dans toute l'Amérique du Nord, y compris un réseau de vente et de service après-vente s'étendant à tout le Canada.

Allez examiner une Saab sans l'adopter. Installez-vous dans son confort intérieur. Faites un essai sur route et éprouvez le sentiment de confiance que vous donne cette voiture. Vous comprendrez pourquoi nous en parlons aussi avec autant de confiance.

RECEVEZ VOS AILES CHEZ:



LACORDAIRE AUTO LTÉE
7630 Le Mans
St-Léonard P.Q.
GARAGE LAVIGNE
37 rue Ste-Anne
Ste-Anne-de-Bellevue

ANDRÉ FORTIN AUTO
320 rue St-Jacques
St-Jean P.Q.
BOUL. ST-MARTIN AUTO
1430 boul. St-Martin
Chomedey Laval P.Q.

9th AVENUE MOTORS SALES LTD.
11355 Côte de Liesse
Montréal
DÉCARIE MOTORS
55 rue Girard
St-Laurent P.Q.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS

Comptables agréés

ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
GILLES SPERANO C.A.
JACQUES BRANCHAUD C.A.

2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.

Comptables agréés

276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER

Comptables Agréés

Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.

6000 est, Métropolitain
254-7559

samson, BELAIR & ASSOCIÉS

Comptables agréés

MONTREAL—QUÉBEC—RIMOUSKI—SHERBROOKE—TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA—SEPT-ÎLES—COATICOOK—MATANE

Échec d'un complot militaire en Espagne

Les nostalgiques du franquisme manifestent

MADRID (d'après AFP et Reuter) — Alors que le gouvernement espagnol affirmait tenir l'armée bien en main, hier, à la suite d'un complot militaire avorté, les nostalgiques du franquisme tenaient une imposante manifestation de masse à Madrid pour célébrer le troisième anniversaire de la mort du général Franco.

Un million d'Espagnols, se-

lon les organisateurs, 250,000 à 300,000 selon la police madrilène, 100,000 selon d'autres sources indépendantes, se sont rassemblés hier sur la place d'Orient.

Scandant « Franco, Franco » et criant des slogans hostiles au gouvernement, la foule, au sein de laquelle se trouvaient de nombreux jeunes, a écouté les orateurs accuser le gouvernement de tra-

hir le peuple en se révélant incapable de juguler la vague de violence.

Les manifestants ont vivement acclamé M. Blas Pinar, président du mouvement d'extrême-droite Fuerza Nueva, lorsqu'il a déclaré que « le peuple espagnol était présent sur cette place de l'honneur et du patriotisme pour affirmer que l'Espagne ne veut pas mourir ». La place

d'Orient était, du temps du caudillo, le lieu traditionnel des manifestations franquistes.

Un grand nombre de jeunes gens portaient l'uniforme bleu de la Phalange. Certains d'entre eux saluaient le bras tendu et quelques-uns arboraient des brassards à croix gammée.

Les murs des immeubles entourant la place d'Orient étaient recouverts de journaux et d'affiches d'extrême-droite appelant à voter « non » au prochain référendum constitutionnel.

Les manifestants se sont dispersés dans le calme, certains ont ensuite sillonné les rues de la capitale en voiture, en jouant de l'avertisseur, en brandissant des drapeaux et en faisant le salut fasciste.

La police anti-émeutes, qui avait pris position avec des canons à eau, n'a pas eu à intervenir.

Cette manifestation, organisée par les associations d'anciens combattants franquistes de la guerre civile, est, pour les observateurs, la plus importante depuis la mort du général Franco.

Elle intervient quelques jours après la mise aux arrêts, « pour insubordination envers le gouvernement », de plusieurs officiers dont le général Atares Pena, commandant la garde civile de la troisième région militaire.

Le journal « Diario 16 » a écrit que quatre de ces officiers projetaient d'enlever le roi Juan Carlos afin d'inciter les autorités à entreprendre une action énergique contre le terrorisme politique qui en un an a fait 70 morts en Espagne.

La dernière victime de cette violence a été, il y a quelques jours, le juge Jose Francisco Mateu, abattu par l'organisation séparatiste basque E.T.A.

De source informée à Madrid, on démentait hier que les conjurés, qui avaient baptisé leur complot « opération Galaxie » du nom du bar où ils se réunissaient, aient eu l'intention d'enlever le roi.

L'opération visait, en fait, le chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez. Les conjurés devaient s'emparer de sa personne et instaurer un gouvernement de salut national.

Les conjurés, précise-t-on, avaient contacté plusieurs chefs militaires, dont les officiers encadrant une unité blindée d'élite et un régiment de parachutistes. Mis au courant de ces projets de coup d'Etat, de nombreux officiers ont gardé le silence, témoignant ainsi d'un appui passif au complot. Beaucoup d'entre eux étaient cependant sceptiques, dit-on, sur les chances de réussite de l'entreprise.

Le complot a été déjoué grâce aux confidences d'un colonel d'aviation contacté par les conjurés.

Le chef des conjurés, le colonel de la garde civile Antonio Tejero Molina, avait déjà été sanctionné à deux reprises l'an dernier pour indiscipline. L'officier avait ordonné à ses hommes de disperser une manifestation autorisée par le gouvernement et publié une lettre ouverte au roi critiquant la nouvelle constitution.

Samedi soir, M. Jose Manuel Otero Novas, proche collaborateur de M. Suarez, s'était déclaré convaincu qu'il n'y aurait pas de coup d'Etat. « Un coup d'Etat plongerait l'Espagne d'ici un an dans la révolution et personne n'est assez stupide pour faire cela », avait-il ajouté.

De leur côté, le roi Juan Carlos et la reine Sofia ont été accueillis avec enthousiasme samedi par la population de Mexico et les nombreux Espagnols qui y résident.

Venant de la station balnéaire de Cacun, où ils avaient

commencé la veille leur visite officielle de six jours au Mexique, les souverains espagnols ont été reçus à l'aéroport de Mexico par le président Jose Lopez Portillo et le gouvernement mexicain au complet. Le Mexique a renoué ses relations diplomatiques avec l'Espagne en mars 1977, après une interruption de 38 ans pendant le régime franquiste.

Interrogé par des journalistes sur la situation en Espagne, le roi a dit qu'il n'aurait pas quitté Madrid s'il avait cru au risque d'un coup d'Etat militaire.

Portugal: un cabinet formé de technocrates

LISBONNE (Reuter) — M. Carlos Mota Pinto, premier ministre portugais désigné, a annoncé samedi, à Lisbonne, la composition de son futur cabinet, le dixième du pays depuis la Révolution des œillets en 1974.

Il s'agit d'un gouvernement composé essentiellement de technocrates, non affiliés à un parti politique, qui prêteront serment mercredi devant le président Antonio Ramalho Eanes.

L'ambassadeur auprès de l'O.T.A.N., M. Freitas Cruz, avocat et diplomate de carrière, remplacera M. Carlos Correia Gago aux Affaires étrangères.

M. Mota Pinto n'a conservé que quatre des membres du cabinet sortant de M. Alfredo Nobre da Costa, dont le ministre de l'Agriculture et des Pêches, M. Apolinario Vaz Portugal, vivement condamné par les communistes pour

avoir restitué à leurs propriétaires, dans le cadre de l'application de la loi de réforme agraire, les terres saisies par les ouvriers après la révolution.

Les trois autres ministres qui conservent leur portefeuille sont le lieutenant-colonel Antonio Gonçalves Rigecro (Intérieur), M. Joao Almeida Pina (Logement et Travaux publics) et M. Acacio Pereira Magro (Affaires sociales).

Incidents à Beyrouth

BEYROUTH (Reuter) — La radio phalangiste libanaise a annoncé samedi que cinq personnes au moins ont été tuées par des coups de feu isolés et par des obus tombés sur les quartiers chrétiens de l'est de Beyrouth.

Les tirs provenaient essentiellement, selon la radio, des secteurs occupés par la force de dissuasion arabe et les milices chrétiennes n'ont pas riposté.

Si la droite chrétienne libanaise affirme respecter scrupuleusement le cessez-le-feu, le mouvement nasseriste (Al-Mourabeteon) soutient pour sa part que les milices continuent de prendre pour cible la Force de dissuasion dans les zones de combat traditionnelles et notamment dans le centre de la capitale.

Offensive de l'IRA

BELFAST (Reuter) — La branche provisoire de l'Armée républicaine irlandaise a revendiqué hier la série d'attentats à la bombe qui ont endommagé dans la nuit de samedi à dimanche 17 magasins dans plusieurs villes de la province.

Cette série d'attentats fait partie « d'une phase continue dans la bataille économique contre la Grande-Bretagne » et constitue un avertissement aux forces de sécurité britanniques et à la population d'Irlande du Nord que la guerre est loin d'être terminée, a déclaré l'IRA.

Les artificiers de l'armée ont trouvé et désamorcé 13 engins explosifs avant minuit mais au moins 17 bombes ayant échappé aux fouilles ont explosé dans différentes localités dont Newry, où cinq magasins ont été détruits et plusieurs autres endommagés.

La police pense que les engins explosifs, minuscules mais de forte puissance, ont été placés par des femmes et des jeunes filles membres de l'IRA.

Selon la police, cette nouvelle vague d'attentats marque la deuxième phase d'une opération de l'IRA, commencée mardi avec la destruction à la suite d'attentats de véhicules et de biens dans huit villes d'Irlande du Nord. La police craint que la prochaine fois l'IRA ne s'attaque, comme l'année dernière, aux environs de Noël, aux hôtels et aux pubs.

Jeremy Thorpe en cour

LONDRES (Reuter) — M. Jeremy Thorpe, qui dirigea pendant dix années le Parti libéral britannique, se présente aujourd'hui devant le tribunal de Minehead, tranquille petite ville du Somerset, pour une audience préliminaire qui décidera s'il doit être jugé ou non pour complicité de tentative de meurtre et incitation au meurtre.

Tels sont les deux chefs d'accusation qui pèsent sur M. Thorpe et sur ses trois co-accusés — également convoqués aujourd'hui à Minehead — MM. David Holmes, ancien trésorier adjoint du Parti libéral, John le Mesurier, homme d'affaires, et George Deakin, gérant de boîte de nuit.

La victime désignée, selon l'acte d'accusation, est un ancien mannequin homme, aujourd'hui palefrenier, M. Norman Scott, qui affirme avoir eu jadis des relations homosexuelles avec M. Thorpe, allégations démenties par ce dernier qui dément aussi avoir projeté de faire supprimer son « calomniateur ».

Cette audience préliminaire soulève d'autant plus d'intérêt en Grande-Bretagne que l'affaire constitue le plus grave scandale politique du pays depuis de nombreuses années, plus grave peut-être que le scandale Profumo des années 50, car les accusations qui pèsent sur M. Thorpe sont les plus sérieuses jamais formulées à l'encontre d'un membre de la Chambre des Communes à l'époque moderne.

Boumedienne malade

ALGER (AFP) — Le président algérien Houari Boumediene est malade et ne reprendra pas immédiatement ses activités. L'information est maintenant officielle: les Algériens l'ont appris samedi soir par la télévision nationale.

Rompant ainsi un silence de deux mois, les autorités ont annoncé à la population que le chef de l'Etat était resté en Union soviétique pour des raisons de santé et que, depuis son retour à Alger, mardi dernier, il se trouvait toujours sous strict contrôle médical.

Bien qu'aucune information officielle n'ait pu être recueillie à ce propos, on croit savoir qu'une alerte sérieuse, intervenue dans la nuit de vendredi à samedi, a nécessité le transfert du chef de l'Etat dans un hôpital civil d'Alger. L'alerte aurait été surmontée samedi après-midi.

Howard LaRivière travaille à la Forged Steel Valve Corporation, de Baie d'Urfé (Québec). Cette société exporte 75% de sa production de valves industrielles et c'est la SEE qui finance la vente des valves de deux à 60 pouces, grâce à des prêts consentis aux acheteurs étrangers.



L'exportation...c'est de l'emploi pour des gens comme vous et moi.

Vous avez raison, Howard LaRivière, des millions d'emplois au Canada dépendent de l'exportation. Et c'est le rôle de la SEE de financer et d'assurer les ventes à l'étranger qui favorisent la création d'emplois au pays.

Peut-être travaillez-vous pour une compagnie qui ne fait pas directement de l'exportation. Mais il est plus que probable que certains produits ou services de votre compagnie soient utilisés par d'autres qui, elles, vendent à l'étranger.

A la SEE, nous finançons les ventes destinées à l'exportation. Nous pouvons aussi les assurer. Nous pouvons même garantir les investissements canadiens à l'étranger. L'appui financier de la SEE apporté aux exportateurs s'est élevé, l'an dernier, à \$2,6 milliards; ce qui a protégé ou créé des emplois

pour au moins 200 000 Canadiens partout au pays.

La SEE est une entreprise à but lucratif du gouvernement fédéral. Elle est, par conséquent, financièrement autonome.

Par l'intermédiaire de nos bureaux à Ottawa, Toronto, Vancouver, Montréal et Halifax, nous apportons quotidiennement un appui financier aux exportateurs canadiens. Cela représente des emplois supplémentaires pour les années à venir.

- ☐ Je veux savoir comment la SEE aide les exportateurs et les investisseurs canadiens.
- ☐ Je veux savoir comment la SEE protège des emplois existants ou en favorise la création.

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROV. _____ CODE POSTAL _____
COMPAGNIE _____
TITRE _____ TEL. _____

Bureau régional de l'Est
Société pour l'expansion
des exportations
C.P. 124
Succursale postale "Tour de la Bourse"
Montréal, Qué. H4Z 1C3

Tél.: (514) 878-1881
Télex: 05-25618

Société pour l'expansion des exportations



Les marchés mondiaux à la portée des Canadiens.

NETTOYEUR

P. M.

Service d'une heure
ou comptoir

Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

McGill

Éducation permanente

COURS DU SOIR DE LANGUES VIVANTES

à partir du 22 janvier

anglais et français

Un certificat de compétence sera décerné aux étudiants ayant réussi aux examens de deux cours de 5e niveau (5 niveaux de cours)

Tests de classement

à subir le jour de votre choix:

Cours d'anglais: 6, 11 ou 14 décembre à 19h

Cours de français: 7 ou 12 décembre à 19h

Les candidats au test doivent s'inscrire en personne A PARTIR DU

13 novembre du lundi au jeudi, de 9h à 19h

FRAIS DE TEST: \$5.00 (pas de chèques, s.v.p.)

allemand • hongrois • italien • portugais • russe • espagnol

DUREE: 12 semaines (45 heures)

FRAIS DE SCOLARITE: \$100.00 pour le cours

Centre d'Éducation permanente,

Département des langues, Université McGill,

772 ouest, rue Sherbrooke,

Montréal H3A 1G1, 392-4901

Hai Hong: les pourparlers progressent

KUALA LUMPUR, (d'après Reuter, AFP et CP) — Certains progrès ont été enregistrés hier dans la recherche d'une solution au problème des quelque 2.500 réfugiés vietnamiens entassés à bord du caboteur "Hai Hong" au large de la Malaisie.

Des représentants du Canada, des États-Unis et de la France, pays qui ont offert le droit d'asile à un certain nombre de réfugiés, pourraient se rendre aujourd'hui à bord du "Hai Hong" pour s'entretenir avec les fugitifs, apprend-on de source autorisée. L'identification en mer serait une des solutions permettant de sortir de l'impasse pro-

voquée par le refus des autorités de Kuala Lumpur de laisser débarquer les réfugiés.

M. Bud Cullen, ministre fédéral de l'Immigration, a déclaré samedi que le Canada avait accepté d'accueillir 600 des "réfugiés flottants". Il a précisé que trois agents canadiens de l'immigration devaient se rendre à bord du Hai Hong dans le courant de la semaine pour déterminer les besoins des passagers. "seraient les plus aptes à profiter de l'immigration au Canada".

Le ministre a ajouté que les réfugiés étaient attendus au Canada dans une semaine environ et qu'ils seraient probablement logés dans une

base des forces canadiennes en attendant que leurs plans d'installation se précisent.

A Kuala Lumpur, la journée d'hier a été marquée par une grande activité diplomatique sur place. Le responsable de la branche régionale du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, M. Rajagopalamp Sampat Kumar, a déclaré n'être pas totalement découragé par ses entretiens avec les autorités de Kuala Lumpur. Il a ajouté qu'une nouvelle réunion devrait vraisemblablement se tenir aujourd'hui.

Les ambassadeurs André Travers (France), Robert H. Miller (États-Unis) et James

R. Francis (Canada) participaient à la réunion d'hier.

Tout en n'autorisant toujours pas les réfugiés à débarquer, les autorités de Kuala Lumpur ont, semble-t-il, atténué leurs premières exigences, à savoir que le caboteur et ses passagers quittent au plus vite les eaux territoriales de la Malaisie.

Par ailleurs la Belgique a annoncé hier son intention d'accueillir 150 personnes et a demandé des détails sur les réfugiés. L'Allemagne de l'Ouest, qui fournit déjà une assistance financière, serait prête à prendre en charge un petit nombre de réfugiés ayant des parents vivant en

R.F.A. La France avait déjà annoncé son intention d'accueillir un nombre indéterminé de réfugiés sous certaines conditions.

Le secrétaire général du ministère malaisien des affaires étrangères, M. Tan Sri Zakaria Ali, a eu deux réunions hier, l'une avec l'ambassadeur des États-Unis à Kuala Lumpur, et la seconde avec des diplomates des autres pays ayant offert leur assistance.

Bien que les participants aux réunions soient restés très discrets, l'ambassadeur M. Tan Sri Zakaria des intentions de Washington d'augmenter de 2.500 son quota d'immigration pour 1978 en provenance

de Malaisie, proposition qui devrait toutefois recevoir l'approbation préalable du Congrès, à condition que les passagers soient hébergés dans les camps de réfugiés malaisiens et attendent leur tour normal pour rejoindre une nouvelle patrie.

D'importantes quantités de vivres et de médicaments ont été livrées hier par les autorités de Kuala Lumpur et des policiers sont montés à bord du navire pour poursuivre les opérations d'identité commencées la veille.

D'autre part, les personnalités françaises qui projetaient d'affréter un bateau afin de recueillir les réfugiés vietnamiens en haute mer ont déjà entrepris des démarches auprès d'armateurs français et américains.

Le projet, qui a le soutien de Brigitte Bardot, de Jean-Paul Sartre, d'Yves Montand, de Simone Signoret, et de plusieurs célébrités, consiste à faire naviguer le bateau juste au dehors des eaux territoriales vietnamiennes afin de recueillir les personnes qui fuient le Vietnam à bord d'embarcations légères. Les organisateurs espèrent affréter un bateau capable d'accueillir 500 réfugiés à la fois. L'organisation "Médecins sans frontières" a d'ores et déjà accepté de fournir l'assistance médicale sur le bateau.

Pour la première fois sur les murs de Pékin

Mao est mis en cause directement

PEKIN (d'après AFP) — Pour la première fois, le président Mao Tse Tung a été attaqué directement à Pékin et associé à la "Bande des quatre", sur des affichettes apposées en plein centre de la capitale sur l'avenue Chang'an.

Le président Mao a été accusé d'avoir soutenu la "Bande des quatre" pour abattre Teng Hsiao-Ping le 7 avril 1976, sur des affiches à petits caractères, des "hsiao-zibao", signées par un atelier de réparation de voitures de la rue Wang Fu Jing, la grande rue commerçante de Pékin.

Les auteurs du "hsiao-zibao", en huit pages, louent la dernière pièce sur les incidents, désormais "révolutionnaires" de la place Tien An Men, le 5 avril 1976, qui furent à l'origine directe du second limogeage de Teng Hsiao-Ping, deux jours plus tard.

Un passage est souligné dans le texte, apparemment par des lecteurs: "Le président Mao, parce que sa pensée était métaphysique dans les dernières années de sa vie, et pour toutes sortes d'autres raisons, a soutenu les mains des quatre pour abattre Teng Hsiao-Ping."

"Après (l'incident de) Tien An Men, les quatre se sont servis des erreurs de jugement du président Mao en ce qui concernait la lutte des classes et ont profité de la situation pour lancer une offensive générale contre la cause de la révolution en Chine", déclarent encore les auteurs des affiches.

"Ils se sont servis des mains de Mao pour abattre le représentant du prolétariat chinois Teng Hsiao-Ping" répètent à plusieurs reprises les auteurs qui en voient "la preuve dans la résolution du bureau politique du comité central du Parti communiste chinois proposée par le président Mao", le 7 avril 1976.

Cette attaque survient alors que le rôle de Mao est en cours de réévaluation et qu'on vient de dénoncer la Révolution culturelle en même temps que sont réhabilitées les réhabilitations de ceux qu'elle avait limogés.

Un grand débat est en cours sur le "critère de la vérité"

qui doit être le "fait", la réalité concrète et non le dogme marxiste-léniniste ou la pensée figée de Mao Tse Tung. En même temps a lieu une grande campagne d'émancipation des esprits qui combat la "théorie du génie" de Lin Biao faisant de Mao Tse Tung un dieu et de ses pensées des "dogmes religieux".

Les manifestations de la place Tien An-Men du 5 avril 1976, qualifiées à l'époque de "contre-révolutionnaires", viennent d'être réhabilitées par la municipalité de Pékin et sont devenues ces derniers jours "révolutionnaires". Elles avaient été à l'origine de la destitution de Teng Hsiao-Ping alors que M. Hua Kuo-Feng devenait premier ministre du gouvernement chinois et premier vice-président du parti.

Par ailleurs, la presse officielle chinoise a publié hier en première page un autographe de la main du président Hua qui écrit le titre d'un livre de "Sélection de poèmes de la place Tien An-Men" sur le point de sortir des presses. Ce geste est d'une très grande importance, estiment les observateurs, car il associe le président et premier ministre Hua à la réhabilitation des manifestations de Tien An-Men, un événement qui s'est passé alors qu'il était le chef de l'exécutif en tant que premier ministre intérimaire.

Par ailleurs, la danse a été officiellement réhabilitée samedi à Pékin par le journal de la jeunesse "Chingnien Pao".

Ce journal, qui qualifiait il y a quatre jours le "rock and roll" de "musique folle, étrange, intense et choquant" et de "truc décadent de la société capitaliste occidentale", estime maintenant "naturel pour les jeunes de se faire la cour à partir d'un certain âge" et prévoit que la danse va se répandre à travers toute la Chine.

Le journal de la jeunesse a évoqué samedi une lettre envoyée par deux jeunes lecteurs de la région autonome du Kwangsi (frontière du Vietnam). Ceux-ci rapportent que le passage à la télévision de la fameuse valse qui clôtura le

10e Congrès de la jeunesse, le 28 octobre dernier, "a fait sensation". Ils demandent quelle est "l'approche correcte" de cette question, puisque certains estiment que la danse "appartient à la façon de vivre de la bourgeoisie". Dans sa réponse, le "Chingnien Pao" évoque la grande popularité des danses

de groupe de diverses nationalités de Chine "relaxantes et gracieuses" mais bannies par la "Bande des quatre".

Le journal écrit que "la moindre mention, en littérature, d'une émotion entre un homme et une femme était considérée comme diabolique". Il critique le "concept féodal selon lequel les hom-

mes et les femmes ne devraient même pas se toucher les mains en se passant des objets".

Nous pensons que les nouvelles danses de groupe introduites par le 10e Congrès national de la jeunesse se répandront à travers tout le pays", conclut la lettre du "Chingnien Pao".

Les Obligations d'Épargne du Canada

Tous ceux qui ont acheté ou qui achèteront les Obligations d'Épargne du Canada, émission 78/79, que ce soit au comptant, selon les modes d'épargne sur le salaire ou d'épargne mensuelle, bénéficieront d'un taux d'intérêt majoré à 9 1/2 %, même si les formulaires d'achat et les certificats d'obligations indiquent les anciens taux.

9 1/2 %

par année pendant 7 ans

TAUX MAJORÉ

- Période de vente prolongée jusqu'au 22 novembre
- Limite d'achat haussée à \$50 000

Plus que jamais une chance en or!

Vous avez maintenant jusqu'au 22 novembre pour acheter vos Obligations d'Épargne du Canada sans avoir à payer l'intérêt couru.

La limite individuelle d'achat est haussée à \$50 000. Les détenteurs des séries SR et S24, échéant cette année, peuvent réinvestir le produit de leur remboursement en sus de cette limite.

Ceux qui, avant le 23 novembre, auront acheté leurs Obligations d'Épargne du Canada selon les modes d'épargne sur le salaire ou d'épargne mensuelle continueront d'utiliser les tableaux de versements basés sur le taux de 8,90 % même s'ils recevront un intérêt majoré à 9 1/2 %.

Obligation à intérêt régulier

Dans le cas des obligations à intérêt régulier une coupure de \$1 000 vous rapporte maintenant \$95 par année jusqu'à échéance en 1985.

Après le 22 novembre

Sur tous les achats au comptant effectués après le 22 novembre, un intérêt au taux de 9 1/2 % sera calculé à partir du 1er novembre jusqu'à la fin du mois de l'achat.

Après cette date, ceux qui souscriront au mode d'épargne mensuelle verront leurs versements ajustés en fonction du nouveau taux de 9 1/2 %.

Obligation à intérêt composé

Le taux d'intérêt étant majoré à 9 1/2 % à partir du 1er novembre 1978 jusqu'à échéance en 1985, voici comment une obligation à intérêt composé de \$100 croîtra:

1er nov	Valeur	1er nov	Valeur
1979	\$109.50	1983	\$157.42
1980	\$119.90	1984	\$172.38
1981	\$131.29	1985	\$188.76
1982	\$143.77		

Une chance en or

DÉPÊCHEZ-VOUS D'EN PROFITER

Quelqu'un essaie de vous faire marcher? Laissez-vous faire.

PARTICIPATION

Marchez. Dès aujourd'hui.



Vous vous moquez peut être de devenir chauve.

Elle pas!

Rendez-vous à l'évidence: un crâne dégarni vous vieillit de plusieurs années. Depuis plus de 60 ans, les cliniques Thomas aident les hommes et les femmes à résoudre leurs problèmes capillaires. Si vous êtes dégarni ou chauve, les cliniques Thomas, grâce à leurs méthodes de traitement, vous permettront de retrouver à jamais une tête chevelue. Pourquoi paraître plus vieux que votre âge? Appelez ou venez discuter avec un de nos spécialistes, il vous dira pourquoi c'est aussi simple que cela.

En semaine: 10 h à 19 h. Samedis: 9 h à 14 h.

Thomas
Fondé 1917 Spécialiste capillaire

1010 ouest, Ste-Catherine
Suite 637
866-3041

AFRIQUE DU NORD

COMPAGNIE NATIONALE ALGÉRIENNE DE NAVIGATION

LIGNE RÉGULIÈRE VERS L'AFRIQUE DU NORD

ESCALES: Algérie, Alger, Oran, Annaba et Skikda

Tunis; Tunis, Sfax et Sousse.

	ANDROS	BIBAN
TORONTO	18 nov	30 nov
MONTREAL	24 nov	10 déc

Escales dans d'autres ports sur demande suffisante

AGENT AU CANADA

march shipping limited

MONTREAL
(514) 842-8841

SAINT JOHN
(506) 693-1227

TORONTO
(416) 366-2586



LE PRÊT
HYPOTHÉCAIRE

DEPUIS 1849

CERTIFICATS DE DÉPÔTS À TERMES

90 à 364 JOURS 1 À 4 ANS PLUS DE 4 ANS À MOINS DE 5 ANS 5 ANS

9 5/8 % 9 7/8 % 10 % 10 1/2 %

INTÉRÊTS VERSÉS À L'ÉCHÉANCE OU ANNUELLEMENT

INSTITUTION INSCRITE À LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC

TAUX SUJETS À CHANGEMENT SANS AVIS

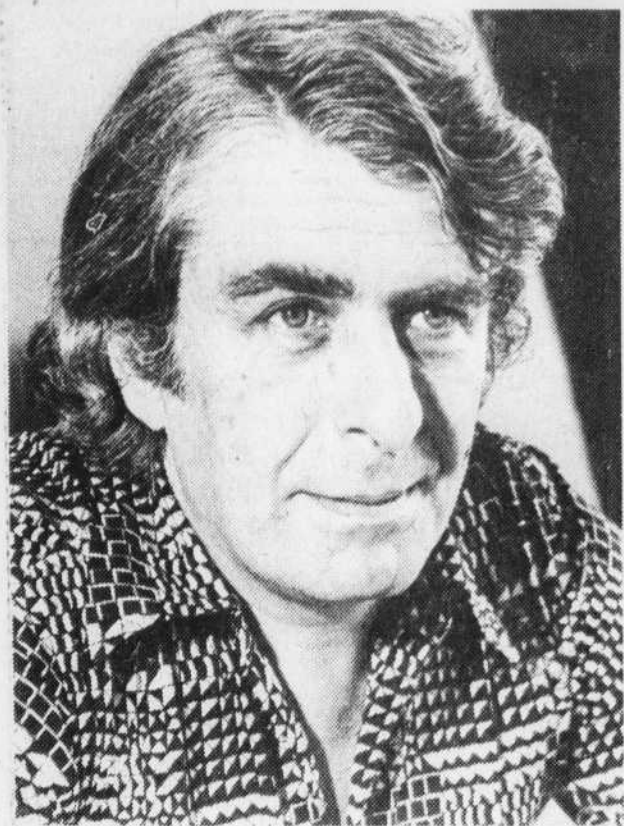
Québec, 919 ave Mgr Grandin, Ste-Foy, G1V 3K8 Tél.: (418) 658-2883

Sherbrooke, 1650 King o., Place J.-Cartier, J1J 2C3 Tél.: (819) 566-1616

Granby, 161 rue Principale, J2G 2V5 Tél.: (514) 372-9191

Montréal, Place Val des Arbres, 1600 boul. St-Martin est. Tour B. 6e étage, Duvernay, Laval, H7G 4S7 — Tél.: (514) 382-4603

Le ménage à trois de Boule, Bill et Roba



Jean Roba: «J'échappe à la société qui m'entoure en créant un monde simple et arrondi».

par Nathalie Petrowski

Jean Roba, dessinateur et scénariste de la bande dessinée *Boule et Bill* est de passage cette semaine en tant qu'invité du Salon du Livre de Montréal où il lancera son quinzième album de bande dessinée pour enfants.

L'album qui porte le titre *Nom d'un chien* et qui raconte les aventures gentilles de Boule et Bill, marque 20 ans de carrière pour un dessinateur dont la première publication remonte à 1960 dans le magazine *Spirou*. Depuis ce temps-là, Jean Roba, belge de naissance et de vocation (puisqu'il habite encore jusqu'à ce jour Bruxelles) n'a pas arrêté une seconde de faire travailler son imagination et d'entraîner Boule, sorte de Denis la Menace belge, dans des aventures farfelues avec son chien complice Bill: un chien qui ne parle pas, qui pense et qui mijote toujours dans sa tête, quelque coup pendable.

À la veille de la cinquantaine, Jean Roba se définit comme un dessinateur classique et conservateur, moins à la recherche du gros gag que du sourire subtil et gentil. Il attribue cela à son éducation,

et aux bandes dessinées qui l'ont marqué pendant son enfance. Si Boule et Bill ont, au travers des années, gardé plus ou moins le même caractère, Roba admet néanmoins que graphiquement son dessin a beaucoup évolué. «J'en suis venu à une grande simplification du trait, à un dessin plus simple, moins chargé, à un comique finalement plus rapide, plus direct et forcément plus efficace. Le chien Bill qui au tout début portait ici et là quelques poils hérissés, n'en porte plus, ce n'était pas nécessaire. Boule de son côté a des taches de rousseur et plus d'expression dans son visage. Avec ces modifications, la lecture y gagne en clarté. Depuis le temps, j'ai abandonné la plume (j'en cassais toutes les mines) et je n'utilise que le pinceau. Le problème des jeunes dessinateurs débutants est finalement toujours le même. Quand on débute, on contrôle moins bien sa technique, si bien qu'on a tendance à trop charger le dessin, à l'embrouiller et à rendre la lecture difficile et confuse.»

Responsable à la fois du scénario et du dessin de Boule et Bill alors que la plupart des bandes dessinées sont l'oeuvre

d'un travail d'équipe, Roba travaille seul pour la simple raison que ses deux petits héros ne vivent pas des grandes aventures de longue haleine mais de courtes mises en situations ne remplissant à chaque fois que quelques cases. «C'est une vision très personnelle et la collaboration devient difficile, voire même impossible, dans un cas comme celui-ci.» Le renouvellement d'idées ne lui pose pas de véritables problèmes même s'il travaille seul. «C'est un peu comme la vie, dit-il, il y a tous les jours quelque chose de nouveau qui arrive, pas un jour ne se ressemble. Je ne trouve évidemment le gag génial qui va révolutionner le monde de l'humour, à chaque jour, là n'est pas mon but de toutes façons. Je cherche bien plus à décrire la vie d'une petite famille moyenne; à travers la continuité, la régularité des épisodes, j'espère déclencher la sympathie du lecteur qui se sent avec Boule et Bill en terrain familier, chez lui, dans son quartier. Ce qui compte pour moi c'est avant tout de pouvoir trouver les attitudes qui vont faire sourire; je procède presque par clin d'oeil.»

Après 20 ans de carrière dans la bande dessinée pour enfants, Roba fait remarquer que le lecteur des années 70 est un lecteur différent de ceux des générations précédentes. «Le lecteur actuel n'a plus rien à voir avec le petit lecteur que j'étais. Le jeune lecteur est maintenant plus averti, plus au courant de ce qui se passe autour de lui. Il est cultivé et il est aussi beaucoup plus exigeant au point de vue graphique.» Père d'un fils qui a aujourd'hui 27 ans mais qui jadis lui a servi de modèle pour créer le personnage de Boule, Roba n'est pas le moins intéressé par les adultes. «Le monde des adultes ne m'intéresse pas. Il y a d'autres dessinateurs, plus

jeunes et révolutionnaires pour le faire à ma place. Moi je préfère m'en tenir à la petite vie tranquille des anciennes bandes dessinées américaines comme *Blondie*, j'essaie de garder un esprit moins acide que les autres dessinateurs. Contrairement à un dessinateur comme Schultz que j'admire énormément, je reste à un stade primaire, je préconise la bonne santé sans trop de problèmes métaphysiques. C'est peut-être que dans le fond j'échappe à la société qui m'entoure en créant un monde simple et arrondi.»

Si Boule et Bill sont inévitablement les héros de ses scénarios, Roba garde beaucoup d'affection pour les parents souvent dépassés par les événements: «Ce sont des gens moyens qui mènent une vie ordinaire. Pendant longtemps j'ai eu de la difficulté avec le personnage de la mère. Je ne voulais pas me moquer d'elle, je voulais une mère au foyer, heureuse et mignonne. On m'a accusé d'être un phallocrate avec ma mère menagère mais la mère de Boule ressemble à des milliers de femmes au foyer qui s'ont parfaitement heureuses de leur situation. C'est d'ailleurs elle qui dirige la famille tandis que le père lit son journal, va travailler, se promène dans sa vieille deux chevaux; contrairement à la mère, c'est un personnage dont je peux me moquer et à qui il arrive bien des déboires. Il n'en reste pas moins que l'humour de Boule et Bill tourne autour du personnage du chien, c'est lui qui déclenche le gag, c'est lui qui mène le bal, c'est lui qui lance un clin d'oeil complice au lecteur.»

SUCO

beaucoup de projets
peu d'argent

Mickey fête ses 50 ans à Broadway

NEW YORK (Reuter) — Mickey Mouse, qui n'a pas tourné depuis plus vingt ans, a fêté ses cinquante ans samedi dans le théâtre de Broadway de ses débuts, en 1928.

Des centaines d'enfants et d'adultes ont fait un triomphe à la plus célèbre souris du monde, devenue un personnage légendaire des dessins animés de Walt Disney. Le maire de New York, M. Edward Koch, a dit voir en Mickey un héros de la culture populaire américaine et l'un des plus durables ambassadeurs de la bonne volonté et

de la bonne humeur américaines de par le monde. Mickey, dont le premier film «Steamboat Willie» a été reçu la veille à la Maison Blanche, avait d'entamer une tournée de 57 grandes villes des États-Unis.

La légende veut que Walt Disney eut l'idée de Mickey en voyant une souris passer dans le compartiment d'un train à bord duquel il voyageait. Rentré chez lui, il immortalisa sur papier la souris aux grandes oreilles et au gros ventre et suggéra à sa femme de l'appeler «Mortimer Mouse». Ce ne fut pas du goût de son épouse qui proposa à son tour «Mickey».

BABIN LOCATION D'AUTO INC.

VERSEMENTS
SIMPLES ET PRATIQUES

IDÉALOUAGE

Location à long terme, prix compétitifs sur modèles: Chrysler • Cordoba • Le Baron • Magnum • Diplomat • Aspen • Omni • Challenger • Colt.

Membre accrédité du réseau de location Chrysler.

10,660 rue Lajeunesse, Montréal
TEL: 389-8271

L'Ensemble de Stratford offre des exécutions bien rodées

par Gilles Potvin

L'Ensemble de Stratford, un complément de 14 instrumentistes qui participe au célèbre festival ontarien depuis 1974, effectue présentement une tournée au Québec sous les auspices des Jeunesses Musicales du Canada et se produisait dimanche matin au Piano Nobile de la Place des Arts dans la série «Sons et bricoches».

Formé en grande partie de membres de l'Orchestre symphonique de Kitchener-Waterloo que dirige également Raffi Armenian, cet ensemble offre la particularité d'être à géométrie variable, c'est-à-dire divisible, pouvant offrir un programme varié pour divers effectifs.

Le programme a débuté par le *Quatuor en ré majeur* pour flûte et trio à cordes de Mozart puis un quintette à vent est venu présenter *Trois pièces brèves* de Jacques Ibert. Ce fut ensuite au tour d'un quintette de cuivres de faire entendre la *Suite des collines montérégiennes* du compositeur canadien Morley Calvert, quatre mouvements inspirés d'autant de chansons du folklore québécois. Puis Raffi Armenian a réuni tous ses musiciens pour l'exécution de *Stegfried-Idyll* de Wagner dans sa version originale pour quintette à cordes, flûte, hautbois, clarinette, basson, deux cors et trompette. Le concert s'est achevé par les trois danses de *L'Histoire du soldat* de Stravinsky, précédées de la

Marche royale et suivies du finale.

Formé des jeunes instrumentistes, l'Ensemble de Stratford offre des exécutions parfaitement au point, bien rodées, qu'il présente avec la plus grande simplicité. Ses cuivres sont particulièrement brillants et l'on a noté, non sans surprise, que le tuba était

joué par une jeune femme. Raffi Armenian était au pupitre pour les oeuvres de Wagner et Stravinsky et s'est de nouveau révélé l'excellent chef que l'on avait vu à l'oeuvre à l'Orchestre de Radio-Canada il y a quelques saisons. Il serait sans doute temps qu'il soit invité à l'OSM.

Un Homme et son Péché vous attendait au salon.

C'était comme un rituel. À sept heures, tous les soirs, au salon, on se recueillait devant l'unique poste de radio de la maison et dès les premières mesures de l'indicatif musical... c'était le silence. On haussait le volume et on écoutait, pour connaître la suite de ce qui s'était passé la veille. C'était aussi l'époque de Radio Carabin. Vous vous souvenez? C'était tellement drôle qu'il fallait parfois se retenir de rire, de crainte de manquer certaines blagues.



Il s'en est passé des choses depuis ce temps-là. Vous en avez accumulé des souvenirs. Et comme vous le savez, nous sommes ce que nous avons vécu. Souvenez-vous, entre la trentaine et la quarantaine, vous ne chantiez pas toujours «la vie en rose». Vous avez dû travailler fort pour vous payer ce que vous vouliez. Il vous a probablement fallu puiser dans vos économies pour vous offrir votre premier poste de radio et écouter Jovette Bernier chanter, que malgré tout, «tout va très bien madame la marquise».

Bien sûr, aujourd'hui, vous avez probablement une radio dans chaque pièce de la maison, un système de son et sûrement un télécouleur.

Peu à peu, vos goûts et vos besoins ont changé, sans vous en rendre compte. Probablement qu'à



l'époque, vous ne vous doutiez même pas qu'un jour vous réussiriez si bien dans la vie.

Au Trust Royal aussi les choses ont changé, des services ont été ajoutés, justement en fonction

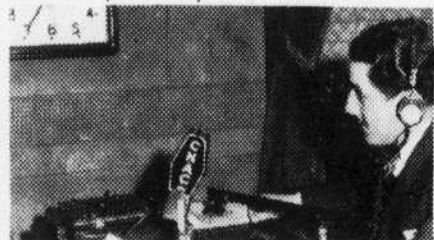
des gens comme vous. Voilà pour quoi nous pouvons vous aider à mieux profiter de la vie, en ce moment et plus tard.

Avec, par exemple, le Trust Royal 60. C'est un service spécial



destiné à la clientèle du Trust Royal âgée de soixante ans et plus. Grâce à ce service, les Certificats de revenu mensuel garanti rapportent un intérêt supplémentaire de 1/4%. Ce même supplément d'intérêt s'applique aussi aux comptes d'épargne. De plus, en adhérant au Trust Royal 60, vous pouvez obtenir des chèques de voyage, sans avoir à payer de commission; acquitter des factures de services publics sans frais; faire des chèques sans frais et effectuer des transactions bancaires par la poste, toujours sans frais.

Il y a aussi nos services de gestion de placements. Comme vous le savez le Trust Royal compte plusieurs années d'expérience dans la gestion des capitaux qui lui sont confiés par des particuliers. Nos



experts en placements se chargeront de bien investir votre argent. Ils s'occuperont aussi de la vente et de l'achat de vos titres et valeurs, de l'encaissement des intérêts et dividendes qu'ils vous feront parvenir sous forme de chèques mensuels, sans que vous ayez à vous occuper de rien.

Passer faire un tour à la succursale du Trust Royal de votre choix et vous verrez que les services que nous vous proposons sont des gages de bons souvenirs pour plus tard.



Trust Royal. On vous offre bien plus que des bons souvenirs.

17 bureaux pour mieux vous servir dans la région de Montréal.
Pour renseignements appelez 876-2676.

Le meilleur fournisseur de l'industrie lourde

Mines, Raffineries, Pâtes et Papiers, Avionnerie, Chantier naval

- Outils
- Outils électriques
- Machines
- Accessoires pour machines
- Matériel de manutention
- Quincaillerie
- Attaches
- Boulons et accessoires
- Accessoires électriques
- Matériaux de construction
- Câbles et attaches
- Appareillage d'entretien
- Chaînes et attaches

FOURNITURES INDUSTRIELLES PASCAL

Division des Fournitures Industrielles de J. Pascal Inc. 5650, route Transcanadienne, Pointe-Claire, Qué. (514) 695-0730.

Ottawa s'incline 21-16

Joe Barnes conduit les Alouettes à la Coupe Grey

par Laurent Pepin

OTTAWA — « En battant les Rough Riders, nous avons prouvé que nous sommes de vrais champions, car nous avons gagné le championnat de la section Est de la Ligue canadienne de football, ce qui leur permet d'accéder au match de la coupe Grey, qu'ils disputent à Toronto dimanche prochain contre les Eskimos d'Edmonton. »

Même si les Alouettes commencent à avoir l'habitude des victoires contre Ottawa en finale de l'Est, leur triomphe de cette année est encore plus gratifiant, car il survient après une campagne fort difficile.

« Je suis fier de mes joueurs, ils ont montré qu'ils avaient du cran, a dit l'entraîneur-chef des Alouettes, Joe Scannella. »

« Je voudrais aussi rendre hommage aux joueurs qui sont venus avec nous, mais qui ont dû quitter lorsque les blessés

revenaient au jeu. Nous n'avons jamais abandonné malgré tous nos problèmes, et à cet égard, notre équipe doit beaucoup à Gerry Dattilio, qui a manifesté son enthousiasme aux autres et qui était au poste de quart lorsque le point tournant de la saison est arrivé pour nous, soit quand nous sommes revenus de l'arrière pour annuler 35-35 contre les Roughriders de la Saskatchewan. »

Depuis ce temps, les Alouettes n'ont perdu qu'une fois en cinq rencontres, et c'est de la brillante façon qu'ils ont gâté les Rough Riders d'Ottawa, hier après-midi.

Comme prévu, les joueurs de ligne des deux équipes se sont livrés une lutte épique dès le début de la rencontre et il semblait bien à l'issue de la première demie que la ligne primaire des Rough Riders allait complètement anéantir le pivot de l'offensive montréalaise, David Green.

Ce rapide demi a en effet été limité à dix verges de gain en quatre courses au cours des deux premiers quarts, grâce au travail exemplaire des Mike Fanucci, Mike Raines, Mike Riley et Jim Plaskoski. En fait, n'eût-elle échappé de Richard Holmes, des Rough Riders, vers la fin du premier quart, Ottawa, qui a aussi bien joué que les Alouettes en première demie, n'aurait pas tiré de l'arrière 11-9 après deux quarts, l'erreur de Holmes ayant été transformé par le premier des deux touchés de Barnes.

Les choses ont cependant changé au début du troisième quart, alors que les Alouettes, à leur deuxième série à l'attaque en deuxième demie, ont effectué une poussée de 11 jeux et 75 verges pour enregistrer un placement.

« Ce fut sans aucun doute le point tournant de la rencontre, a déclaré Green. Nous nous étions dit à la mi-temps qu'il nous fallait absolument établir notre attaque au sol au début du troisième quart et nous avons réussi. »

Exercant un contrôle très efficace du ballon, les Alouettes ont à partir de ce moment complètement déclassé leurs adversaires et montré leur nette supériorité.

Ainsi, à la fin du troisième et au début du quatrième quart, les vainqueurs ont-ils entrepris une irrésistible poussée de 10 jeux et 68 verges, qui a conduit au deuxième touché de Barnes, à la suite d'un jeu d'attrait du quart qui a complètement dérouter les Outaouais.

« Je l'ai déjà dit, Joe Barnes est un quart-arrière extraordinaire. Il est probablement le meilleur quart que je n'ai jamais vu lorsque vient le temps de choisir les jeux judicieux », a commenté Scannella.

Barnes a été à ce point impressionnant au début de la deuxième demie que Scannella, qui prévoyait envoyer Sonny Wade dans la mêlée, n'a eu d'autre alternative que de le laisser aux commandes de l'attaque.

« Il était prévu que Sonny Wade serait envoyé au jeu

après la série qui nous a donné un placement au troisième quart. Lorsque je lui ai dit de se réchauffer, Wade m'a dit qu'il était prêt à laisser Barnes continuer son beau travail », a dit Scannella.

Si les Alouettes ont pu établir une attaque au sol valable en deuxième demie, les Rough Riders eux n'ont su le faire, les demis Richard Holmes et Mike Murphy se heurtant aux Junior Ah You, Glen Weir, Gordon Judges et Gabriel Grégoire. Comme prévu, les Riders ont eu du succès avec leur attaque aérienne, grâce au duo Tom Clemente-Tony Gabriel.

L'ailier rapproché des Rough Riders s'est particulièrement illustré en première demie, captant cinq passes pour des gains de 49 verges, mais la défensive des Alouettes s'est ajustée à la mi-temps et Gabriel a été limité à deux attraits en deuxième demie.

« Nous avons décidé après le deuxième quart d'utiliser plus souvent une défensive de zone, plutôt qu'une défensive homme à homme, dans le but de contrer Gabriel », a laissé entendre l'instructeur responsable de la défensive des Alouettes, Lamar Leachman.

Cette stratégie a porté fruit, puisque les Montréalais, utilisant avec succès une défensive composée de trois joueurs à la ligne primaire et de quatre seconds, a limité les Riders à seulement sept points en deuxième demie.

De côté des Riders, la défaite était d'autant plus diffi-

cile à avaler que l'équipe comptait bien faire la démonstration que la première place acquise en saison régulière n'était pas le résultat des difficultés des Alouettes.

« Montréal a effectué les bons jeux au bon moment, a commenté l'entraîneur-chef du Ottawa, George Brancato. Aujourd'hui, ils ont été les meilleurs et je ne crois pas que notre préparation ait été la cause de notre défaite. »

Il n'est pas à dire que la joie était à son comble dans le vestiaire des Alouettes après la rencontre et qu'un homme était particulièrement heureux, soit l'entraîneur-chef Joe Scannella, qui a de nombreuses fois été critiqué cette saison.

Au cours du dernier mois, Scannella a fait la preuve de son leadership au sein des Alouettes, apportant des changements appropriés qui ont permis à l'équipe de se rendre à la Coupe Grey. Ainsi n'a-t-il pas craint hier de déplacer Vernon Perry du poste de demi de coin à droite à celui de gauche, afin de permettre au nouveau venu Bruce Taylor, le remplaçant de Dickie Harris, de mieux s'adapter à la ligne tertiaire de l'équipe. De plus, Scannella n'a pas hésité à prendre des risques permettant entre autre, à son équipe de poursuivre l'attaque avec un troisième jeu et deux verges à faire de la ligne de cinq du Ottawa, au deuxième quart. Scannella a risqué et gagné puisque John O'Leary a gagné le premier essai, ce qui

a permis à Barnes d'inscrire le premier touché de la rencontre.

« C'est vrai que cela n'a pas été facile. Ce fut une saison de réflexion, d'échanges entre les joueurs et les instructeurs, et d'adaptation. Tout a commencé à fonctionner il y a un mois et je ne crois pas que nous ayons encore atteint

notre sommet. Pour atteindre notre sommet, il nous faudra gagner la semaine prochaine contre Edmonton, une équipe qui possède les receveurs de passes les plus rapides du circuit et un quart-arrière très intelligent », a déclaré Scannella.

Si le match d'hier fut une victoire personnelle pour Scannella, on ne peut en dire

autant de son vis-à-vis George Brancato, dont l'équipe a failli pour une deuxième saison de suite face aux Alouettes. Nombreux sont ceux qui le critiqueront aujourd'hui parce qu'il a voulu faire confiance au jeune botteur de précision John Hay. Il n'en demeure pas moins que les Alouettes ont vraiment fait la preuve de leur supériorité face aux Riders...

Alouettes 21, Rough Riders 16		
Premier quart		
MONTREAL: Placement de Sweet	6:08	
27 vgs		
OTTAWA: Simple de Hay	10:24	
33 vgs		
MONTREAL: Simple de Sweet	13:46	
39 vgs		
Deuxième quart		
MONTREAL: Touché de Barnes, plongeon d'une verge	3:05	
transformation de Sweet	3:05	
OTTAWA: Touché de Holmes, course de 2 vgs	6:14	
transformation de Hay	6:14	
OTTAWA: Simple de Hay	11:20	
42 vgs		
Troisième quart		
MONTREAL: Placement de Sweet	10:06	
33 vgs		
Quatrième quart		
MONTREAL: Touché de Barnes, course de 10 vgs	3:32	
transformation de Sweet	3:32	
OTTAWA: Simple de Hay	6:47	
39 vgs		
OTTAWA: Touché de Murphy, course de 3 vgs	4:25	
transformation de deux points ratée	14:29	
Montréal	4 7 3 7-21	
Ottawa	1 8 0 7-16	
Assistance	— 31,960	
Statistiques		
	Mon	Ott
Premiers jeux	16	19
Gains au sol	141	53
Gains aériens	144	294
Gains nets	282	329
Passes compl. tent.	9-13	23-34
Interceptions-verges	0	0
Dégagements-moyenne	7-37	6-33
Echappés-perdus	1-0	1-1
Pénalités-verges	7-75	4-25
Porteurs de ballon: Montréal, O'Leary 13-65; Green 17-53; Ottawa, Holmes 8-30; Murphy 9-27; Receveurs de passes: Montréal, I. Gaddis 3-75; Smith 1-35; Aver 7-91; Gabriel 7-60		



Bob Gaddis des Alouettes de Montréal complète sous le nez de Wayne Tosh l'une de ses trois passes, hier, en finale de l'est de la LCF. Les Alouettes ont vaincu les Rough Riders d'Ottawa 21-16 et affronteront les Eskimos d'Edmonton en finale de la coupe Grey, dimanche à Toronto. (Photolaser CP)

Edmonton vainc les Stampeders 26-13

L'expérience a bien servi les Eskimos

EDMONTON (CP) — Les Eskimos d'Edmonton ont tiré profit de cinq pénalités et de trois revirements commis par les Stampeders de Calgary pour effacer un déficit de trois points et finalement remporter la finale de l'ouest de la Ligue canadienne de football 26-13, samedi, par un froid sibérien devant 42,673 spectateurs réunis au Stade du Commonwealth.

Les Eskimos en seront ainsi à une cinquième présence en six ans dans le match de la coupe Grey, qui sera disputé dimanche à Toronto.

Les deux équipes ont fait jeu égal au cours des trois premiers quarts, le froid et le vent ayant sérieusement ennué les deux formations. Le match a été disputé en effet par une température de moins 16 degrés Celsius et le vent soufflait entre 10 et 20 kilomètres à l'heure.

Le demi Jim Germany a enregistré les deux touchés des Eskimos à la suite d'autant de courses de trois verges. Le botteur de précision Dave Cutler a marqué les autres points des vainqueurs. Il a réussi deux placements de 29 verges, un autre de 34 verges et un dernier de 44 verges. Il a de plus transformé les deux touchés.

L'unique majeur des Stampeders a été marqué par le demi de coin Ray Odoms, qui a intercepté une passe du quart Tom Wilkinson. Cyril McFall a pour sa part réalisé des placements de 25 et 27 verges.

La première demie s'est terminée sur la marque de 10-10, et les Stampeders menaient 13-10 à l'issue du troisième quart. Les Eskimos ont toutefois marqué 16 points au dernier quart pour finalement disposer des Stampeders.

Selon l'ailier Tom Scott, obtenu plus tôt cette année des Blue Bombers de Winnipeg, l'expérience des joueurs des Eskimos aura permis à l'équipe de l'emporter. Les Eskimos comptaient dans leur rang 13 joueurs ayant participé aux cinq dernières finales de l'ouest, et Scott estime que l'expérience acquise au cours de ces matchs a permis aux Eskimos de remonter la pente en présentant un jeu méthodique malgré le froid qui sévissait. L'argent est un autre élément non négligeable, mais Scott, auteur de deux attraits de 28 et 27 verges, affirme que l'honneur et le désir de vaincre sont des sources de motivation plus grande encore.

« Cette équipe est très fière et elle veut effacer le souvenir

amer de la défaite contre les Alouettes de Montréal en finale de la coupe Grey l'an dernier », dit-il.

Les amateurs des Eskimos craignent néanmoins un relâchement de la part de l'équipe, qui s'était assurée du championnat de la section quatre semaines avant la fin de la saison. Mais Scott a indiqué que les Eskimos se sont davantage préparés au cours des deux dernières semaines que durant toute l'année.

Tom Wilkinson partage l'opinion de Scott et estime lui aussi que l'expérience des Eskimos aura été un élément déterminant. Wilkinson a en

outre rappelé que les Eskimos ont oublié le majeur de Odoms réussi au terme d'une course de 50 verges, sachant qu'une telle erreur ne pourrait être commise une seconde fois. Ainsi l'expérience, ajoutée bien sûr au coûteuses pénalités infligées aux Stampeders au dernier quart, auront

permis aux Eskimos de participer encore une fois à la finale de la coupe Grey.

Les Stampeders, en revanche, ont très bien fait dans les circonstances car, rappelons-le, il s'agissait de leur première participation aux éliminatoires de l'ouest depuis 1971.

Dallas rejoint les Redskins

(D'après AP) — Les Cowboys de Dallas se sont hissés en tête de la section est de la Conférence nationale, hier, ex-aequo avec les Redskins de Washington, en remportant une victoire facile de 27-7 contre les Saints de la Nouvelle-Orléans.

Les Cowboys ont ainsi rejoint les Redskins qui ont perdu contre les Cards de Saint Louis. Les deux clubs, qui ont maintenant des dossiers identiques de huit victoires et quatre défaites, doivent s'affronter jeudi, à Dallas.

Roger Satubach a lui-même marqué un majeur en plus de compléter une passe de touche de 24 verges à Billie Joe Dupree, pendant que le demi Tony Dorsett franchissait le cap des 1,000 verges en totalisant 152 verges en 25 tentatives contre les Saints dans un match épicé d'une bagarre impliquant quelques joueurs des deux équipes, en première demie.

Cards 27, Redskins 17 — A Washington, Willard Harrell a retourné un botté de dégagement sur une distance de 70 verges et Jim Hart a lancé deux passes de touche pour mener les Cards à une victoire de 27-17 contre les Redskins. Il s'agissait de la quatrième victoire d'affilée des Cards qui ont pris une avance rapide de

21-0 au deuxième quart pour finalement l'emporter.

Eagles 19, Giants 17 — Au New Jersey, le demi de coin Herman Edwards a couru 26 verges jusqu'à la zone payante après avoir recouvert un échappé du quart Joe Pirsarsik, 20 secondes avant la fin du match, pour ainsi donner aux Eagles de Philadelphie une victoire de 19-17 sur les Giants de New York.

Les Giants menaient 17-12 et semblaient en pleine commande du match lorsque Pirsarsik a mal effectué la remise du ballon à son centre arrière Larry Czonka après avoir commandé un jeu au sol dans l'espoir d'égrèner les dernières secondes de la rencontre.

Patriots 19, Jets 17 — A New York, David Poyer a réussi un placement de 24 verges 2:30 avant la fin du match, pour procurer aux Patriots de la Nouvelle-Angleterre une victoire de 19-17 contre les Jets. Ceux-ci avaient pris l'avance 17-16, tôt au dernier quart, lorsque Matt Robinson a complété une passe de 56 verges pour un touché à Wesley Walker.

Browns 45, Colts 24 — A Baltimore, Brian Sipe a réussi quatre passes de touche, dont trois à Calvin Hill, lançant au total 15 tirs ré-

sultant en des gains de 309 verges, et les Browns de Cleveland n'ont eu aucune difficulté à disposer des Colts 45-24.

Bears 13, Falcons 7 — A Chicago, Walter Payton a marqué sur une course de deux verges après que son coéquipier Bruce Herron eut bloqué un botté de dégagement de John James pour permettre aux Bears d'arracher une victoire de 13-7 face aux Falcons d'Atlanta.

Buccaneers 31, Bills 10 — A Tampa, Mike Rae a complété deux passes de touche, l'une de 33 verges à Jimmy Giles et une autre de 22 verges à Morris Owens, pour mener les Buccaneers de Tampa Bay à une victoire de 31-10 contre les Bills de Buffalo.

Seattle 13, Chiefs 10 — A Kansas City, l'ex-Cowboy Efen Herrera a botté deux placements et David Sims a réussi son 11e touché de la saison alors que les Seahawks de Seattle ont battu les Chiefs de l'instructeur Marv Levy 13-10.

Chargers 13, Vikings 7 — Les Chargers de San Diego ont mis fin à une série de quatre gains consécutifs des Vikings en remportant une victoire de 13-7 au Minnesota.

Il s'agissait de la quatrième victoire d'affilée des Chargers qui ont profité d'une passe de touché de Dan Fouts à John Jefferson, au troisième quart, pour l'emporter.

Broncos 16, Packers 3 — A Denver, Craig Morton a réveillé l'attaque des siens en lançant une passe de touché de 12 verges à Haven Moses et Rob Little a gagné plus de 100 verges au sol alors que les Broncos ont raison des Packers de Green Bay 16-3.

Raiders 29, Lions 9 — A Oakland, les Raiders ont tiré profit d'un échappé des Lions et le demi Mark Van Eighen a marqué deux touchés sur des courses au sol pour aider les Raiders à vaincre Détroit 29-17.

Steelers 7, Bengals 6 — A Pittsburgh, Rocky Bleier a compté l'unique touché de la rencontre sur une course d'une verge dans une victoire de 7-6 des Steelers contre les Bengals de Cincinnati.

Rams 31, Forty Niners 29 — A San Francisco, un placement de 24 verges de Frank Corral, deux secondes avant la fin du match, a permis aux Rams de Los Angeles d'arracher une victoire de 31-29 aux Forty Niners.

FOOTBALL

Ligue Nationale		Ligue Canadienne	
Hier		Samedi	
San Diego 13, Minnesota 7		Finale de l'Ouest	
N.-Angleterre 19, Jets NY 17		Edmonton 26, Calgary 13	
Tampa Bay 31, Buffalo 10			
St-Louis 27, Washington 17			
Dallas 27, N.-Orléans 7			
Hier		Hier	
Philadelphie 19, Giants NY 17		Finale de l'Est	
Seattle 13, Kansas City 10		Montréal 21, Ottawa 16	
Chicago 13, Atlanta 7			
Cleveland 45, Baltimore 24			
Denver 16, Green Bay 3			
Pittsburgh 7, Cincinnati 6			
Los Angeles 31, San Francisco 29			
Oakland 29, Detroit 17			
Ce soir		Dimanche	
Miami à Houston		Coupe Grey	
		Edmonton c. Montréal, à Toronto, 13 h 30	

LIGUE NATIONALE									
Division Américaine									
Section est									
	pj	g	p	n	pp	pc	moy.		
N-ANGLETERRE	12	9	3	0	284	208	750		
MIAMI	11	8	3	0	267	186	727		
JETS NY	12	6	6	0	270	268	500		
BALTIMORE	12	5	7	0	283	205	417		
BUFFALO	12	3	9	0	206	283	250		
Section Centrale									
PITTSBURGH	12	10	2	0	263	155	833		
HOUSTON	11	7	4	0	187	188	636		
CLEVELAND	12	6	6	0	231	204	500		
CINCINNATI	12	1	11	0	137	225	083		
Section ouest									
DENVER	12	8	4	0	206	151	667		
OAKLAND	12	8	4	0	256	202	667		
SEATTLE	12	6	6	0	248	262	500		
SAN DIEGO	12	6	6	0	233	245	500		
KANSAS CITY	12	2	10	0	184	270	167		
Division Nationale									
Section est									
DALLAS	12	8	4	0	269	171	667		
WASHINGTON	12	8	4	0	236	196	667		
PHILADELPHIE	12	7	5	0	197	173	583		
GIANTS NY	12	5	7	0	205	215	417		
ST-LOUIS	12	4	8	0	175	230	333		
Section Centrale									
GREEN BAY	12	7	5	0	208	207	583		
MINNESOTA	12	7	5	0	222	197	583		
TAMPA BAY	12	5	7	0	218	205	417		
DETROIT	12	4	8	0	181	217	333		
CHICAGO	12	4	8	0	204	221	333		
Section ouest									
LOS ANGELES	12	10	2	0	227	155	833		
ATLANTA	12	7	5	0	203	177	583		
N-ORLEANS	12	5	7	0	211	237	417		
SAN FRANCISCO	12	1	11	0	180	266	083		

Les Cheetahs de Vanier procurent au Québec le titre junior canadien

OAKVILLE, Ont. (PC) — Les Cheetahs du collège Vanier de Montréal se sont déchaînés au quatrième quart pour finalement disposer du Sheridan College d'Oakville 27-3 samedi et ainsi remporter le titre canadien junior collégial de football.

Vanier a réussi trois de ses quatre touchés dans les airs, ceux d'Ed Arcolano, Peter Coiman et Paul Mesi sur des passes des quarts Peter Malo et Gary Mitchell, pour procurer une première victoire à un collège québécois en sept ans.

Frank Peleggi a pour sa part recolté 121 verges au sol et a été nommé le joueur par excellence du match. John McKenna a inscrit l'unique touché des Cheetahs au sol.

Sheridan avait réduit la marge à un seul point avant le dernier engagement.

D'autre part, les Golden Gaels de l'université Queen's, de Kingston, ont remporté l'édition 1978 du College Bowl, disputé à Toronto, en battant les Thunderbirds de l'Université de la Colombie-Britannique par 16-3. Les Golden Gaels ont ainsi terminé leur saison avec une fiche parfaite de 10 victoires en autant de matchs.

Après un premier quart sans point, les deux équipes sont arrivées à égalité à la mi-temps avec trois points de chaque côté, grâce à des placements de Blaine Shore, pour les Golden Gaels, et de Gary Metz, pour les Thunderbirds.

Au troisième quart, Shore a réussi un autre placement

pour les Golden Gaels, qui menaient alors par 6-3.

Dans le dernier quart, un touché de Marinucci, trans-

formé par Shore et un troisième placement de Shore, devaient sceller l'issue du match.

Le Canadien demeure invaincu à Vancouver

Les Canucks... en jaune canari

VANCOUVER — On avait dit des Canucks qu'ils avaient fait peu de bruit. A les voir jouer, samedi, on se rend compte que le Canadien, force est d'admettre qu'ils ont malheureusement été surestimés, n'ayant de toute évidence rien de trop spectaculaire à offrir à leurs pauvres et patients partisans, si ce n'est un nouvel uniforme jaune canari.

Le Canadien n'a en effet éprouvé aucune difficulté, comptant trois buts sans répondre en deuxième et troisième périodes pour finalement l'emporter 4-2 après avoir concédé une avance de 2-1 à l'adversaire au terme du premier engagement.

Pierre Mondou, Mark Napier, Steve Shutt et Réjean Houle, dans la dernière mi-

nute de jeu, ont marqué les buts du Tricolore alors que Hilliard Graves, 47 secondes après le début du match, et Chris Oddleifson comptaient ceux des Canucks dans un match dont le score final n'a pas rendu justice au vainqueur. Guy Lafleur a mérité deux passes et il a été choisi comme première étoile du match.

Le Canadien a dominé le match du début à la fin, multipliant les charges en zone ennemie et contrôlant aisément la rondelle pour diriger 33 tirs vers l'excellent Glen Hanlon, 21 ans, sans lequel le match de samedi aurait été un véritable cauchemar pour des partisans qui n'ont jamais vu leur équipe battre le Canadien en neuf ans d'histoire au Pacific Coliseum!

Le Canadien a en effet une fiche de 15 victoires et cinq matchs nuls à Vancouver depuis que les Canucks ont vu le jour en 1970.

« Jouer contre le Canadien, c'est comme jouer avec de la dynamite, a commenté l'entraîneur Harry Neale, après avoir vu ses hommes connaître une fois de plus de sérieux ennuis face au Canadien. Il n'y a pas un joueur qui ne soit pas dangereux à l'attaque. »

En émettant cette réflexion, Neale a en quelque sorte résumé la pensée du jeune Hanlon, choisi le meilleur gardien de but de la Ligue centrale, l'an dernier, et dont les prouesses lui ont valu le respect de tous et chacun.

Visiblement laissé à lui-même pendant les trois périodes, Hanlon a offert une performance remarquable, bloquant bon nombre de lancers à bout portant effectués par Lafleur et Lemaire, ce dernier ayant cependant joué de malchance en tirant sur le poteau à deux reprises.

Il faut dire que les attaquants du Canadien ont eu toutes les occasions voulues de diriger de bons tirs vers le filet ennemi, les défenseurs des Canucks étant manifestement incapables d'arrêter tout joueur du Canadien en possession de la rondelle.

Avec pour chef de file Randy Holt, suivi de près par Harold Snepitz, Dennis Evers et Jack Melchior, la brigade défensive a pris un malin plaisir à regarder jouer les attaquants du Tricolore, plus particulièrement le trio Steve Shutt, Jacques Lemaire et Guy Lafleur, qui a pu travailler à sa guise près du filet.

Quant au défenseur Suédois Lars Lindgren, l'ancienne vedette de l'équipe nationale de

son pays, il n'a rien démontré, donnant surtout l'impression de ne pas s'être encore adapté au style de jeu tel que pratiqué, à Vancouver, par les très décevants Dennis Ververgeart et Don Lever, deux des piliers offensifs des Canucks qui n'ont touché la rondelle qu'en de rares occasions contre le Canadien.

En fait, n'eût été de Hanlon et du jeune Thomas Gradin, meilleur joueur junior en Suède, en 1976, sans aucun doute promu à un brillant avenir au hockey professionnel, les partisans de l'équipe auraient eu droit à un match à sens unique du début à la fin, puisque Hilliard Graves a eu la chance de voir le dégagement de Larry Robinson être bloqué par l'arbitre Dave Newell avant qu'il ne s'empare de la rondelle pour déjouer Ken Dryden. Quant à Oddleifson, il a fait dévier de sa jambe un tir décoché de la pointe par Lindgren alors que son équipe profitait d'un avantage numérique de deux hommes.

Chez le Canadien, outre l'excellent rendement du trio Shutt-Lemaire-Lafleur, Mark Napier a de nouveau fait la nette démonstration de ses immenses possibilités en marquant un but de toute beauté, en deuxième, déjouant Hanlon avec une facilité déconcertante après avoir, on le devine bien, soutiré la rondelle à un défenseur des Canucks.

Canadien 4, Canucks 2

Première période	
1-VANCOUVER: Graves (5)	0:47
2-MONTREAL: Mondou (8)	5:08
3-VANCOUVER: Oddleifson (6)	17:01
Lindgren, Snepitz	
par Holt 4:11, Tremblay M 5:04, Lapointe M 15:59	
Deuxième période	
4-MONTREAL: Napier (4)	1:54
5-MONTREAL: Shutt (6)	5:43
Lafleur	
Pénalités: Kearn 8:55, Cournoyer M 11:38	
Troisième période	
6-MONTREAL: Houle (7)	19:02
Pénalité: Mondou M 1:21	
Tirs au but:	
Montréal	11 9 13-33
Vancouver	11 5 6-22
Gardiens: Dryden (M); Hanlon (V)	
Assistance: 16 413	

McEnroe grimpe dans la hiérarchie du tennis

LONDRES (AFP) — L'Américain John McEnroe a battu hier son compatriote Tim Gullikson par 6-7, 6-4, 7-6 et 6-2, en finale du tournoi de Wembley, et est ainsi passé au sixième rang au classement de l'ATP.

C'était la deuxième victoire de McEnroe sur Tim Gullikson, âgé de 27 ans, en sept jours. Lundi dernier, il l'avait vaincu 6-2, 6-2 en finale du tournoi de Stockholm, après qu'il ait éliminé le Suédois Bjorn Borg 6-3, 6-4 en demi-finale.

Hier, Gullikson a servi beaucoup mieux qu'à Stockholm et il a profité de son avantage de taille et d'allonge pour pratiquer un solide jeu de volées. Mais, à bout de résistance, il perdit le match en servant deux doubles fautes consécutives.

Quant au précoce McEnroe, il est maintenant sixième au classement de l'ATP, après quatre victoires dans des tournois de grand prix en deux mois. Avant disputé vingt tournois au cours des vingt-deux dernières semaines, il va maintenant se reposer avant la finale de la coupe Davis le mois prochain à Palm Springs, contre la Grande-Bretagne.

D'autre part, Chris Evert a reconquis sa couronne de reine de tennis en enlevant samedi avec brio à Rancho Mirage près de Palm Springs, en Californie, le "masters", tournoi final du grand prix, aux dépens de sa rivale ex-Tchécoslovaque Martina Navratilova.

L'Américaine a récidivé samedi en remportant sa 22ème victoire en 28 rencontres sur l'ex-Tchécoslovaque.

l'open des Etats-Unis, a disposé de sa rivale, championne de Wimbledon, en deux sets et soixante-quinze minutes 6/3, 6/3, en finale du tournoi disputé sur la surface en dur des courts du Mission Hills Country Club. Chris Evert a pris sa revanche sur Martina Navratilova qui l'avait battue en finale du Wimbledon (2/6, 6/4, 7/5) et précédemment à Eastbourne (6/4, 4/6, 9/7).

La finale du masters, considérée comme déterminante pour le titre du numéro un mondial, a été moins disputée. Intraitable au fond du court, imbattable sur les points gagnants, Evert a dominé son adversaire, moins agressive et sûre d'elle dans ses montées au filet.

« Nous avons joué de meilleurs matches », a constaté Evert après sa victoire. « Les classements indiquent si je suis de nouveau le numéro un. Mais il ne faut pas oublier que Martina a dominé les neuf premiers mois de l'année ».

Evert qui n'avait pas joué pendant les quatre premiers mois de l'année, retrouvait, sa forme à Flushing Meadow, où elle gagnait son quatrième titre américain consécutif, tandis que Navratilova était victime de la suprématie Pam Shriver en demi-finales. Les rôles étaient alors inversés et Evert prenait sa revanche sur Navratilova à Atlanta.

L'Américaine a récidivé samedi en remportant sa 22ème victoire en 28 rencontres sur l'ex-Tchécoslovaque.

Les Flames l'emportent 3-1

Le meilleur marqueur de la Nationale, Bill McMillan, a préparé les buts de Guy Chouinard et Eric Vail, en troisième, pour lancer les Flames vers une victoire de 3-1 face aux Rangers, hier à New York.

McMillan a d'abord gagné une mise au jeu devant Phil Esposito pour permettre à Guy Chouinard de décocher un tir précis hors de la portée du gardien John Davidson avant d'amorcer l'attaque qui donnait un but d'assurance aux Flames, cinq minutes plus tard.

Jean Pronovost a marqué l'autre but des Flames tandis que seul Phil Esposito, lors d'un jeu de puissance, en première, réussissait à tromper la vigilance de Daniel Bouchard qui a bloqué 29 des 30 lancers dirigés vers lui.

A Philadelphie, Bobby Clarke a compté un but et participé à deux autres, hier, pour permettre aux Flyers d'arracher une victoire de 4-3 aux Red Wings de Detroit, qui n'ont toujours pas gagné à Philadelphie au cours de leurs 16 dernières rencontres au Spectrum.

Clarke a marqué le premier but du match, en première, avant de préparer ceux de Reggie Leach et Bill Barber, également au premier vingt. Le défenseur Bob Dailey a réussi le but décisif en deuxième, déjouant Rogatien Vachon d'un tir frappé décoché d'environ 45 pieds.

André Saint-Laurent, Dennis Polonich et Dan Labrante ont riposté chez les Wings.

SOMMAIRES

Flames 3, Rangers 1

Première période	
1-RANGERS: Esposito (8)	18:20
Pénalités: Selling Att, Bouchard Att, purgés par Chouinard 5:12, Mario NYR 6:58, Mulhern Att 15:54, Tkaczuk NYR 15:56	
Deuxième période	
2-ATLANTA: Pronovost (4)	10:25
Lalonde	
Aucune pénalité	
Troisième période	
3-ATLANTA: Chouinard (13)	7:27
4-ATLANTA: Vail (9)	12:26
Chouinard, McMillan	
Pénalités: Pronovost Att, 18:35	
Tirs par:	
ATLANTA	6 7 6-19
RANGERS	18 6 6-30
Gardiens: Bouchard, Atlanta; Davidson, Rangers	
A-17,409	

Bruins 5, Blues 2

Première période	
1-ST-LOUIS: Patsy (3)	1:11
Bowness, Gibbs	
2-BOSTON: McKee (13)	8:30
3-BOSTON: Cashman (3)	11:03
Rattelle	
Pénalités: Smith Bos, 13:44, C. Bennett STL mineure-majeure, Second Bos, majeure 16:12	
Deuxième période	
4-ST-LOUIS: Patsy (3)	0:54
5-ST-LOUIS: Patsy (3)	3:22
6-DETROIT: St. Laurent (4)	6:15
7-DETROIT: Polonich (1)	8:15
Pénalités: Dean Pha 5:45, Dailey Pha 7:53, Lockheed Det 17:44	
Troisième période	
Aucun but	
Tirs par:	
DETROIT	4 10 6-22
Philadelphie	15 5 11-31
Gardiens: Vachon, Detroit; Parent, Philadelphie	
A-17,077	

Ligue Majeure du Québec

Vendredi	
Birmingham 7, N.-Angleterre 1	
Winnipeg 10, Cincinnati 6	
Edmonton 6, Indianapolis 1	
Samedi	
Birmingham 3, N.-Angleterre 2	
Hier	
Winnipeg 5, Indianapolis 3	
Edmonton 6, Cincinnati 3	
Mardi	
Québec à Edmonton	
Les pointeurs	
(Parties d'hier non comprises)	
	b p pts
Cloutier, Que.	19 15 34
Florek, Cin.	6 24 30
Mark Howe, NA	13 15 28
Nilsson, WPG	7 21 28
Tardif, Que.	14 12 26
Vendredi	
Sherbrooke 6, Montréal 3	
Chicoutimi 7, Verdun 4	
T.-Rivières 7, Québec 1	
Hull 3, Shawinigan 3	
Hier	
Montréal 4, Québec 4	
Laval 4, Chicoutimi 4	
Verdun 9, Shawinigan 6	
Sherbrooke 12, Hull 3	
Trois-Rivières 6, Cornwall 3	
Ce soir	
Québec à Laval	
Mardi	
Cornwall à Hull	
Montréal à Trois-Rivières	

HOCKEY

Ligue Nationale

Vendredi	
Boston 6, Atlanta 2	
Islanders NY 4, Washington 2	
Samedi	
Montréal 4, Vancouver 2	
Rangers NY 8, Philadelphie 2	
Pittsburgh 3, Los Angeles 1	
Buffalo 3, Detroit 1	
Colorado 8, Chicago 3	
Toronto 3, St-Louis 1	
Hier	
Boston 5, St-Louis 2	
Philadelphie 4, Detroit 3	
Atlanta 3, Rangers NY 1	
Buffalo 9, Minnesota 2	
Ce soir	
Chicago à Los Angeles	
Mardi	
Islanders NY à Colorado	
Toronto à Atlanta	
Washington à St-Louis	
Chicago à Vancouver	
Les pointeurs	
(Parties d'hier non comprises)	
	b p pts
MacMillan, ATL	12 17 29
Dionne, LA	11 18 29
Chouinard, ATL	12 16 28
Lafleur, MI	11 17 28
McDonald, Tor.	11 13 24
Lysiak, ATL	11 13 24
McNab, Bos.	12 11 23
Babych, St.L.	9 14 23
Federko, St.L.	8 15 23
Sittler, Tor.	10 12 22

Ligue Nationale

Section James Norris	
	pl g p n pp pc pts
MONTREAL	19 12 5 2 76 50 26
LOS ANGELES	16 8 8 0 64 55 16
DETROIT	18 5 9 4 62 68 14
PITTSBURGH	17 5 9 3 56 61 13
WASHINGTON	18 4 11 3 47 75 11
Section Charles Adams	
	pl g p n pp pc pts
BOSTON	16 10 4 4 77 56 24
TORONTO	19 9 7 3 58 52 21
BUFFALO	18 7 5 6 55 45 20
MINNESOTA	17 5 10 2 48 66 12
Section Lester Patrick	
	pl g p n pp pc pts
ATLANTA	20 14 4 2 92 61 30
RANGERS	11 11 4 3 70 43 25
ISLANDERS	17 11 3 3 77 54 25
PHILADELPHIE	19 8 7 4 50 57 20
Section Connie Smythe	
	pl g p n pp pc pts
CHICAGO	17 7 6 4 58 62 18
VANCOUVER	19 5 12 1 59 77 13
ST. LOUIS	19 3 12 4 53 101 10
COLORADO	19 3 12 4 55 88 10

ASSOCIATION MONDIALE

Section Lester Patrick	
	pl g p n pp pc pts
QUEBEC	18 10 7 2 69 66 21
CINCINNATI	18 9 7 2 69 66 20
N.-ANGLETERRE	18 8 6 4 76 71 20
WINNIPEG	18 8 8 2 77 68 18
BIRMINGHAM	15 8 6 1 63 57 17
EDMONTON	16 8 8 0 56 55 16
INDIANAPOLIS	15 2 11 8 40 75 6

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel	
	pl g p n pp pc pts
VERDUN	26 16 6 4 139 100 36
MONTREAL	29 14 6 4 142 92 32
LAVAIL	25 10 13 2 122 145 22
CORNWALL	25 10 14 1 114 156 21
HULL	25 4 17 4 84 152 12
Section Dilio	
	pl g p n pp pc pts
TROIS RIVIERES	23 18 2 3 183 76 39
SHERBROOKE	25 14 3 3 138 106 31
QUEBEC	24 11 9 4 110 95 26
CHICOUTIMI	25 6 15 1 108 135 18
SHAWINIGAN	26 5 20 1 98 178 11

ARCHITECTES

DAVID, BOULVA CLEVE	
ARCHITECTES	
1253 ave McGill College	
Suite 800	
MONTREAL - 866-8621	
les architectes	
LONGPRÉ	
MARCHAND	
Montréal - 842-1401	

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

MADELINE ARBOUR BERNARD MORISSET	
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS	
DESIGNERS D'INTERIEURS	
878-3846	
266 est. St-Paul, Vieux Montréal	

Parce que nous voulons mieux vous servir... une nouvelle succursale de la Banque d'Épargne



6140, Chemin Côte St-Luc, angle Beaconsfield, Montréal.

La Banque d'Épargne poursuit son programme d'expansion dynamique dont tout le monde profite.

L'ouverture, aujourd'hui, de sa 110^e succursale en est la meilleure preuve.

Chaque succursale est située là où, après études, elle peut le mieux desservir sa clientèle.

Pensez à la Banque d'Épargne...

- parce qu'elle offre des services bancaires complets pour les particuliers;
- parce que, sur vos épargnes, elle paye les taux d'intérêt qui sont parmi les plus élevés;
- parce que ses prêts personnels et ses prêts hypothécaires se font vite et bien;
- parce qu'elle est ouverte jusqu'à 15h30 les lundis et mardis, 18h les mercredis et vendredis, et même 20h les jeudis;
- parce que vous trouverez chez nous des gens courtois et compétents.



Monsieur Jean-Jacques Dion
Directeur de la nouvelle succursale
6140, Chemin Côte St-Luc
(angle Beaconsfield)
Montréal

LA BANQUE D'ÉPARGNE
Parce que!



ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

- Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
- Tout mot supplémentaire coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

APPARTEMENTS À LOUER

OUTREMONT, 5, Vincent d'Indy, 2 1/2 et 4 1/2, ascenseur, concierge, occupation immédiate ou plus tard. 737-8055, 735-2559 27-11-78

N.D.G. 7 1/2, haut de duplex, refait à neuf. Ni ménage, ni peinture à faire. 3583 Décarie. \$400 non chauffé. 489-4526, soir - fin de semaine. 1-12-78

N.D.G. haut de duplex, 7 1/2. Cuisine, salle de bain, électricité et plomberie neuves. Foyer. Sous-sol. Libre. \$450 chauffé (à discuter). 3583 Décarie. 489-4526, soirs et fins de semaine. J.N.O.

2 1/2 sous-sol, duplex, Outremont, foyer naturel, \$175 par mois. 737-9032 21-11-78

EDOUARD-MONTPETIT, 3051, 1 1/2, poêle, frigidaire, tapis, chauffé, \$190. Occupation immédiate. 341-1713, 735-2559 27-11-78

Luxueux, 3 1/2, situé dans Cours Le Royer. Quartier le plus désirable dans le Vieux-Montréal. Structure unique et spacieuse, au plafond, poutres anciennes. Foyer détaché en briques, air climatisé central et plus encore. Doit être vu. \$600 par mois. Jour: 878-3335, soir: 288-6610. 21-11-78

EDOUARD-MONTPETIT, 3305, 1 1/2 et 2 1/2, \$160, concierge, occupation immédiate. 739-9976 — 735-2559 27-11-78

Impeccable 2 1/2, très paisible, métro Berlioz de Montigny, à partir de \$145. Tél.: 844-6195 24-11-78

AU DAUPHIN, rue Papineau, sous-location, garçonnière, 1er décembre au 1er mars, prix à discuter, 421-2650 le jour, 649-1116 le soir. 21-11-78

ST-HUBERT, près Rachel, grand 8 1/2, très propre, pour 1er décembre. \$245 523-1726 après 7h30 P.M. 22-11-78

WESTMOUNT, grand 1 1/2, propre, rue tranquille, près Sherbrooke, magasins, autobus, \$180 électricité, taxes, chauffage inclus. Accès gratuit à la laverie-séchueuse. 484-1737 soir. 21-11-78

McGREGOR, 1530 Le Maricourt, beau site, près centre-ville, appartements spacieux dans immeuble luxueux, tout équipé, air climatisé, piscine chauffée avec jardin-terrasse, sauna, alcôve 2 1/2 3/4 avec électricité. Occupation immédiate 932-0933 845-3151. J.N.O.

AIDES DOMESTIQUES

PERSONNE demandée, références, pour garder enfants 6 mois et 2 ans, 1 journée par semaine et le soir. 737-9032 21-11-78

AIDE ménagère, haut salaire, doit coucher, fin de semaine libre, enfant scolaire, européenne bienvenue. 482-6101, 482-1950. 23-11-78

ANTIQUITÉS

Achetez antiquités de toutes sortes - (argent comptant) - bibelots - bronzes - tableaux petits meubles - gravures par Louis Icart - bijoux - cuivres - lampes - tapis - etc. Claude Morrier. 661-4363. J.N.O.

ON DEMANDE ANCIENS MEUBLES, toutes sortes, bronzes, tableaux, porcelaine, argenterie, bijoux, tapis oriental 374-1224. 21-11-78

TABLEAUX DE PEINTRES CANADIENS: Richard, Ayotte, Perron, etc. Particulier 931-0260. 21-11-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendeurs et fabricants. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est, Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716 et 10, 192 St-Michel, 387-2841 J.N.O.

ARTICLES À VENDRE

MOTONEIGE Elan 250 de luxe, 1975, manuelle, 2 cylindres, embrayage "roller flex" support à bagages et appuie-dos, excellente condition, à voir. \$550 669-3998. 21-11-78

AUTOS À VENDRE

BOBCAT 1977, automatique, 21,000 milles, excellent état, prix à discuter. 849-5661 (pour/semaine), 769-8647 (soir et fin de semaine). 27-11-78

CITROËN 1972, D.S. bon état, radio AM-FM. \$600. 272-7218. 21-11-78

BUREAUX À LOUER

CLINIQUE MÉDICALE avec local et clientèle établie. Cause décès d'un médecin. Rue St-Denis, Montréal. 663-8775. 22-11-78

CHALET À LOUER

CHALET 4 saisons à louer, Bromont, entièrement meublé avec toutes commodités. Près de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-514-263-6080. J.N.O.

VAL DAVID, luxueux chalet neuf, 3 chambres, 2 salons, foyer, bar, chauffage électrique, etc. Pour saison, mois ou semaine. 527-5903 et 525-0962. 25-11-78

STE-AGATHE, vacances-repos. Luxueux Bavarois, meublé Thibault. Cheminée pierre, toit cathédrale. Semaine, fin semaine/ski. Dépliants sur demande. Tél.: 256-6825 - 819-326-5836. J.N.O.

CHALET DEMANDÉS

Pour la période des Fêtes, désire louer un chalet comprenant 4 chambres, Cantons de l'Est de préférence. 843-4767. 22-11-78

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

LOGEMENTS À LOUER

ST-LAMBERT, 135 de Navarre
Luxueuse propriété neuve

3 1/2 - 4 1/2

Insonorisée, à l'épreuve du feu.
Sauna - Tennis - Piscine
Tapis - Garage - Ascenseur

FOYER

Prix: \$310.00 à \$355.00 par mois.

Concierge: M. Dupuis No 112

465-4530

1 mois gratuit

23-11-78

LOGEMENTS À LOUER

LOGEMENTS À LOUER

VILLE ST-LAURENT, 3 1/2, 4 1/2, studio à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffé, électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu. 1,100 Goulet. Tél.: 332-3078 bureau de location: 336-8308. J.N.O.

LOGEMENT chauffé, Rachel et Fulum, grand 7 pièces au premier, ménage fait, boiserie et plancher en chêne, grand sous-sol, libre \$425 par mois, 351-7973 21-11-78

VILLE St-Laurent, 4 1/2-5 1/2 à louer toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte. 2345 Ward. Tél.: 747-6079. J.N.O.

Sous location, Notre-Dame-de-Grâce, grand 5 1/2, ensoleillé, balcon, téléphone le matin: 486-7681. 21-11-78

DE LA PELTRIE, près de l'Université de Montréal, 5 1/2 équipé, cour, libre le 1er décembre. \$230. 738-6594. 21-11-78

Quartier latin, maison de pierres, 7 1/2 rénover, entrée laveuse-séchueuse, plancher en pin, Franklin, faux foyer, chauffage électrique, etc. 522-1149. 22-11-78

LONGUEUIL, 4 1/2, 5 1/2 neufs, entrée laveuse-séchueuse, tapis mur à mur. Appelez à 051-0446. 1-12-78

MAISON DE CAMPAGNE À LOUER

45 milles de Montréal, grand 5 1/2 neuf, foyer, tapis mur à mur, très confortable, ski de fond et alpin. Saison \$1,450. 279-5782 après 5 hres. 1-12-78

MAISONS À LOUER

MONT CASTOR, Ste-Agathe, maison à louer à la saison ou à l'année. Inf: Montréal: 666-6990 - Ste-Agathe: 326-5317 23-11-78

MAISONS À VENDRE

VILLE MONT-ROYAL

Disponible le 1er novembre. Coteage semi-détaché, 4 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bain, salon avec foyer naturel, beau jardin, à proximité du centre, complètement rénové. \$535. Veuillez communiquer avec Mme F. LeSage Woodline, 739-6863 ou 731-6817.

Frank A. Norman & Cie Ltée
courtiers licenciés 731-6817
25-11-78

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE LÉGAL

Nous avons un poste vacant, pour une excellente secrétaire bilingue, bonne expérience, et libre immédiatement. La candidate devra avoir de l'initiative, et être stable, nous offrons un bon salaire, 3 semaines de vacance, ainsi que d'autres bénéfices.

Pour plus d'information, appelez 866-3512 21-11-78

Personne avec flair financier, comme agent hypothécaire, pour une compagnie de courtage reconnue. Entraînement fourni. Excellent revenu. Rendez-vous, appelez 735-6225. 21-11-78

TRADUCTEURS, recherchons collaborateurs à domicile, de compétence confirmée. AVE et F/A, économie, finances, techniques, littéraire. Tarif très intéressant. Envoyez curriculum et spécimens à General Translation, 45 Richmond St. W., Toronto M5H 1Z2. 25-11-78

SECRÉTAIRE, corporation professionnelle recherche une personne dynamique ayant un sens aigu des responsabilités. Le ou la candidate choisi(e) possèdera la sténographie et la dactylographie anglaise et française et saura prendre en main le suivi de plusieurs projets. Une aptitude à la traduction serait un atout. Si vous possédez ces qualités, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 28 novembre - C.P.C.A.I.Q., 1509 ouest, rue Sherbrooke, bur. 1, Montréal. 2311-78

POUR FIRMES d'avocats au centre-ville, doit être bilingue, légers travaux de bureau, steno & dactylo, appelez 871-0205 23-11-78

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

- Chaque parution coûte \$6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

PROPRIÉTÉ À VENDRE



ROSEMONT, triplex semi détaché genre split level, construction 1960 de haute qualité, plancher et boiserie en chêne. Sous-sol fini avec foyer pierres naturelles. Garage, très beau secteur, à 2 minutes de l'hôpital Maisonneuve. EXCL. Paul Mondor 354-0360, 256-9370.

LORRAINE, cottage de brique 63 x 28 Custom built et prestigieux, 8 pièces, 3 chambres, 2 1/2 salles de bain, salle à dîner, garage double, cuisine équipée et dinette, chauffage, terrain 16,871 pc. entretenu par un décorateur paysagiste, \$160,000. Pierre Zaloum, 661-8660, 477-0245.

ST-LAMBERT. Vous aimez les maisons anciennes? J'ai un beau cottage de 8 pièces, foyer, 4 chambres à coucher, à deux pas du centre ville, rue école. Excl. Janine Bédard 761-4900, 659-3291.

MONT ST-HILAIRE. Dans secteur boisé, superbe deux étages, de 6 pièces, terrain 10,400 p.c.a., nombreux extras. Prix réduit à \$50,500.00 M.L.S. Ginette Tournant 467-8865 - 467-9362.

ST-HILAIRE. \$64,500.00. Sur un terrain boisé de 26,000 p.c.a., superbe canadienne de 8 pièces, avec deux foyers, nombreux extras, construction 1976, idéal pour professionnel M.L.S. Ginette Tournant 467-8865 - 467-9362.

STE-ADÈLE. Transfert! Faut vendre, 4 c.c., foyer, garage, secteur magnifique, une offre raisonnable sera acceptée. M.L.S. Rolande Richard 467-1058 - 467-9362.

STE-ADÈLE: bungalow 3 chambres, 2 s/bains, bien décorée, près pentes de ski, un vrai bijou. Conditions faciles, prix demandé \$65,000. M.L.S. C. Larose, 435-3443, 1-228-3605 (res.).

STE-ADÈLE: cottage 7 pièces, grand terrain, magnifique vue sur pentes de ski et golf. Faut voir pour apprécier. Demande \$75,000. C. Larose, 435-3443, 1-228-3605 (res.).

ESTÈRE: Bord de l'eau, vue panoramique, plage, quai, maison 4 chambres, bien éclairée, faut vraiment voir. Demande \$125,000. Bon choix d'autres propriétés dans même secteur. C. Larose, 435-3443, 1-227-3654 (res.).

LASALLE. Triplex de qualité, 6 1/2 5/2 1/2, bons revenus, 3 entrées, 3 fournaies, 2 garages, fenêtres en alum., tuyauterie en cuivre. Stephan Binstock: 342-9090, 487-3400.

C.D.N. Près Univ. de Mt. Duplex 5 1/2-6 1/2-3, 2 garages, jardin. Demeurez au RDC profitez de \$395 revenu. Près école Marie de France, Notre Dame, magasins et nouveau métro. Excl. A. Ortenberg 489-5321, 487-2202.

DEUX MONTAGNES. Exceptionnel, gros cottage "Canadien" - "Île d'Orléans" entièrement pierre. Planchers & boiserie en pin, grand terrain, boisé, secteur résidentiel. M.L.S. Murielle Brutch 472-7522, 621-6100.

DEUX MONTAGNES - Idéal pour couple retraité, peu d'entretien. Joli bungalow avec vue sur Lac Deux-Montagnes, secteur tranquille. M.L.S. Murielle Brutch 472-7522, 621-6100.

ANJOU, occupation immédiate. Split level, impeccable. Décoration superbe, piscine. Garage. Comptant environ \$10,000. Rolande Royer 354-0360, 352-6178.

ST-BRUNO - \$40,500. Bien aménagé, impeccable propriété 42 x 36, chauffage électrique, 3 chambres, salle dîner, foyer Franklin. Hypothèque 10 1/2%.

Rue des Érables. Résidence luxueuse, 11 pièces, 4 chambres, 4 salles toilette, sous-sol aménagé, foyer. Garage, piscine Valmar. Grand terrain paysagé, boisé. Exclusif. Berthe Caron, 653-1576, 653-7063.

ST-BRUNO - Faut vendre raison personnelle, bungalow récent, 6 pièces, foyer, salle familiale. Terrain aménagé, 2 murets. Secteur établi, taxes relativement basses, \$46,900.

Au bas de la montagne, bungalow, terrain clôturé, 7 grandes pièces, foyer Franklin, décor harmonieux. Pommiers, \$37,500. Bungalow 26 x 42, secteur de la gare, salle familiale finie. Belle salle dîner, terrain 11,500 p.c. ca. Faut absolument vendre. \$41,900. Thérèse Bienville, 653-1576, 653-7344.

OUTREMONT. Impeccable. Près de Stanislas. Salon avec foyer. Salle à dîner séparée, 3 chambres (4) 2 salles de bain. Sous-sol bureau entrée séparée. 2 garages. Micheline D. Coderre, 735-2681, 731-4377.

LASALLE. Triplex de qualité, 6 1/2 5/2 1/2, bons revenus, 3 entrées, 3 fournaies, 2 garages. Fenêtres en alum., tuyauterie en cuivre. Stephan Binstock: 487-3400, 342-9090.

OUTREMONT: Duplex rénové autrefois, 4243 localité de choix. Garage, jardin. Sous-sol fini, et haut porte et boiserie en chêne. Michel Byczak, 735-2681, 731-2683.

COURTIER

Mirabel, magnifique maison canadienne en pierre, (1798) entièrement rénovée, (St-Augustin) à prix réduit, cause transfert, Mme Orouke, 621-6100 ou 689-1023. 25-11-78

BROSSARD: secteur tranquille et boisé, split level très bien situé avec trois foyers, deux salons, garage, cause de choix. Prix demandé \$98,000. Inf: Colette Saucier 254-4591, 259-2951.

PROPRIÉTÉ À VENDRE

LAUDERDALE by the Sea, (Florida), Pompano Beach, condominium 4 1/2 pièces, \$58,000. 3 1/2 pièces \$52,000. sur canal, rue sans issue à 1,500 pieds de la mer, quartier tranquille, bâtisse à 2 étages, piscine, près de toutes commodités. Aussi à louer. Informations: Louise Hurlbise, 735-5494 ou 334-4703. Le Permanent, courtier 21-11-78

PROPRIÉTÉ À VENDRE

le Permanent

ANJOU, Split level de luxe, Salle à dîner, foyer, poêle à four encastrés. Broyeur, climatisé, piscine creusée chauffée. Secteur de choix. Prix demandé \$98,000. Inf: Colette Saucier 254-4591, 259-2951.

LE PERMANENT, Courtier 21-11-78

ST-HUBERT: "Lafayette". Al 2x6 logements, construction 1968, tout brique, terrain 7,500 p.c. chacun, chauffage huile individuel, stationnement pavé plus garage de 30x40. Revenu annuel \$11,100 et \$10,980. Prix: \$68,900. M.L.S. Simone Dulac, 656-5300, 671-6717. Imm. Brossard, Courtiers 21-11-78

CENTRE-EST, édifice à bureau loué au Gouvernement, revenu \$235,000. Prix \$1,650,000. Hypothèque approx. \$854,000. à 9 1/2%. Possibilité d'augmentation de revenu en juillet 1979. Michel Mainville 354-0360, 588-5463 Trust Royal, Courtier 21-11-78

ST-HUBERT: "Lafayette". Al 2x6 logements, construction 1968, tout brique, terrain 7,500 p.c. chacun, chauffage huile individuel, stationnement pavé plus garage de 30x40. Revenu annuel \$11,100 et \$10,980. Prix: \$68,900. M.L.S. Simone Dulac, 656-5300, 671-6717. Imm. Brossard, Courtiers 21-11-78

CENTRE-EST, édifice à bureau loué au Gouvernement, revenu \$235,000. Prix \$1,650,000. Hypothèque approx. \$854,000. à 9 1/2%. Possibilité d'augmentation de revenu en juillet 1979. Michel Mainville 354-0360, 588-5463 Trust Royal, Courtier 21-11-78

ST-HUBERT: "Lafayette". Al 2x6 logements, construction 1968, tout brique, terrain 7,500 p.c. chacun, chauffage huile individuel, stationnement pavé plus garage de 30x40. Revenu annuel \$11,100 et \$10,980. Prix: \$68,900. M.L.S. Simone Dulac, 656-5300, 671-6717. Imm. Brossard, Courtiers 21-11-78

CENTRE-EST, édifice à bureau loué au Gouvernement, revenu \$235,000. Prix \$1,650,000. Hypothèque approx. \$854,000. à 9 1/2%. Possibilité d'augmentation de revenu en juillet 1979. Michel Mainville 354-0360, 588-5463 Trust Royal, Courtier 21-11-78

ST-HUBERT: "Lafayette". Al 2x6 logements, construction 1968, tout brique, terrain 7,500 p.c. chacun, chauffage huile individuel, stationnement pavé plus garage de 30x40. Revenu annuel \$11,100 et \$10,980. Prix: \$68,900. M.L.S. Simone Dulac, 656-5300, 671-6717. Imm. Brossard, Courtiers 21-11-78

CENTRE-EST, édifice à bureau loué au Gouvernement, revenu \$235,000. Prix \$1,650,000. Hypothèque approx. \$854,000. à 9 1/2%. Possibilité d'augmentation de revenu en juillet 1979. Michel Mainville 354-0360, 588-5463 Trust Royal, Courtier 21-11-78

ST-HUBERT: "Lafayette". Al 2x6 logements, construction 1968, tout brique, terrain 7,500 p.c. chacun, chauffage huile individuel, stationnement pavé plus garage de 30x40. Revenu annuel \$11,100 et \$10,980. Prix: \$68,900. M.L.S. Simone Dulac, 656-5300, 671-6717. Imm. Brossard, Courtiers 21-11-78

CENTRE-EST, édifice à bureau loué au Gouvernement, revenu \$235,000. Prix \$1,650,000. Hypothèque approx. \$854,000. à 9 1/2%. Possibilité d'augmentation de revenu en juillet 1979. Michel Mainville 354-0360, 588-5463 Trust Royal, Courtier 21-11-78

ST-HUBERT: "Lafayette". Al 2x6 logements, construction 1968, tout brique, terrain 7,500 p.c. chacun, chauffage huile individuel, stationnement pavé plus garage de 30x40. Revenu annuel \$11,100 et \$10,980. Prix: \$68,900. M.L.S. Simone Dulac, 656-5300, 671-6717. Imm. Brossard, Courtiers 21-11-78

CENTRE-EST, édifice à bureau loué au Gouvernement, revenu \$235,000. Prix \$1,650,000. Hypothèque approx. \$854,000. à 9 1/2%. Possibilité d'augmentation de revenu en juillet 1979. Michel Mainville 354-0360, 588-5463 Trust Royal, Courtier 21-11-78

ST-HUBERT: "Lafayette". Al 2x6 logements, construction 1968, tout brique, terrain 7,500 p.c. chacun, chauffage huile individuel, stationnement pavé plus garage de 30x40. Revenu annuel \$11,100 et \$10,980. Prix: \$68,900. M.L.S. Simone Dulac, 656-5300, 671-6717. Imm. Brossard, Courtiers 21-11-78

CENTRE-EST, édifice à bureau loué au Gouvernement, revenu \$235,000. Prix \$1,650,000. Hypothèque approx. \$854,000. à 9 1/2%. Possibilité d'augmentation de revenu en juillet 1979. Michel Mainville 354-0360, 588-5463 Trust Royal, Courtier 21-11-78

ST-HUBERT: "Lafayette". Al 2x6 logements, construction 1968, tout brique, terrain 7,500 p.c. chacun, chauffage huile individuel, stationnement pavé plus garage de 30x40. Revenu annuel \$11,100 et \$10,980. Prix: \$68,900. M.L.S. Simone Dulac, 656-5300, 671-6717. Imm. Brossard, Courtiers 21-11-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

AHUNTSIC

Près boulevard Gouin, excellent duplex semi-détaché, 10,885 boulevard St-Laurent, haut 5 1/2 pièces, loué \$300, bas 10 1/2 libre à l'acheteur immédiatement. Bâtisse 31 x 52, très éclairée, pièces spacieuses, salon 22 x 12, armoires de cuisine en chêne, salle à manger, sous-sol entièrement fini, salle de jeu 18 x 31, chambre froide, chauffage électrique, garage. Compris dans prix de vente: tentures et tapis mur à mur. Prix demandé: \$115,000. Comptant \$10,000. balance de vente à 10 1/4%, pas d'agent, visite sur rendez-vous seulement.

OKA

Bord du lac, bungalow 7 1/2 pièces, foyers, secteur privilégié.

Pour renseignements: 479-6100. 22-11-78

RIVIERE-DES-PRAIRES, 48 logements, construction 1977, tout brique, chauffage électrique payé par locataire, classe 32 à 10% pour fins d'impôt, comptant minimum. Denis Archambault 651-5300, 679-1417 Montréal Trust Courtiers 21-11-78

DUVERNAY Ouest, 455 Epervier, rue tranquille, près Joubert, split level, 8 pièces, sous-sol fini avec foyer, garage, lave-vaisselle neuf, beau terrain. \$60,000. Aucun agent. Visible mercredi, jeudi. 21-11-78

ADJACENT OUTREMONT, rue Lennox, duplex — 2 grands 5 1/2 — sous-sol fini, garage double, 3 salles de bain, bureau ou appartement au sous-sol, entrée privée. Occupation immédiate. André Trudeau, Courtiers 733-1871. 23-11-78

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Abri fiscal, classe 32, 10% de dépréciation. Plusieurs magnifiques blocs de 8 logements neufs, avec subvention non remboursable. Construction exceptionnelle. 2 balcons en béton et 2 portes patio, dans chaque logement. Faut voir. Jacques Meunier 351-4710.

Premier avis que: André Dussault, M-503669-001
 Claude Bouquet, M-504047-002. St-Louis Trans-
 port Inc., M-504141-001. Excavation Pilon & Fré-
 ré, M-507031-002. Jean-Louis Boivin, M-507703-001.
 M-502778-001. Denis Boyer, M-504348-001. Gé-
 rard Jetté, M-503259-001. Réal Lafortune, M-508559-001.
 Jean Lagacé, M-503092-001. Jules Lagacé, M-502728-001. Robert Lagacé, M-503130-001.
 Thomas Tremblay, M-507830-002. Charles-Herbert Paradis, M-504779-001. Martine Ferron, M-501130-001. André Ethier, M-502458-001.
 Edgar Ethier, M-501137-001. Garneau E. M-501011-001. Gilles Poudreite, M-503698-001.
 demandant à la Commission des Transports du Québec de leur émettre un permis spécial pour la région 10, pour transporter de la neige durant la période hivernale 1976-79.
 neige durant la période hivernale 1976-79.
 tout intéressé peut y faire opposition dans les 15 jours suivant la date de la troisième parution.
 1ère parution le 20 novembre 1978
 2ème parution le 21 novembre 1978
 3ème parution le 22 novembre 1978

Selon cet avis, si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours de la publication, la créancière LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.

Une copie de l'Avis de 60 jours a été déposée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à votre intention.

MONTREAL, ce 15 novembre 1978
RONALD CHASSE, P.A.C.S.M.

Me JACQUES DESORMEAU
1395 est rue Fleury
MONTREAL, QUE. H2C 1R7

PROCURÉUR DE LA CRÉANCIÈRE

que André Dussault. M-503669-001, quet. M-508407-002. St-Louis Trans-502141-001. Excavation Poulin & Fr-507031-001-002. Jean-Louis Boivin, 21. Denis Boyer. M-508438-001. Gé-M-503259-001. Réal Lafortune. M-M-Jean Lagacé. M-503092-001. Jules M-502228-001. Robert Lagacé. M-Thomas Tremblay. M-507830-002. Jor. Paradis. M-504779-001. Martial 01130-001. André Ethier. M-502458-001. M-501137-001. Ganeau E. Ethier, 011. Gilles Poudrière. M-503698-001, la la Commission des Transports du pour émettre un permis spécial pour la pour transporter de la neige durant la période 1978-79.

la période hivernale 1978-79.

se peut y faire opposition dans les 5 jours après la troisième parution.

le 20 novembre 1978

le 21 novembre 1978

le 22 novembre 1978

DE QUÉBEC
LE MONTREAL

OUR SUPÉRIEURE

082425-780

VERA

Reservante

PAR ORDRE DE LA COUR
FEDERICO ROMANZANI est par la pré-
sentation de comparaitre dans un délai de 90
publication
la REQUÊTE EN DIVORCE a été lais-
sée des divorces de Montréal à son in-
avis, qui à défaut par vous de signi-
fier votre comparution ou contesta-
telaiss vos droits, la requérante procé-
der contre vous par défaut, un jugement
qui sollicite contre vous
IENT, 16 novembre 1978
MURRAY & BOUCHER
la partie requérante
urentien, #202.
P. Q.

DE QUÉBEC
MONTREAL
OUR SUPÉRIEURE
02597-780
D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU

MONTRÉAL, corporation agglomérée
ayant sa principale place d'affaires au
sud-est de la ville, dans le quartier
de Jacques en la cité et district de
la Croisière

— NYS —

MAST, autrui résident et domicilié
Longueuil, district de Montréal, pré-
adresse inconnue

Débiteur

PAR ORDRE DE LA COUR

À GILLES P. DAoust débiteur, se-
neur de la Cour Supérieure pour le
Montréal, qui l'avis de 60 jours tel que
l'Article 100 de la Loi sur le Gage
de la Province de Québec a été déposé au
bureau de la Cour

100 jours concerne : "Un emplacement
dans la rue Sullivan, dans la Ville de
St-Jacques, Québec, connu et désigné
par la subdivision numéro BEUX CENT
PT du lot originaire numéro 229
(229-267) aux Plans et livre de renvoi
Paroisse de St-Hubert, division d'en-
semble de Chamby, avec la bâtisse en voie
d'être érigée portant le numéro 1000
dans la rue Sullivan". Tel que le tout se
situe dans les circonstances et dépendan-

si vous ne remédiez pas en dedans
de la publication, la créancière LA
BARONNE DE LA CITE ET DU DISTRICT
AL deviendra propriétaire de la
mobilière décrite ci-haut.
L'Avis de 60 jours a été déposé au
Bureau Supérieur de Montréal à 197
MONTREAL, ce 15 novembre 1978
RONALD CHASSE, P.A.C.S.M.
DESORMEAU
Fleury
c. H2C 1A7
DE LA CRÉANCIÈRE

HYDRO-QUEBEC
DIRECTION DES CONTRATS
BUREAU NO 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTREAL, QUE., CANADA H2Z 1A4

pour renseignements, tel. (514) 285-1711, poste 1464.

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Le soumissionnaire qui n'est pas élu, quoiqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au moins de \$1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) du montant total de la soumission ou de la proposition la plus élevée qui a concouru du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, et corporations qui auront obtenu un document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une ou plusieurs des soumissions reçues.

secrétaire, M.-A. DEMERS

Iran: les USA répliquent à l'avertissement de l'URSS

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, a rejeté hier les menaces portées la veille par M. Leonid Brejnev à l'égard d'une éventuelle intervention militaire américaine en Iran.

Dans un communiqué publié par le département d'Etat, M. Vance déclare que les Etats-Unis, comme l'avait indiqué le président Carter, « n'ont pas l'intention de s'ingérer dans les affaires intérieures de tout autre pays, et que les informations tendant à prouver le contraire sont totalement sans fondement ».

« Nous attendons des autres gouvernements une attitude similaire », ajoute M. Vance, qui prend note que l'URSS a affirmé qu'elle n'interviendrait pas dans les affaires internes de l'Iran et respectera l'intégrité territoriale de ce pays, sa souveraineté et son indépendance.

M. Vance rappelle en outre que les Etats-Unis « soutiennent fermement le chah et ses efforts pour restaurer la paix intérieure en Iran ». « Nous pensons qu'il y parviendra », précise-t-il en ajoutant que Washington « entend

préserver et poursuivre avec l'Iran de solides relations bilatérales sur les plans politiques, économiques et en matière de sécurité ».

Par ailleurs, dans son émission d'actualités hebdomadaire hier, la télévision soviétique a cité le chah nommé pour la première fois et a rapporté que, selon la presse occidentale, le souverain iranien est très impopulaire dans son pays. Le régime du chah, a-t-elle indiqué, « a conduit ou plutôt traîné son pays dans le vingtième siècle mais il l'a mené dans une impasse. Le seul moyen d'en sortir, naturellement, est de modifier ses structures politiques et sociales ».

Jusqu'à présent, la presse soviétique avait été particulièrement prudente dans ses commentaires sur la situation en Iran. L'interview de M. Brejnev semblerait indiquer un glissement de Moscou en faveur des opposants au chah.

Dans une interview à la « Pravda », hier, citée par l'agence Tass la veille, M. Leonid Brejnev mettait les Etats-Unis en garde contre « toute ingérence, particulièrement une ingérence militaire dans les affaires intérieures

de l'Iran » qui, parce qu'il s'agit d'un « pays frontalier de l'U.R.S.S. », serait considérée par l'Union soviétique comme une question affectant directement sa sécurité ».

A Téhéran, d'autre part, le général Gholam Reza Azhari s'est présenté samedi devant les députés pour solliciter un vote de confiance du Parlement. Il a exposé le programme de son gouvernement axé autour du rétablissement de l'ordre public, de la lutte contre la corruption, de la relance de l'activité économique et de la continuité en matière de politique étrangère.

Le premier ministre, nommé le 6 novembre dernier à la tête d'une équipe à prédominance militaire, a déclaré qu'en moins de deux semaines, l'armée avait mis fin à la situation chaotique qui régnait.

Au plan de la politique étrangère, le général Azhari a promis que l'Iran continuerait à honorer ses engagements et à maintenir des relations amicales avec tous les Etats, notamment limitrophes du royaume. Cette dernière remarque vise à l'évidence l'Union soviétique.

Rapport accablant de l'OEA sur la Garde nationale

Nicaragua: tentative d'invasion?

MANAGUA (d'après Reuter et AFP) — L'armée multiplie les patrouilles dans les rues de Managua après l'annonce officielle d'une tentative d'invasion du territoire nicaraguayen par des guerilleros du Front sandiniste de libération nationale soutenu, affirme le gouvernement, par une « brigade internationale » constituée de Cubains, de Vénézuéliens, de Panaméens et de Colombiens.

Un communiqué de la Garde nationale, publié hier, indique que les guerilleros venant du Costa Rica ont franchi samedi la frontière du Nicaragua et ont été repoussés après avoir subi de lourdes pertes.

Le communiqué fait également état d'incidents qui se sont déroulés à Granada (45 kilomètres à l'est de Managua) et Jinotepe (à une cinquantaine de kilomètres au sud). Selon le communiqué, dans la première de ces villes, les forces gouvernementales ont fait échouer des attaques contre deux banques alors que dans la seconde, trois guerilleros, dont une jeune fille, ont été tués au cours d'une tentative de hold-up contre la poste locale.

D'autre part, la Commission des droits de l'homme de l'Organisation des Etats américains (OEA) a accusé la Garde nationale du président Anastasio Somoza, « d'avoir tué de nombreuses personnes » au cours de la guerre civile de septembre dernier.

Dans un rapport accablant, fondé sur une visite faite au Nicaragua du 3 au 12 octobre par six membres d'une commission spéciale et diffusé vendredi soir à Washington, la Commission des droits de l'homme écrit que « dans certains cas, des enfants ont été tués (par la Garde nationale) en présence de leurs parents, de leurs frères et de leurs sœurs ».

Le rapport souligne que le gouvernement nicaraguayen a empêché la Croix-Rouge de venir en aide aux blessés, de relever les morts et, d'une manière générale, de remplir ses tâches humanitaires.

De nombreux civils ont été abattus dans leur maison « seulement parce qu'ils habitaient dans des quartiers où les guerilleros du Front sandiniste de libération nationale étaient très actifs », indique le rapport. La commission accuse l'armée nicaraguayenne d'avoir bombardé sans discernement et fait ainsi un « nombre incalculable de morts parmi des gens qui ne prenaient pas part à l'insurrection ». Cela a été notamment le cas dans les villes d'Esteli et Leon où les habitants avaient reçu l'ordre de ne pas sortir de chez eux tandis que l'aviation se livrait à un bombardement intensif.

Le rapport cite le cas d'adolescents désarmés forcés de creuser leur propre tombe avant d'être fusillés. Il mentionne également le témoignage d'un survivant, un habitant de Matagalpa. Celui-ci raconte comment la Garde nationale est entrée chez lui à la recherche d'armes et abattu froidement quatre membres de sa famille. « Ils ont tué ma mère d'une rafale de mitrailleuse puis ils lui ont ouvert le ventre à la baïonnette. Ils ont ensuite castré mon frère et lui ont mis ses organes génitaux dans la bouche », a-t-il déclaré aux enquêteurs de la commission.

De source proche de la Croix-Rouge nicaraguayenne, on estime à 3.000 le nombre total des victimes, civils, guerilleros et soldats, des événements de septembre.

Les médiateurs des Etats-Unis, du Guatemala et de la République dominicaine, mandatés par l'O.E.A. pour négocier avec le président Anastasio Somoza et le Front élargi d'opposition (F.A.O.) sont attendus à Managua cette semaine. Le Front élargi d'opposition a donné au président Somoza jusqu'à demain pour démissionner. Mais il a refusé d'abandonner le pouvoir avant l'expiration de son mandat à la fin 1981.

D'autre part, les opposants au régime Somoza auraient demandé à l'administration Carter de faire pression sur le gouvernement israélien afin qu'il interrompe ses fournitures d'armes légères au Nicaragua, indique-t-on dans des milieux américains.

Le gouvernement américain, selon ces mêmes sources, a décidé de ne pas intervenir auprès d'Israël, afin d'éviter une déroute des partisans de M. Somoza, dont les troupes, privées d'armes nouvelles et de munitions, risqueraient d'être rapidement battues par les guerilleros sandinistes.

« Si Somoza s'en va, nous préférons le voir partir en paix », a déclaré un haut-fonctionnaire, qui a précisé que l'administration Carter ne serait pas mécontente du départ du chef de l'Etat du Nicaragua.

Le gouvernement américain, selon ces mêmes sources, a décidé de ne pas intervenir auprès d'Israël, afin d'éviter une déroute des partisans de M. Somoza, dont les troupes, privées d'armes nouvelles et de munitions, risqueraient d'être rapidement battues par les guerilleros sandinistes.

Le gouvernement américain, selon ces mêmes sources, a décidé de ne pas intervenir auprès d'Israël, afin d'éviter une déroute des partisans de M. Somoza, dont les troupes, privées d'armes nouvelles et de munitions, risqueraient d'être rapidement battues par les guerilleros sandinistes.

Le gouvernement américain, selon ces mêmes sources, a décidé de ne pas intervenir auprès d'Israël, afin d'éviter une déroute des partisans de M. Somoza, dont les troupes, privées d'armes nouvelles et de munitions, risqueraient d'être rapidement battues par les guerilleros sandinistes.

Le gouvernement américain, selon ces mêmes sources, a décidé de ne pas intervenir auprès d'Israël, afin d'éviter une déroute des partisans de M. Somoza, dont les troupes, privées d'armes nouvelles et de munitions, risqueraient d'être rapidement battues par les guerilleros sandinistes.

Le gouvernement américain, selon ces mêmes sources, a décidé de ne pas intervenir auprès d'Israël, afin d'éviter une déroute des partisans de M. Somoza, dont les troupes, privées d'armes nouvelles et de munitions, risqueraient d'être rapidement battues par les guerilleros sandinistes.

Le gouvernement américain, selon ces mêmes sources, a décidé de ne pas intervenir auprès d'Israël, afin d'éviter une déroute des partisans de M. Somoza, dont les troupes, privées d'armes nouvelles et de munitions, risqueraient d'être rapidement battues par les guerilleros sandinistes.

Le gouvernement américain, selon ces mêmes sources, a décidé de ne pas intervenir auprès d'Israël, afin d'éviter une déroute des partisans de M. Somoza, dont les troupes, privées d'armes nouvelles et de munitions, risqueraient d'être rapidement battues par les guerilleros sandinistes.

Le gouvernement américain, selon ces mêmes sources, a décidé de ne pas intervenir auprès d'Israël, afin d'éviter une déroute des partisans de M. Somoza, dont les troupes, privées d'armes nouvelles et de munitions, risqueraient d'être rapidement battues par les guerilleros sandinistes.

Le gouvernement américain, selon ces mêmes sources, a décidé de ne pas intervenir auprès d'Israël, afin d'éviter une déroute des partisans de M. Somoza, dont les troupes, privées d'armes nouvelles et de munitions, risqueraient d'être rapidement battues par les guerilleros sandinistes.

Le gouvernement américain, selon ces mêmes sources, a décidé de ne pas intervenir auprès d'Israël, afin d'éviter une déroute des partisans de M. Somoza, dont les troupes, privées d'armes nouvelles et de munitions, risqueraient d'être rapidement battues par les guerilleros sandinistes.

Le gouvernement américain, selon ces mêmes sources, a décidé de ne pas intervenir auprès d'Israël, afin d'éviter une déroute des partisans de M. Somoza, dont les troupes, privées d'armes nouvelles et de munitions, risqueraient d'être rapidement battues par les guerilleros sandinistes.

Le gouvernement américain, selon ces mêmes sources, a décidé de ne pas intervenir auprès d'Israël, afin d'éviter une déroute des partisans de M. Somoza, dont les troupes, privées d'armes nouvelles et de munitions, risqueraient d'être rapidement battues par les guerilleros sandinistes.

Le gouvernement américain, selon ces mêmes sources, a décidé de ne pas intervenir auprès d'Israël, afin d'éviter une déroute des partisans de M. Somoza, dont les troupes, privées d'armes nouvelles et de munitions, risqueraient d'être rapidement battues par les guerilleros sandinistes.

Le gouvernement américain, selon ces mêmes sources, a décidé de ne pas intervenir auprès d'Israël, afin d'éviter une déroute des partisans de M. Somoza, dont les troupes, privées d'armes nouvelles et de munitions, risqueraient d'être rapidement battues par les guerilleros sandinistes.

Le gouvernement américain, selon ces mêmes sources, a décidé de ne pas intervenir auprès d'Israël, afin d'éviter une déroute des partisans de M. Somoza, dont les troupes, privées d'armes nouvelles et de munitions, risqueraient d'être rapidement battues par les guerilleros sandinistes.

Le gouvernement américain, selon ces mêmes sources, a décidé de ne pas intervenir auprès d'Israël, afin d'éviter une déroute des partisans de M. Somoza, dont les troupes, privées d'armes nouvelles et de munitions, risqueraient d'être rapidement battues par les guerilleros sandinistes.

Le gouvernement américain, selon ces mêmes sources, a décidé de ne pas intervenir auprès d'Israël, afin d'éviter une déroute des partisans de M. Somoza, dont les troupes, privées d'armes nouvelles et de munitions, risqueraient d'être rapidement battues par les guerilleros sandinistes.

Le gouvernement américain, selon ces mêmes sources, a décidé de ne pas intervenir auprès d'Israël, afin d'éviter une déroute des partisans de M. Somoza, dont les troupes, privées d'armes nouvelles et de munitions, risqueraient d'être rapidement battues par les guerilleros sandinistes.

Le gouvernement américain, selon ces mêmes sources, a décidé de ne pas intervenir auprès d'Israël, afin d'éviter une déroute des partisans de M. Somoza, dont les troupes, privées d'armes nouvelles et de munitions, risqueraient d'être rapidement battues par les guerilleros sandinistes.

Le gouvernement américain, selon ces mêmes sources, a décidé de ne pas intervenir auprès d'Israël, afin d'éviter une déroute des partisans de M. Somoza, dont les troupes, privées d'armes nouvelles et de munitions, risqueraient d'être rapidement battues par les guerilleros sandinistes.

La coopération s'intensifie entre les Américains et les Séoudiens

DJEDDAH (d'après AFP et Reuter) — Les Etats-Unis et l'Arabie séoudite poursuivent leur coopération économique dans le monde, a déclaré hier soir M. Michael Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, avant son départ de Djeddah, au terme d'une visite de deux jours.

Après avoir souligné « l'im-

portance vitale » de l'Arabie séoudite, « pays, a-t-il dit, étroitement lié aux Etats-Unis », M. Blumenthal s'est déclaré satisfait du résultat des réunions de la commission mixte pour la coopération économique entre les deux pays.

« La coopération américaine n'est pas limitée au seul aspect officiel car des représentants du secteur privé ont également participé aux négociations, ainsi que des membres du Congrès et du Sénat américains », ce qui « reflète l'importance qu'attache la partie américaine au

programme de cette commission », a-t-il poursuivi.

M. Blumenthal a également indiqué qu'il s'était entretenu avec l'émir Fahd Ibn Abdul Aziz, prince héritier séoudien, du programme économique du président Carter visant à améliorer la balance commerciale des Etats-Unis et à stabiliser le dollar.

Les Etats-Unis et l'Arabie séoudite ont conclu samedi trois accords de coopération technique prévoyant notamment l'envoi d'experts américains dans le royaume et la formation de cadres séoudiens

aux Etats-Unis.

Le secrétaire américain au Trésor et cheikh Mohamad Aba Khail, ministre séoudien des Finances, ont signé ces accords qui visent, selon l'Agence séoudienne de presse, à promouvoir le développement des secteurs agricoles ainsi que ceux des communications et de l'administration.

Le secrétaire américain au Trésor a déclaré par ailleurs à l'issue de sa visite de deux jours en Arabie séoudite que les Etats-Unis sont décidés à stabiliser le cours du dollar sur les marchés des changes internationaux.

L'épouse de Bhutto libérée

RAWALPINDI (d'après AFP et Reuter) — La femme Nusrat Bhutto, épouse de l'ancien premier ministre pakistanais, M. Zulfikar Ali Bhutto, a été libérée samedi soir, annonce-t-on de source officielle.

Plus tôt dans la journée, la Haute cour de Lahore avait jugé sa détention « illégale », pour des raisons de procédure. L'épouse de M. Bhutto avait été arrêtée en mars dernier pour violation de la loi martiale interdisant les activités politiques dans le pays.

Une dizaine de milliers d'Afghans ont fui leur pays et se sont réfugiés dans le Balouchistan, au sud-ouest du Pakistan, a annoncé par ailleurs le ministre pakistanais de l'Administration locale, Mohammad Zaman Khan Achakzai. Le flot des réfugiés s'est accru constamment depuis la prise du pouvoir par les pro-communistes en avril à Kaboul, a-t-il ajouté.

LE SALON FORD

FAIRMOUNT FUTURA

\$131.00 par mois

équipement de base

THUNDERBIRD

\$172.01 par mois

V8, automatique, servo-direction, servofreins, radio AM, dégivreur électrique

L.T.D.

\$159.00 par mois

V8, automatique, servo-direction, servofreins, radio AM, dégivreur électrique

LOCATION A LONG TERME

- location nette: 36 mois
- 50.000 miles gratuits
- Dépot de sécurité remboursable
- licences, assurances et entretien non inclus
- Garantie 12 mois ou 12.000 miles (option d'achat disponible)

1150, Boul. LAURENTIEN

(JUSTE AU SUD DE CANADAI) VILLE ST-LAURENT

332-3850

L'HOMME MODIFIE



il faut lire...

La Psychochirurgie existe: des équipes de médecins pratiquent des interventions sur le cerveau d'individus le plus souvent aliénés, délinquants récidivistes, voire homosexuels. Des guérisons ont été constatées, mais beaucoup d'excès ont été commis. A l'aide d'exemples précis et de témoignages, ce livre pose la question troublante: jusqu'où la chirurgie du cerveau peut-elle intervenir sur le comportement? « Un livre illuminant à lire ». Jean Basile. Le Devoir

DENOËL

Des comptes en souffrance?

Encaissez-les, avec Téléforce.

C'est un fait qu'une lettre est plutôt impersonnelle... et facile à ignorer. C'est pourquoi plus de 1.500 compagnies ont déjà adopté le système Téléforce.*

Téléforce est un système d'utilisation maximale du téléphone qui peut, entre autres, vous aider à accélérer la perception des comptes.

Les spécialistes de Téléforce sont à votre disposition pour vous aider à concevoir des méthodes qui, en plus d'accélérer la perception des comptes, vous permettront aussi de réduire les coûts de représentation de l'entreprise, de reprendre contact avec d'anciens clients, d'en sélectionner de nouveaux... en somme de prendre de l'avance sur vos concurrents.

Vous cherchez l'efficacité? Téléforce peut vous aider!

Pour plus de renseignements, appelez sans frais Serge Drouin, Téléforce, à **1-800-267-8333** ou envoyez-nous le coupon ci-dessous.

Téléforce

*Marque déposée.

Téléforce 00-00

1, rue Nicholas, 4e étage, Ottawa, K1G 3N6 a/s Serge Drouin. Pour savoir comment Téléforce peut profiter à mon entreprise, j'aimerais obtenir de plus amples renseignements le plus tôt possible.

Nom _____ Titre _____
Compagnie _____
Genre d'entreprise _____
Nombre de représentants _____
No _____ Rue _____
Ville _____ Code postal _____
Prov. _____ Téléphone _____ (Code régional)

Réseau téléphonique transcanadien